

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

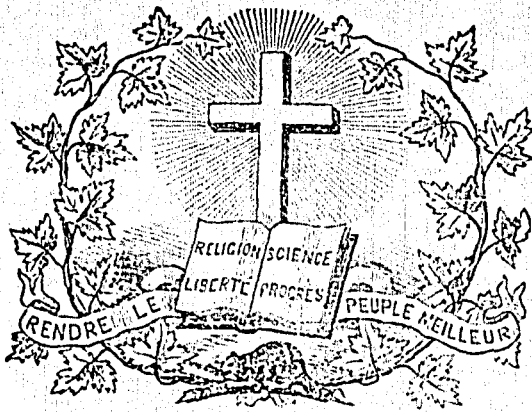
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume I.

Montreal, (Bas-Canada) Mai 1857.

No. 5

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE :—Les fleurs que j'aime, par Mlle Louise Collet.—Un mot de botanique à propos de poésie.—L'homme famille, traduit de l'anglais de Miss Edgeworth, suite.—ÉDUCATION : Comment on apprend aux enfants à écrire.—Application du calcul à la morale.—EXERCICES POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES : Vers à apprendre par cœur.—Le Rossignol et le Prince, fable, par Florian.—Sujets de composition.—Les hirondelles, C. Nodder.—La campagne à six heures du matin, G. Sand.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS : Diplômes accordés par les bureaux des examinateurs catholiques des districts de Québec et de Montréal et par le bureau des examinateurs du district de l'Ottawa.—AVIS DIVERS : Seconde conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.—Aux commissaires d'école.—Séance spéciale du bureau des examinateurs catholiques du district de Québec, pour l'examen des institutrices.—Instituteurs disponibles.—Dons faits au département.—A un correspondant.—EMMENTAL : Inauguration de l'école normale Laval.—Conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.—Banquet des instituteurs à Québec.—Petite Revue mensuelle.—Nouvelles et faits divers.—Avertissements.—GRAVURE : Portrait de Mgr. de Laval.

Coupe d'épée,  
Sur l'eau s'étale  
Le némuphar ;  
La nonpareille  
Offre à l'abeille  
Son doux nectar.

Sur la verveine  
Le noir phalène  
Vient reposer ;  
La sensitive  
Se meurt craintive  
Sous un baiser.

De la pervenche  
La fleur se penche  
Sous le cyprès ;  
L'onde qui glisse  
Voit le narcisse  
Fleurir tout près.

Fleurs virginales,  
A vos rivales  
Roses et lis,  
Je vous préfère,  
Quand je vais faire  
Dans le taillis  
Une couronne,  
Dont j'environne  
Mes blonds cheveux,  
Ou que je donne  
A la Madone  
Avec mes vœux.

LOUISE COLLET.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### LES FLEURS QUE J'AIME.

Fleurs arrosées  
Par les rosées  
Du mois de Mai,  
Que je vous aime,  
Vous, que parsème  
L'air enbaumé !

Par vos guirlandes  
Les champs, les landes,  
Sont diaprés ;  
La marguerite,  
Modeste, habite  
Au bord des prés.

Le bluet jette  
Sa frêle aigrette  
Dans la moisson,  
Et, sur les roches,  
Pendent les cloches,  
Du liseron.

Le chèvrefeuille  
Mêle sa fouille  
Au blanc jasmin,  
Et l'églantine  
Plie et s'incline  
Sur le chemin.

#### Un mot de Botanique à propos de Poésie.

Chicoutimi, 23 Mai, 1857.

.....  
En vous envoyant les jolis vers de Madame Louise Collet, que vous vous rappelez avoir vus, copiés sur une des pages de mon modeste herbier, je regrette que les rapprochemens ou les contrastes que vous me demandiez de vous signaler, entre notre Flore printanière et celle de l'Europe, soient si peu nombreux. La verveine, la pervenche, la sensitive, le chèvrefeuille, le jasmin, sont des plantes exotiques pour nous. Si seulement l'aimable poète nous avait parlé d'uvulaires, d'érythrones, de sanguinaires, d'hépathiques, de cypripèdes, de dracœna, de claytonia virginica, d'aréthuses, de rhodora, de calmia latifolia (laurier du Canada), etc., etc., oh ! alors on s'y reconnaîtrait !.....

C'est-à-dire, ceux qui ont une teinture des mots techniques ; car malheureusement les plantes de nos bois ne sont guère connues que des savans européens, et, pour la plupart d'entre elles, elles n'ont aucun de ces noms vulgaires qui sont quelquefois si charmants. Quelques-unes ont des noms

sauvages; mais ils sont parfois aussi difficiles à dire que les noms grecs, ou greco-latins des nomenclatures.

Les roses du mois de Mai n'arrosent guère de fleurs d'aucune espèce dans nos cantons; et elles consistent le plus souvent en de terribles pluies poussées par le vent. Il fait froid ici, cette année, comme partout ailleurs en Canada, ni plus ni moins qu'à Toronto, et l'on grelotte au lieu de chanter les beaux jours du printemps. Excepté cependant lorsque, comme hier, on court le risque d'être roté tout vif.

Nos bons colons en sont à mettre le feu à leurs *abattis*; ce feu, quand le vent s'élève, ne demande pas mieux que d'aller voir ce qui se passe chez les voisins, et c'est ainsi qu'hier notre inspecteur d'école, le Dr. Martin, arrivé la veille avec sa famille, a vu sa demeure entourée de buissons ardents que deux pompes ont pu cependant éteindre.

Pour en revenir aux fleurs que j'aime, voici mes notes que j'aurais désiré rendre plus intéressantes.

La marguerite, *chrysanthemum* (polygamie superflue). Elle est, comme vous savez, trop commune dans nos champs, où, de compagnie avec la renouée, elle fait le désespoir des cultivateurs. La législature l'a placée au nombre des mauvaises herbes. Elle n'est guère modeste chez nous et ne se contente pas du bord des prés; elle les envahit tout entiers. Elle est ici, comme en Europe, grande disette d'horoscope. Vous vous rappelez sans doute ces vers:—

De cette blanche marguerite,  
Disait un jour Lisé à Bastien,  
Veux-tu connaître le mérite?  
Regarde moi, écoute bien, etc.

Le bleu, *concolulus* (syn. polyg. fausse). C'est l'annuette de nos paysans, cette jolie petite aigrette bleue et violette que l'on trouve partout dans nos champs. Elle a toujours été affectionnée par les peuples bucoliques.

Le liseron, *concolulus*. Nous avons en Canada un convolvulus indigène que l'on rencontre dans les haies, à la campagne. Est-ce le *concolulus septim* d'Europe?

Le chèvrefeuille, *lonicera* ou *caprifolium* (pentandrie monogynie). Nous avons aussi en Canada un *lonicera*. Il ressemble peu au chèvrefeuille d'Europe que l'on ne trouve que dans nos jardins.

Jasmin, *jasminum* (diandrie monogynie). Les jasmins sont répandus dans toutes les parties chaudes ou tempérées du globe, dans l'Inde, en Chine, en Afrique. Le continent de l'Amérique n'en compte que deux espèces, le *jasminum lanceolatum* du Pérou et le *jasminum bahiense* du Brésil.

Eglantine. C'est la fleur de l'églantier que l'on connaît mieux sous son nom anglais *sweet briar*. Et quel joli nom aussi! Buisson odoriférant!

Le nénuphar, *nymphaea*, lys d'étang ou des lacs. Les nôtres en possèdent une variété dont la racine est très connue dans nos campagnes pour ses propriétés diurétiques. Elle agit comme absorbant et est recommandée dans les cas d'hydropisie. Le fameux Théophraste, auteur des Caractères des Hommes, a aussi tracé ceux des plantes. Retiré près des Ptolémées, quand le despotisme de Philippe de Macédoine fit fermer les écoles d'Athènes, il s'occupa de décrire le lotus; mais il le fit si pompeusement, que les botanistes, pendant longtemps, n'osèrent y reconnaître la *nymphaea* du Nil. On a aussi prétendu que le lotus était la plante qui charma les matelots d'Ulysse et dont ils eurent tant de peine à se détacher: la fleur d'oubli.

La verveine, *verbena* (diandrie monogynie). Les Druides, en grande cérémonie, coupaient en hiver le gui du chêne et la verveine au printemps. C'étaient des plantes sacrées, et l'on se servait pour cela d'une serpe d'or. L'Amérique du Nord produit la verveine de Miquelon, *anbletia* de Linné. Le Paraguay et le Brésil en ont plusieurs espèces.

Le sensitive, *minosa pudica*, plante de l'Amérique méridionale, célèbre par sa grande irritabilité.

La pervenche, *vincet* (pentandrie monogynie) indigène en France. Une variété couleur de rose vient de Madagascar.

Narcisse, roses, lys, plantes trop connues pour en parler. Un mot toutefois du lys du Canada, quoiqu'il ne soit point blanc comme celui qui vient du Levant, et qui a si longtemps émaillé le drapeau de nos ancêtres. *Lilium canadense* est une plante superbe d'une belle couleur aurore et qui mériterait d'être plus cultivée qu'elle ne l'est.

La nonpareille. Châteaubriand et Bernardin de St. Pierre, si je ne me trompe, ont parlé d'un oiseau des tropiques qui porte ce nom. Il rime très bien avec abeille; mais je ne connais pour ma part aucune plante qui le porte, excepté peut-être quelque variété d'une plante connue sous un autre nom et cultivée par les amateurs en Europe. A mon avis, il n'y a pas de nonpareille dans la nature; si, par là, on veut entendre une beauté exclusive: chaque être de la création est beau à sa manière.

Je risquerai une autre critique:—

Vous, que parsème  
L'air embaumé,

me paraît une figure un peu forte. C'est une licence imitée de la poésie latine, où l'on allait jusqu'à substantiver des verbes, et changer leurs temps pour satisfaire aux exigences de la prosodie. On peut dire, il est vrai, que l'air, en parsemant l'encens des fleurs, c'est-à-dire la fine poussière de leurs étamines, *parseme* les fleurs elles-mêmes. Mais encore le mot *parsemer* ne saurait pas strictement grammatical dans cette acception.

C'est donc là une hardiesse poétique que je ne conseillerais pas à vos jeunes lecteurs d'imiter.

Tout à vous,

D. R.

## L'honnête Famille.

### IV.

(SUITE.)

Lorsque Patty entra dans le cabinet de M. Barlow, un étranger, assis au bureau, écrivait une lettre. Elle le prit pour un des élèves; mais, pendant qu'elle parlait, il se retourna plusieurs fois et la considéra attentivement. Il s'adressa enfin à un élève qui parcourait des dossiers et lui demanda qui elle était; puis il se remit à écrire sans prononcer un mot.

C'était M. Josiah Crumpe, le marchand de Liverpool et l'aîné des neveux de mistress Crumpe, qui s'était rendu à Monmouth sur l'avis qu'il avait reçu de l'état de sa tante. M. Barlow venait de terminer à l'amiable un procès entre lui et un de ses parents de Monmouth; M. Crumpe signait l'acte relatif à cette affaire. La conduite désintéressée de Patty le frappa vivement; mais il garda le silence pour qu'elle ne pût découvrir qui il était. Seulement, il se promit de ne pas négliger dans la suite l'occasion de lui rendre justice. Ce n'était pas un de ces corbeaux qui, pour employer l'expression de mistress Crumpe, s'abattaient autour d'elle, impatientés de sa mort. Il avait su acquérir par son habileté de la fortune et de l'indépendance.

Après le départ de Patty, il déclara qu'il avait trop de fierté dans l'âme pour s'abaisser jamais devant personne, fut-ce un prince ou un pair d'Angleterre, et qu'il ne commencerait pas par sa tante. Il souhaitait, disait-il, que sa vieille tante Crumpe pût vivre et jouir longtemps de ce qu'elle possédait. Si elle lui laissait son bien après sa mort, il lui en serait très-reconnaissant; mais, dans le cas contraire, il se trouverait déchargé de toute obligation envers elle, et, suivant lui, cela valait peut-être encore mieux.

Avec de tels sentiments, M. Josiah Crumpe n'eut aucune peine à se dispenser d'aller voir la malade pour lui faire, comme il disait, sa cour.

« J'ai là quelques bonnes confitures des Indes pour la pauvre vieille, dit-il à M. Barlow. Elle me donnait des confitures quand j'étais au collège, je ne l'ai pas oublié. Je sais qu'elle a encore le palais délicat; elle m'écrivit l'année dernière de lui envoyer quelques pots; mais je ne goûtai pas le ton de sa lettre et ne me rendis pas à son désir. J'ai eu tort. C'est une pauvre vieille créature infirme, et ce serait de la cruauté maintenant de n'avoir pas quelques prévenances pour elle. Portez-lui ces confitures; mais ayez soin qu'elle ne les ait pas à sa disposition avant d'avoir fait son testament. Je ne veux pas la flatter pour qu'elle me laisse quelques sacs d'écus, dont je puis me passer, Dieu merci! »

Sur ces entrefaites, les parents de la vieille dame accoururent. Mais celle-ci, connaissant le sentiment qui les poussait à cette démarche, fit fermer sa porte à tous ces importuns, ainsi qu'à son jeune neveu. Patty eut beau insister auprès de sa maîtresse, mistress Crumpe ne voulut rien entendre. Quant à son testament, elle l'avait déchiré dans un accès de colère, et ses parents se trouvaient de fait déshérités, malgré les instances de Patty qui épuisa tous les moyens en son pouvoir pour la faire revenir sur une détermination qui ne lui paraissait pas suffisamment justifiée. Cette générosité de la part d'une jeune fille qui n'ignorait pas les calomnies répandues sur son compte par ceux-là même dont elle prenaient les intérêts, au risque de déplaire à une maîtresse atrabilaire et souvent injuste, cette générosité paraissait inexplicable à mistress Crumpe. Son égoïsme ne pouvait comprendre tant de grandeur d'âme et de désintéressement.

Patty, désolée de n'avoir pu réussir dans sa tentative de conciliation, s'était retirée dans sa chambre. Elle fut interrompue dans ses réflexions par l'entrée de Marthe qui vint s'asseoir auprès d'elle et qui, d'un ton hypocrite, engagea une conversation évidemment calculée. Elle savait que

mistriss Crumpe avait anéanti son testament et qu'elle allait sans doute en faire un autre.

« Miss Patty, dit-elle, assurément vous serez bien partagée dans celui-ci. Et c'est justice, je le sais. Puis-je espérer que, s'il se présente une occasion, vous n'oublierez pas de dire deux mots en ma faveur ? »

Ce langage intéressé ne pouvait qu'exciter l'indignation de Patty. Elle répondit qu'elle ne s'occupait pas du testament de sa maîtresse ; que mistriss Crumpe était le meilleur juge de ce qu'elle devait faire de sa fortune ; et que, pour ce qui la concernait, elle ne convoitait aucun legs.

Marthe ne se trompait pourtant pas, en pensant que Patty serait généreusement partagée dans ce testament nouveau. Le lendemain, la vieille dame dit à la jeune fille, qui lui présentait une médecine :

« Ce sera un bonheur pour vous, mon enfant, si je passe la journée ; car, si je vis encore quelques heures, vous serez le plus riche parti de tout le comté. Je veux montrer à tout le monde que ma fortune est à moi, et que je suis maîtresse d'en faire ce qu'il me plaît. Allez vous-mêmes à Monmouth, mon enfant, aussitôt que vous aurez plissé mon bonnet, et amenez-moi le procureur chez qui travaille votre frère, afin qu'il prenne acte de mes dernières volontés. Ne dites mot de votre message à aucun de mes parents. Je vous en conjure, dans votre intérêt et pour mon propre repos. Ces harpies vous mettraient en pièces ; mais je leur montrerai que je suis libre de faire ce que bon me semble de mon argent. C'est bien la moindre satisfaction que je puisse retirer de ma fortune avant de mourir. Dieu sait tous les ennuis que ce maudit argent m'a causés pendant ma vie ; mais maintenant que je vais mourir...

— Ah ! madame, s'écria Patty, ne parlez pas de mourir ; votre voix n'a jamais été plus claire et plus distincte qu'aujourd'hui. Votre santé ne m'a jamais paru meilleure depuis longtemps. Vous pouvez vivre, vous vivrez, je l'espère, et vous verrez encore d'heureux jours que vous passerez, j'ose le dire, avec tous vos parents. Ils feront revenir la joie dans votre cœur, car je suis persuadée qu'ils sont désolés de vous avoir offensée.

— Cette fille est folle ! s'écria mistriss Crumpe. Quoi ! mon enfant, ne me comprenez-vous pas ? Je vous le dis aussi clairement que possible ; je veux vous laisser toute ma fortune. Eh bien ! pourquoi donc palissez-vous ainsi ?

— Parceque, madame, je n'ai l'intention de nuire à personne, et ne voudrais, pour rien au monde, m'attribuer ce qui revient légitimement à vos parents. Je puis vivre, comme je l'ai fait jusqu'ici, sans fortune, mais non sans l'estime de moi-même, sans la bonne opinion de mon père, de mes frères et de ma sœur ; et je la perdrais, à coup sûr, si je me rendais coupable d'une indécence. Vous le voyez, madame, ajouta Patty, j'ai eu la hardiesse de vous dire toute ma pensée ; j'espère que vous ne me ferez pas l'injure de m'obliger à accepter cette faveur. N'en croyez pas moins à ma sincère reconnaissance pour toute la bonté que vous me témoignez.

Patty, en finissant de parler, se détourna pour ne pas laisser voir combien elle était vivement émue.

« Vous êtes une singulière fille, dit mistriss Crumpe. Je n'aurais jamais cru cela, si je ne l'avais vu de mes yeux. Allez chez le procureur, comme je vous l'ai commandé. Je veux en finir. »

M. Barlow arriva afin de rédiger le testament. Patty l'introduisit dans la chambre.

« Ne vous en allez pas, mon enfant, dit mistriss Crumpe ; restez-là tranquillement assise sur le pied de mon lit, et sans détours, dites-moi franchement votre façon de penser. Monsieur, qui est un homme de loi habile, vous assurera qu'en dépit de tous je puis laisser ma fortune à qui me convient. Que la crainte de mes parents ne vous empêche donc pas d'être heureuse.

— Non, madame, interrompit Patty, ce n'est pas la crainte qui m'a inspiré ce que je vous ai dit ce matin, et qui me fait en ce moment persévérer dans mon opinion. Je ne voudrais pas faire quelque chose que je croirais mal, quand même personne au monde ne pourrait le savoir. Mais puisque vous voulez que je vous dise ce que je désire, j'ai un père qui est dans la plus grande détresse, et je souhaite que vous lui laissiez une petite somme.

— Avec de tels principes et de tels sentiments, s'écria M. Barlow, vous aurez plus de bonheur que ne pourrait vous en donner une fortune de dix mille livres de rentes.

Le contenu du testament de Mme Crumpe fut gardé secret ; Patty ignorait complètement de quelle façon sa maîtresse avait disposé de sa fortune. Contre toute attente, mistriss Crumpe languit pendant quelques mois, et Patty ne cessa pas un instant de lui prodiguer les soins les plus empreints. Mistriss Crumpe était trop égoïste pour s'attacher aux personnes qui l'entouraient ; cependant Patty faisait exception. Elle lui disait souvent :

« Il m'est pénible, ma pauvre enfant, de vous garder ainsi prisonnière durant vos plus belles années dans la chambre d'une malade. Je veux que vous alliez vous promener avec votre frère et votre sœur chaque fois qu'ils viendront vous chercher. »

Ces promenades étaient pleines de charmes pour Patty. Revenons maintenant à Fanny dont nous n'avons pas parlé depuis longtemps.

Quoique orgueilleuse, Mme Hungerford n'était pas égoïste ; Fanny demeurait avec elle depuis deux ans, et elle s'y était attachée.

Vers cette époque, un parent éloigné laissa à chacun de ses cinq enfants un petit héritage de dix guinées. Gustave, quoiqu'il eût le plus vif désir de posséder une montre, proposa le premier d'abandonner ce legs à Fanny. Ses frères et ses sœurs applaudirent à cette idée, et Mme Hungerford ajouta cinquante guinées à leur petite fortune.

« Je les avais mises de côté, dit-elle, dans l'intention d'acheter une glace pour mon salon. Mais elles seront mille fois mieux employées à récompenser quelqu'un qui a été si utile à mes enfants. »

Fanny possédait donc cent guinées. Elle en avait reçu cinquante de mistriss Hungerford, et autant des enfants.

Sa joie et sa reconnaissance étaient extrêmes, car elles se disaient qu'avec cet argent elle pourrait secourir son père : c'était le vœu le plus ardent de son cœur.

Mais voyons maintenant ce qu'est devenu James, pendant tout ce temps, chez son patron, M. Cleghorn, le mercier.

Durant les huit mois que James avait passés dans la maison de M. Cleghorn, il n'avait jamais donné à son patron le plus léger motif de plainte, et il premit avec tant de soin ses intérêts qu'il avait fini par obtenir toute sa confiance.

Il n'était cependant pas toujours facile de s'entendre avec M. Cleghorn. Il haïssait la flatterie et ne pouvait supporter la contradiction. James fut un jour sur le point de perdre à jamais ses bonnes grâces ; voici à quelle occasion.

Un soir, à la nuit tombante, un homme d'une physionomie et d'une tournure étranges, d'une corpulence énorme, enveloppé d'un habit à large poche, entra dans le magasin au moment où James se disposait à le fermer. Il posa les coudes sur le comptoir en face de James, et le regarda effrontément sans dire un mot. James ramassa précipitamment quelques pièces de monnaie dispersées sur le comptoir. L'étranger sourit comme pour faire voir que ce mouvement n'avait pas échappé à son regard pénétrant. Il y avait dans sa physionomie une expression de gaieté fine mêlée de fourberie. La gaieté semblait affectée, mais la fourberie était naturelle.

« Que demandez-vous, monsieur ? dit James.

— Un verre d'eau-de-vie et votre patron.

— Mon patron n'est pas ici, monsieur, et nous n'avons pas

d'eau-de-vie ; mais vous pourrez en trouver à la taverne qui est au coin de la rue.

—Il me semble que je dois savoir mieux que vous où trouver de l'eau-de-vie, et meilleure que vous n'en avez jamais bu, répondit l'étranger. Je n'en ai pas besoin, de votre eau-de-vie. Je voulais voir si vous étiez un bon enfant, voilà tout. Ne savez-vous donc pas qui je suis !

—Non, monsieur ; pas le moins du monde.

—Quoi ! n'avez-vous jamais entendu parler de l'amiral Tipsey ? D'où sortez-vous donc ! Vous ne connaissez pas cet amiral dont la noble pause vaut son pesant d'or, s'écria-t-il en frappant sur la vaste rotundité dont il s'enorgueillissait. Laissez-moi entrer dans l'arrière-boutique ; j'attendrai là l'arrivée de votre patron.

—Monsieur, je ne puis vous laisser entrer."

Il pensait que l'étranger était ivre ou feignait de l'être ; et il réunit toutes ses forces pour l'empêcher de passer outre.

M. Cleghorn entra au moment du débat.

—Quoi donc ! qu'y a-t-il ! Ah ! c'est vous, amiral ! s'écria-t-il avec un ton de familiarité qui surprit James. Laissez-nous, James ; vous ne connaissez pas l'amiral !"

L'amiral Tipsey était un contrebandier. Il avait le commandement de deux ou trois navires qui faisaient la fraude, et il se donnait, à cause de cela, le titre d'amiral, titre que peu de personnes eussent osé lui contester quand il tenait son énorme canne à la main. Quant au nom de *Tipsey*, qui signifie "à moitié ivre," tout le monde reconnaissait qu'il lui était justement acquis, car il ne passait pas un jour de l'année sans s'enivrer.

A la grande surprise de James, l'amiral, après avoir pris une tasse de thé, déboutonna son habit de haut en bas, et se débarrassa tout d'un coup de son faux embonpoint. Autour de lui étaient roulées d'immenses pièces de dentelle et de superbe batiste. Une fois dégagé de tout ce bagage, il eût été difficile de le reconnaître, tant il paraissait maigre et grêle.

Alors il demanda de la paille fraîche et se mit à en bourrer ses habits jusqu'à ce qu'il eût repris un embonpoint convenable.

—Ne vous disais-je pas, jeune homme, que je portais sous mon habit de quoi émerveiller les badauds ? La dentelle que voilà, sans parler de la batiste, vaut deux fois ce que vous la payerez, M. Cleghorn. Bonne nuit ; je reviendrai demain matin pour terminer mes affaires. Mais ne soudrez pas que votre jeune homme me ferme la porte au nez comme il l'a fait aujourd'hui. Malgré cela, voici une cravate pour vous, ajouta-t-il, en se tournant vers James et en lui jetant un morceau de batiste magnifique. Je veux vous engager au service de l'amiral Tipsey."

Mais James suivit l'amiral jusqu'à la porte et lui rendit le morceau de batiste, malgré les efforts de celui-ci pour le lui faire accepter.

—Je vois, James, dit M. Cleghorn quand le contrebandier fut parti, que vous n'aimez pas beaucoup notre amiral.

—Je ne sais rien de lui, monsieur, si ce n'est qu'il est contrebandier, et, pour cette raison, je désire n'avoir aucune relation avec cet homme.

—Peu suis fâché, dit M. Cleghorn d'un ton qui trahissait la honte et la colère ; j'ai la conscience aussi délicate que tout autre, et cependant je crois que je ne dédaignerai pas d'entrer en relations avec lui, quoiqu'il soit contrebandier. Et, si je ne me trompe, je pourrai gagner ainsi beaucoup d'argent. Je n'ai cependant encore rien eu à démêler avec ces gens-là, mais je connais beaucoup de personnes à Monmouth qui ont acquis, grâce à eux, une très-belle fortune. Voyez notre voisin, M. Raikes ; c'est ainsi qu'il est devenu riche ! Pourquoi donc serais-je, moi, plus scrupuleux que d'autres ? Beaucoup de gens des plus distingués, font des affaires avec eux. Et pourquoi donc un marchand se montrerait-il plus délicat que ces personnes-là ? Parlez, je veux savoir votre opinion."

James dit à son maître, avec tout le respect qu'il lui devait, qu'il était, selon lui, préférable de n'avoir aucun rapport avec l'amiral Tipsey ou tout autre contrebandier. Il ajouta que les hommes qui se livrent à un commerce illicite et qui se font une habitude constante de la fourberie et du mensonge ne peuvent être de sincères associés. Mettant même à part la question de moralité, il dit que le métier de contrebandier était une sorte de jeu de hasard dans lequel on pouvait gagner une fortune aujourd'hui et se ruiner demain.

—En vérité, dit M. Cleghorn d'un ton ironique, vous raisonnez parfaitement pour votre âge ; où avez-vous acquis toute cette sagesse ?

—Chez mon père, monsieur, qui m'a appris tout ce que je sais de bon. J'ai eu un oncle qui s'est ruiné dans le commerce de la contrebande, et qui serait sans doute mort en prison sans le secours de mon père. J'étais bien jeune alors, mais je me souviens encore que le jour où mon oncle fut arrêté devant ma tante et devant ses enfants dans les larmes, mon père me dit : "Que ceci soit une leçon pour toi, mon cher James ; tu seras plus tard dans le commerce ; n'oublie jamais que la probité est la meilleure politique ; l'honnête homme finit toujours par réussir dans ses affaires."

—C'est bien, c'est bien ; pas un mot de plus, s'écria M. Cleghorn. Je vous souhaite une bonne nuit."

Le lendemain, quand M. Cleghorn arriva dans le magasin, il n'adressa la parole à James que pour lui faire des reproches. Celui-ci les supporta avec patience, convaincu qu'il ne les méritait pas et que la mauvaise humeur de son maître se dissiperait avec le temps.

—Certainement, lui dit enfin M. Cleghorn, je n'ai que des éloges à vous adresser sur la manière dont vous expédiez mes paquets et dont vous faites mes factures. Vous n'ignorez pas que vous les méritez. Mais pourquoi ne m'avez-vous pas donné l'explication complète de la maxime de votre père : "La probité est la meilleure politique," pourquoi ne m'avez-vous pas avoué la pensée secrète que renfermait votre avis au sujet de l'amiral Tipsey et des contrebandiers ?

—Je n'ai aucune arrière-pensée, monsieur, dit James d'un ton si plein de franchise que M. Cleghorn ne put s'empêcher de le croire. Je ne sais pas ce que vous voulez dire par ces mots. Si je consultais mes propres intérêts au lieu des vôtres, je tâcherais d'employer toute mon influence sur vous en faveur de ce contrebandier ; car voici une lettre que j'ai reçue de lui ce matin, dans laquelle il sollicite mon amitié, et qui renfermait un billet de dix livres sterling que je lui ai rendu."

M. Cleghorn fut charmé de la franchise et de la simplicité avec laquelle James lui disait cela, et mettant immédiatement de côté toute froideur, il s'écria :

—James, je vous demande pardon. Je le vois, je vous avais mal compris. Je suis convaincu maintenant qu'il n'y avait pas de double sens dans l'avis que vous m'avez donné hier au soir.

—Vous ne savez donc pas, ajouta M. Cleghorn, que l'amiral Tipsey, comme il s'est nommé lui-même, laissera un jour à son neveu, le jeune Raikes, plus d'argent que je n'en laisserai à ma fille. C'est par singularité qu'il s'habille étrangement comme vous l'avez vu hier, et c'est pour se distraire qu'il fait la contrebande. Il est vrai que cela lui rapporte ; aussi possède-t-il une très-belle fortune, et il m'a déjà proposé d'unir ma fille à son neveu. . . . Je vois que vous commencez maintenant à me comprendre. Le jeune homme est spirituel, il doit venir ici ce soir ; ne dites pas un mot de plus contre les contrebandiers, je vous en prie.

—Je vous obéirai, monsieur, dit James.

Le jeune Raikes et son oncle le riche contrebandier vinrent faire leur visite. Mais Tipsey, se voyant méprisé par James, exigea de M. Cleghorn le renvoi de son commis. M. Cleghorn eut la faiblesse d'y consentir, tant il tenait à ce riche mariage.

Quand James vint lui faire ses adieux, M. Cleghorn ne savait quelle contenance tenir. Il lui dit : "Ainsi, nous allons nous quitter. . . . C'est triste ! mais enfin votre loyauté, votre bon sens vous disent que. . . . enfin vous devez comprendre. . . ."

A chaque parole, M. Cleghorn prenait une prise de tabac, et il lui était impossible d'achever sa phrase. Enfin il s'écria : "C'est une chose décidée. Voyons, donnez-moi la main avant de partir."

M. Cleghorn mit dans la main de James un billet de cinquante livres et une lettre de recommandation pour une des meilleures maisons de Liverpool, où il aurait le double de ce qu'il avait gagné jusque-là. Mais James était désolé de quitter Monmouth, où il laissait son père, son frère et sa sœur.

Dans la soirée, James se rendit à l'auberge où descendait la voiture de Liverpool, pour y coucher. En traversant une rue qui conduit à la rivière de Wye, il entendit un grand bruit de gens qui se querellaient. A la clarté de la lune, il aperçut plusieurs hommes qui se battaient dans un bateau amarré au rivage. Il interrogea une personne qui sortait de l'auberge et qui paraissait se soucier fort peu de la querelle.

"Ce sont des contrebandiers qui se disputent pour le partage de leur butin," dit le passant, qui pressa le pas afin de s'éloigner du lieu de la querelle.

James, de son côté, s'en allait en toute hâte, lorsqu'il entendit les cris : "Au meurtre ! au secours ! au secours !" Puis tout reentra dans le silence.

Quelques instants après, il lui sembla distinguer des gémissements. Il n'hésita pas à se diriger du côté où se faisaient entendre ces plaintes, dans l'espoir de rendre service à un malheureux. Lorsqu'il arriva, les gémissements avaient cessé : il regarda de tous côtés et ne put distinguer que les hommes du bateau qui ramaient avec force en descendant la rivière. Il se tint pendant quelques minutes sur le rivage, sans rien entendre que le bruit de leurs avirons. Puis un homme du bateau s'écria avec un terrible jurément : "Le voilà ! le voilà ! il vit encore ! Nous ne lui avons pas donné son compte ! il nous donnera le nôtre, lui !" Les bateliers ramèrent de nouveau de toutes leurs forces, et James entendit encore les gémissements, quoiqu'ils fussent plus faibles qu'auparavant. Il chercha et finit par trouver le blessé, qui, après avoir été jeté par-dessus le bord, était parvenu à grand-peine à gagner le rivage, et s'était évanoui de fatigue en touchant la terre. Lorsque le malheureux reprit ses sens, il pria James de le transporter au cabaret le plus proche et de faire venir un chirurgien pour panser ses blessures. Le chirurgien vint, les examina et déclara qu'il craignait bien que le pauvre homme n'eût pas plus de vingt-quatre heures à vivre. Aussitôt qu'il fut capable de parler d'une manière intelligible, il déclara qu'il était allé boire avec des contrebandiers qui venaient de faire entrer de l'eau-de-vie dans la ville. Ils s'étaient pris de querelle à propos d'un baril de la liqueur introduite en fraude, et il ajouta qu'il reconnaissait bien celui qui lui avait porté le coup mortel.

On se mit immédiatement à la poursuite des contrebandiers, et l'on parvint à les arrêter. Ils furent conduits devant le magistrat. Tant que dura l'instruction, ils espérèrent qu'on les relâcherait sous caution. Ils avaient envoyé prévenir Tipsey, dont ils se disaient les hommes, et attendaient qu'il envoyât la somme nécessaire pour leur caution ; mais la caution de leur ami Tipsey ne fut pas jugée suffisante par le magistrat.

"En premier lieu, je ne puis relâcher ces hommes sous caution ; et si je le pouvais, dit le magistrat, pensez-vous que je puisse accepter la caution d'un tel personnage !

— Je le croyais très riche, dit James à voix basse.

— Vous vous trompez, monsieur, reprit le magistrat ; c'est

un homme ruiné ! J'ai de bonnes raisons pour le savoir. Il a un neveu, un M. Raikes, qui est joueur. Tandis que l'oncle faisait ici, au péril de sa vie, le trafic de la contrebande, le neveu, qui a reçu à Oxford l'éducation d'un homme du monde, perdit au jeu tout l'argent gagné par Tipsey durant vingt ans de trafic. De tels garnements finissent toujours ainsi. Tipsey n'est pas digne de la moindre compassion.

James, surpris de ce qu'il venait d'entendre, résolut de retourner sur-le-champ chez M. Cleghorn afin de le mettre sur ses gardes.

Il se rendit de grand matin au magasin.

"Vous ne paraîsez pas très satisfait de me revoir, dit-il à M. Cleghorn, et peut-être imputerez-vous à de mauvaises intentions la confiance que je viens vous faire. Mais mon estime pour vous me détermine à vous communiquer ce que j'ai appris ; vous ferez de mon information tel usage qu'il vous plaira."

James raconta tout ce qui s'était passé, et quand M. Cleghorn eut entendu son récit, il le remercia dans les termes les plus vifs pour la sollicitude qu'il lui avait témoignée dans cette circonstance. Il l'engagea même à rester quelques jours de plus à Monmouth.

Inquiet des renseignements qu'il avait reçus de James, M. Cleghorn fit une enquête sur le jeune Raikes et sur son oncle. Les parents du jeune homme avaient tenu profondément secrètes les pertes considérables qu'il avait faites au jeu. Il leur avait été d'autant plus facile de dissimuler sa conduite qu'il était demeuré longtemps éloigné d'eux ; il n'était revenu à la maison qu'après avoir complété son éducation.

Le magistrat de qui James tenait ses premières informations avait à Oxford un fils qui confirma ces renseignements à M. Cleghorn. Celui-ci frémit du danger auquel il avait exposé sa fille. Le projet de mariage avec le jeune Raikes fut immédiatement rompu, et le mercier cessa toute relation avec Tipsey et les contrebandiers.

Il exprima sa reconnaissance pour James avec toute la vivacité de ses sentiments :

"Revenez demeurer avec nous, dit-il. Vous nous avez sauvés, ma fille et moi, de la ruine. Vous ne resterez pas mon commis plus longtemps, vous serez désormais mon associé. Je crois, maintenant que c'est fini, que j'aurais eu le cœur brisé de me séparer de vous. Mais votre père. . . ."

— Oh ! monsieur, interrompit James, si vous allez dire quelque chose de désobligeant pour mon père, de grâce ne le faites pas, je vous en conjure, car je ne puis le souffrir. Je ne le puis, en vérité, et ne le dois pas. C'est le meilleur des pères !

— Je suis certain qu'il possède le meilleur des fils, et c'est la plus douce bénédiction qui soit en ce monde. Je ne voulais rien dire d'offensant pour lui ; j'allais seulement exprimer mes regrets de voir le père de mon associé dans une maison de charité.

— Il est déterminé à y rester, dit James, jusqu'à ce que ses enfants aient assez gagné d'argent pour le soutenir sans se gêner. Mon frère, mes deux sœurs et moi nous devons nous trouver tous ensemble à la maison de charité le premier du mois prochain, qui est le jour anniversaire de la naissance de mon père, nous réunirons alors tout notre gain et nous verrons ce que nous pouvons faire pour lui.

— Souvenez-vous alors que vous êtes mon associé, dit M. Cleghorn. Ce jour-là vous me prendrez avec vous. Ma bonne volonté fait partie de votre avoir, et mes promesses n'ont jamais été prises pour de vaines paroles."

(Traduit de l'anglais de miss Edgeworth.)

(La suite au prochain numéro.)

## EDUCATION.

**Comment on apprend aux enfants à obéir.**

Habituer les enfants à obéir promptement est un des points les plus importants en éducation, et cependant ceux qui les élèvent ne savent pas toujours obtenir cette prompte obéissance. Beaucoup même font tout ce qu'il faut pour empêcher de contracter cette précieuse habitude. Les uns fatiguent les enfants de commandements sans importance, qui souvent se contredisent, et auxquels ils ne paraissent pas tenir eux-mêmes. Les autres, après avoir donné des ordres ou des défenses, ne prennent aucune des précautions qui seraient indispensables pour forcer les enfants à s'y conformer. La légèreté, l'étourderie naturelle au jeune âge, portent ceux-ci à oublier ces ordres ou ces défenses, et, peu à peu, ce qui était un oubli, un simple défaut d'attention, devient chez eux une habitude et une espèce de mépris pour les volontés de leurs parents et de leurs maîtres.

A l'école comme dans la famille, le seul moyen d'habituer à l'obéissance est de ne jamais rien commander sans nécessité et sans être bien décidé à se faire obéir. Il n'y a rien de plus propre à porter un enfant à la désobéissance que de lui donner des ordres trop multipliés et de lui en donner sans l'obliger à les exécuter et sans le mettre dans l'impossibilité de s'en dispenser. Un enfant s'habitue par là à mépriser la voix de ses parents ou de ses maîtres, et en peu de temps cette habitude devient si forte, qu'il faut sans cesse recourir aux prières ou aux menaces.

C'est ainsi que cent fois le jour, dans une classe, un maître, étourdi par le bruit des élèves, les rappelle au silence, et l'instant d'après le trouble recommence aussi fort qu'auparavant. Pourquoi cela ? C'est qu'en commandant le maître n'a pas su prendre ce ton ferme, mais sans colère et sans impatience, qui montre la résolution de se faire obéir : c'est aussi qu'il ne sait pas employer en même temps les moyens nécessaires pour tenir les enfants occupés et les empêcher de retomber dans leurs habitudes de dissipation. Nous avons emprunté déjà, à un excellent ouvrage du docteur Abbott, un exemple qui prouve ce qu'il faut de prudence et de fermeté pour élever les enfants, mais qui montre en même temps combien la fermeté, employée à propos dans une seule circonstance, suffit quelquefois pour dompter à jamais le caractère le plus entier. Nous empruntons aujourd'hui au même auteur quelques exemples qui feront voir par quels moyens on parvient aisément à se faire obéir, et combien, au contraire, l'indocilité des enfants est souvent la faute de ceux qui les élèvent. Bien que les conseils de l'auteur concernent plus spécialement l'éducation de la famille, ils ne trouvent pas moins leur application dans l'éducation publique. Sous ce rapport, ces exemples sont un intéressant appendice aux articles du *Bulletin* sur la discipline. Mais laissons la parole au docteur Abbott.

« Marie, laisse là ce livre, » dit une mère à sa fille qui vient de prendre un livre sur la table.

Marie se tient tranquille un moment, et puis après reprend le livre.

« Ne t'ai-je pas dit, s'écrie sa mère, de laisser ce livre ? Pourquoi ne m'obéis-tu pas ? »

Marie s'éloigne et revient à son amusement favori. Peu à peu le livre descend et tombe par terre. La mère se fâche, donne un soufflet à l'enfant, et remet le livre sur la table en disant : « Je ne sais pas pourquoi mes enfants ne m'obéissent pas mieux. »

Ce n'est pas là une scène de famille bien intéressante ; mais tout le monde conviendra qu'elle arrive assez souvent ; et après cela, est-il surprenant qu'un enfant ne sache pas obéir ? Non, car c'est sa mère elle-même qui le conduit à l'insubordination ; il n'écoute pas les avertissements qu'on lui donne, et on ne le châtie pas à cause de son manque de soumission, mais à cause de l'accident qui en est résulté. Si le livre n'était pas tombé, l'enfant n'aurait subi aucune punition. Prenez donc pour principe de faire respecter chez vous les ordres que vous donnez comme une loi absolue.

Un jour, en parcourant la campagne à cheval, je fus surpris par un orage et forcé de chercher un abri dans une ferme. Une demi-douzaine d'enfants intraitables couraient à travers la chambre et faisaient un tel vacarme, qu'il m'était impossible d'entendre ce que leur père me disait au coin du feu. Je ne pus m'empêcher d'en manifester ma surprise, et le père, se tournant vers eux, leur cria : « Allons, pas tant de bruit ! »

Mais cette voix ne leur causa pas une grande émotion. Un instant après il leur cria : « Taisez-vous, ou je vais vous fouetter, aussi sûr que me voici. » Mais les enfants, accoutumés à ces menaces, continuèrent à crier et à se quereller.

A la fin, le pauvre père se tournant vers moi, me dit : « J'ai les

enfants les plus méchants de la contrée, je ne peux venir à bout de rien avec eux. »

Le fait est que ces enfants avaient un père imprudent, qui leur enseignait de son mieux à désobéir, parce qu'il ne les forçait pas de suivre l'injonction qu'il leur avait une fois donnée. Ce ne sont pas là, il est vrai, des cas qui se présentent tous les jours, mais aussi souvent qu'une mère permet qu'on brave son autorité, elle s'expose à être méprisée de ses enfants, et leur donne une vraie leçon de désobéissance.

Et croit-on qu'il soit difficile de se faire réellement obéir ? Prenons, par exemple, ce que j'ai rapporté tout à l'heure de l'enfant jouant avec le livre. Une mère sage lui eût dit d'un ton de voix bien décidé : « Mon enfant, vous ne devez pas jouer avec ce livre. » L'enfant s'arrête un moment, et puis cède de nouveau à sa tentation. La mère se lève sur-le-champ, prend l'enfant par le bras et l'emmène dans une autre chambre. Elle se place devant elle, et lui dit avec calme : « Je vous avais défendu de toucher ce livre ; vous m'avez désobéi ; je suis fâchée de vous punir. »

Marie se met à crier et promet d'être plus obéissante une autre fois.

« C'est bien, dit la mère ; mais vous avez manqué de soumission, il faut que vous soyez punie. »

Elle lui inflige une correction dont elle puisse se souvenir, en lui disant : « Croyez-vous que vous n'affligiez pas votre mère en l'obéissant à vous punir ? Mais elle aime son enfant et veut le rendre bon. »

Après cela elle quitte Marie pour quelques minutes, car un instant de solitude rend l'impression que l'enfant a reçue plus profonde.

Elle revient, prend Marie sur ses genoux et lui dit : « Vous repentez-vous d'avoir désobéi à votre mère ? »

Presque tous les enfants répondront : « Oui. »

— Voulez-vous être sage et obéissante à l'avenir ?

— Oui, maman.

— C'est bon, je vous pardonne ; mais Dieu a été offensé, car vous lui avez désobéi à lui comme à moi. Voulez-vous lui demander pardon ?

— Oui, maman. »

La mère s'agenouille avec sa fille et fait une simple prière pour demander à Dieu l'oubli de cette faute, le retour de la paix et du bonheur ; elle la ramène ensuite humble et soumise. Le soir, avant de se coucher, elle lui rappelle encore avec douceur son acte de désobéissance, et l'engage à en demander de nouveau pardon à Dieu. Marie, dans sa simplicité, confesse à Dieu la faute qu'elle a commise, et le prie de lui pardonner et de veiller sur elle pendant la nuit.

Le lendemain, quand elle s'éveille, ne regarde-t-elle pas avec plus de respect sa mère, en songeant à la correction qu'elle a reçue la veille ? Quand elle ira jouer dans la chambre, oubliera-t-elle sitôt la leçon qu'on lui a donnée ? Non ; de tels actes de discipline établissent dans l'esprit de l'enfant un principe qui soutiendra l'autorité de la mère dans chaque circonstance.

Je sais que beaucoup de mères n'ont pas le temps de consacrer tant de soins à l'éducation de leurs enfants ; mais il faut la moitié moins de temps pour diriger des enfants soumis, qu'il n'en faut pour conduire une famille indocile. Le vrai moyen de gagner du temps, c'est d'imprimer une bonne direction à ceux que l'on doit conduire ; autrement, comment les mères supporteraient-elles d'être toujours distraites et fatiguées par la désobéissance, comment auraient-elles un instant de liberté, si, à toute heure, la méchanceté de leurs enfants venait les arracher à leurs occupations ?

Voyez les parents qui ont des enfants accoutumés à suivre leurs caprices : ils sont peut-être occupés d'un travail qu'ils doivent finir promptement ; mais à chaque instant il faut qu'ils abandonnent leur ouvrage pour voir ce que deviennent ces enfants. Samuel grimpe sur une table ; Jeanne tire les tiroirs en bas ; George galope à travers la chambre sur un bâton, et la mère, assourdie par tout ce vacarme, se demande ce qui peut rendre ces enfants aussi turbulents.

« Jeanne, laisse ces tiroirs, » dit-elle.

Jeanne s'éloigne un moment, court après son frère Charles, et revient à sa première distraction.

« George, quitte ce bâton. »

Et George ne tient aucun compte de l'ordre qu'on lui donne.

La mère qui remarque comme il abîme les meubles et le tapis lui donne un soufflet, prend le bâton, le remet à sa place ; mais un instant après, George s'empare de la pelle, et recommence à galoper.

Je n'ai pas besoin de pousser cette scène plus loin. Tous les lecteurs conviendront qu'elle n'est pas exagérée. Il y a des milliers d'être entrainés ainsi dans la désobéissance. La mère vous dira ensuite qu'elle n'a pas le temps de s'occuper de ses enfants ; si elle avait rempli ses devoirs envers chacun d'eux, elle se fût épargné beaucoup de soucis et une grande perte de temps.

Prenons, par exemple, une autre mère qui se trouve chargée des mêmes occupations. Elle a appris à ses enfants à obéir promptement et sans réplique; elle en place trois, je suppose, dans un coin de la chambre, avec quelques morceaux de bois, en leur disant comment il faut s'y prendre pour bâtir de petites maisons, et en leur recommandant bien de ne pas l'interrompre, parce qu'elle a un travail à finir; les trois autres s'en vont avec leurs ardoises s'essayer à dessiner, à écrire; ainsi pourvus de ce qu'il leur faut, ils passeront tranquillement et avec joie une demi-heure, une heure. La mère, pendant ce temps, continue son travail. De temps à autre, elle lève les yeux sur eux, et leur dit un mot d'encouragement, tantôt remarquant l'édifice des petits architectes, tantôt les dessins qu'ils font sur l'ardoise. Les enfants s'aperçoivent qu'elle les observe, qu'elle s'intéresse à leurs jeux et à leurs travaux, ils sont tranquilles, joyeux, et rien ne trouble leur mère.

Elle ne les laissera pas cependant continuer ce même genre de distraction jusqu'à ce qu'ils en soient las. Au bout d'une heure, elle leur dira: « Allons, mes enfants, vous avez assez joué; prenez vos morceaux de bois, et remettez-les dans le tiroir.—Oh! maman, dira l'un, laisse-moi achever ma petite maison.—C'est bien, répond la mère, achève-la, mais dis-moi quand tu auras fini. »

Quelques minutes après l'enfant s'écrie: « Regarde quelle large maison j'ai bâtie! » La mère regarde, donne quelques paroles d'encouragement, puis elle apprend aux uns à remettre leurs matériaux en place, aux autres à suspendre leurs ardoises, en sorte que le lendemain ils retrouvent tout sans difficulté.

Et maintenant quelle est celle de ces deux mères qui a gagné le plus de temps et qui a été le plus tranquille? et qu'elle est celle qui trouvera, par la suite, plus de consolation dans le caractère de ses enfants?

Quelques personnes diront peut-être que c'est là un tableau fait à plaisir. Il est vrai que de pareilles scènes ne se présentent pas souvent, mais il est vrai aussi qu'elles peuvent se présenter. Il y a bien des familles où les parents sont heureux et les enfants pleins d'affection, et ces familles ne se trouvent pas seulement dans les classes riches et instruites; il ne faut ni fortune ni une grande instruction, pour pouvoir diriger l'éducation d'un enfant; il faut tout simplement que la mère sache se faire respecter et obéir, qu'elle crée à ses désirs quand ils sont raisonnables, qu'elle s'étudie à le rendre heureux; mais qu'elle ne lui permette jamais d'entrer en contradiction avec elle-même.

Voilà, par exemple, comme nous l'avons vu tout à l'heure, des enfants qui jouent avec des morceaux de bois. La mère les engage à cesser; l'un d'eux lui demande la permission de continuer encore quelques instants, et la mère la lui accorde: c'est là un acte d'indulgence judiciaire. Mais supposons que les enfants continuent à jouer, sans avoir égard à l'ordre de leur mère; ceci devient un acte manifeste de désobéissance. Les enfants consultent leur propre inclination au lieu de se soumettre à ce qu'on leur ordonne. Des parents sages ne laisseront pas impunie une telle licence; peut-être penseront-ils que dans ce cas une réprimande sérieuse suffit; mais il ne manque-t-elle pas cette occasion de leur donner une bonne leçon d'obéissance.

Nous avons cherché à démontrer, dit Abbott, en terminant ce sujet, que le principe fondamental de toute vraie direction était celui-ci: « Quand vous donnez un ordre, faites qu'il soit invariablement exécuté; » or, Dieu a remis à chacun de vous le pouvoir qui lui est nécessaire. Vous avez entre les mains un petit enfant faible et dépendant entièrement de vous; s'il désobéit, vous pouvez le priver d'un plaisir qu'il s'est promis ou lui infliger une punition; mais il faut que ces actes de sévérité arrivent toujours d'une manière si assurée, que dans l'esprit de l'enfant l'idée de désobéissance soit alliée à l'idée de souffrance; si vous n'usez pas du pouvoir que Dieu vous a remis, c'est votre faute, et vous en subirez les conséquences. Il en coûte souvent de punir; mais vous ne pouvez vous écarter en cela de votre devoir sans vous exposer à toutes les douleurs que l'indocilité de vos enfants entraîne avec elle. Si le courage vous manque pour les priver d'une jouissance ou leur infliger un châtiement, souvenez-vous que les chagrins auxquels vous serez peut-être livré plus tard ne sont pas immérités.

**Applications du Calcul à la Morale et à l'Économie Domestique.**

**SUJETS D'EXERCICES POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES.**

La voie utile et pratique dans laquelle le *Bulletin* s'est efforcé de faire entrer l'enseignement du calcul, a été suivie avec profit par les instituteurs, qui ont su approprier les problèmes aux besoins particuliers de leurs communes et faire servir ainsi les exercices scolaires à la réforme des habitudes funestes au bien-être et à la moralité des habitants. Nous reproduisons ci-après les questions données à ses élèves par l'un d'eux qui dirige l'école d'un village dont la population consomme, en liqueurs et en tabac, une grande partie du produit de son travail.

Les jeunes gens et les hommes du village de... émigrent pendant cinq mois de l'année, pour aller chercher au dehors des moyens d'existence et un supplément aux ressources insuffisantes de la culture de leurs terres. Ils vont dans les départements voisins ou dans un état limitrophe construire et diriger des fours à chaux, et ils rapportent dans leurs familles une modeste somme qui pourrait subvenir aux besoins réels de la vie; mais, malheureusement, ils passent plusieurs mois de l'hiver dans le désœuvrement, et, pour se soustraire à l'ennui, ils se réunissent, ils jouent, ils font de la dépense au cabaret.

Comprenant combien de dures privations doivent s'imposer les familles par suite des dépenses inutiles et souvent nuisibles des petits verres et de la pipe qui absorbent la plus forte part des fonds rapportés du dehors; pénétré du désir de seconder l'active sollicitude du curé et de contribuer à guérir cette plaie; mais ne pouvant agir directement par l'exhortation de la parole, l'instituteur a eu recours à l'éloquence des chiffres, pour appeler la réflexion sur les conséquences ruineuses des habitants dont il avait à cœur d'opérer la réforme.

Il a recherché et fait recueillir par les élèves les éléments des petits problèmes qui suivent; il a fait exécuter les calculs en classe. Les enfants ont été frappés des résultats amenés par ce groupement de chiffres qu'ils avaient remis et combinés eux-mêmes; ils ont parlé de leurs travaux; les calculs ont circulé dans les familles; ils ont été examinés, discutés et reconnus justes; la population s'est émue de la leçon indirecte et irréfutable qu'elle recevait, et des réformes salutaires ont été entreprises.

Plusieurs pères de famille ont successivement voulu réparer leurs torts, ils ont louché des instruments de travail et se sont mis à l'œuvre pour s'arracher à la terrible démonstration d'un chiffre inexorable. Au premier bénéfice, qui résultait de la suppression d'une dépense superflue, est venu se joindre le produit graduellement croissant du travail exécuté.

C'est ainsi que les devoirs de l'école peuvent, par une direction éclairée et pratique, devenir une prédication éloquent et fructueuse, non-seulement pour les élèves, mais encore pour les familles. Dans le village de... les parents se font maintenant un devoir d'envoyer assidûment les enfants à l'école, consentant volontiers à se priver des secours qu'ils pourraient en recevoir pour les travaux des champs, et l'instituteur est récompensé de son zèle pour le bien, en voyant que sa classe n'éprouve pas pendant l'été la désertion si habituelle et si préjudiciable aux progrès de l'instruction primaire. Cette preuve d'estime et de confiance des familles pour l'instituteur n'est-elle pas un bien précieux encouragement et une récompense enviable?

**PROBLÈMES SUR L'ÉCONOMIE.**

1.—Le village de... a une population totale de 800 âmes, répartie en 160 feux. Les hommes et les jeunes gens, formant le quart du nombre des habitants, émigrent pendant 5 mois de l'année, et gagnent au rude métier de charbonnier moyennement 20 francs par mois, toutes dépenses payées.

On demande: 1o le nombre d'émigrants;—2o le nombre moyen de personnes par famille;—3o le revenu net du travail de chaque émigrant;—4o la somme totale apportée au village par tous les émigrants;—5o la portion moyenne de ce revenu par famille;—6o la part qui reviendrait à chaque individu si on en faisait le partage.

*Solution.*—1o Émigrants, 800 : 4 = 200;

2o Nombre de personnes par famille, 800 : 160 = 5;  
3o Revenu net du travail de chaque émigrant pour 5 mois, 20f × 5 = 100f;  
4o Somme apportée au village par les 200 émigrants, 100 × 200 = 20000 f;  
5o Répartition de la somme par famille, 20000f : 160 = 125f. ;  
6o Répartition par individu, 20000f : 800 = 25f.

II.—Ils contractent et rapportent au pays, où ils demeurent le reste de l'année, l'habitude de la pipe et du petit verre. La plupart même sont oisifs pendant 5 mois de l'hiver et passent à l'auberge une grande partie de la journée à jouer et consommer de la bière ou du vin.

On compte 104 fumeurs qui usent en moyenne pour 45 centimes de tabac par semaine, 60 buveurs de goutte qui consomment moyennement pour 15 cent. d'eau-de-vie par jour, et environ 80 habitués des auberges, où on écoule par année 30 feuilletes de bière, de 105 litres chacune, à 50 cent. le litre, et 55 hectolitres de vin à 65 cent. le litre.

On demande: 1o le montant de la consommation faite au village, en vin,—2o en bière,—3o en eau-de-vie, pendant les 7 mois de séjour des hommes;—4o le nombre de litres d'eau-de-vie, en comptant 42 petits verres à 10c. par litre;—5o le montant des dépenses en tabac pour l'année entière;—6o le total de ces dépenses superflues;—7o à combien est ainsi réduit le bénéfice rapporté par les émigrants.

*Solution.*—1o Dépense en vin..... 65f × 55 hect. = 3575f.  
2o En bière, 30 feuilletes de 105f = 3150f; 0f,50 × 3150f = 1575f.

Les deux articles ensemble forment une dépense annuelle de	5150f.
3o En eau-de-vie, 60 buveurs en 7 mois ou 210 jours,	
0f,15 × 60 × 210 = .....	1890f.
4o Nombre de litres, 42 verres à 10c. = 4f,20, 1890; 4f,20 =	
450 lit. ....	
5o En tabac, 104 fumeurs à 45c. par semaine, par an	
0f,45 × 104 × 52 = .....	2433f 60c
6o Total des dépenses superflues pour l'année.....	9473f 60c
7o Le bénéfice de l'émigration est ainsi réduit à 20000f—	
9473f,60 = .....	10526f,40



III.—On demande de calculer quelle est, par jour, par semaine, par mois et pour l'année, la dépense : 1o d'un fumeur ;—2o d'un buveur de goutte ;—3o d'un habitué de l'auberge ;—4o d'un individu qui fume et boit la goutte ;—5o de celui qui fume et fréquente l'auberge ;—6o de celui qui boit la goutte et fréquente l'auberge ;—7o d'un individu qui fait les trois consommations à la fois.

*Solution.*—Dépense d'un fumeur :

Par semaine.... 0f,45  
 Par an..... 0f,45 X 52 semaines = 23f,40.  
 Par jour..... 0f,45 : 7 = 0f,06.  
 Par mois..... 23f,40 : 12 = 1f,78.

2o Dépense d'un buveur de goutte :

Par jour..... 0f,15  
 Par semaine.... 0f,15 X 7 = 1f,05.  
 Par mois..... 0f,15 X 30 = 4f,50.  
 En 7 mois de séjour au pays, 4,50 X 7 = 31f,50.

3o Dépense d'un habitué d'auberge :

En 7 mois de séjour, 5150f : 80 personnes = 64f,37.  
 Par mois..... 64f,37 : 7 = 9f,19.  
 Par jour..... 9f,19 : 30 = 0f,306.  
 Par semaine.... 0f,306 X 7 = 2f,14.

4o Dépense d'un fumeur et buveur de goutte :

Par jour..... 0f,06 X 0f,15 = 0f,21.  
 Par semaine.... 0f,45 X 1f,05 = 1f,50.  
 Par mois..... 1f,78 X 4f,50 = 6f,28.  
 Par an..... 23f,40 X 31f,50 = 54f,90.

5o Dépense d'un fumeur et habitué d'auberge :

Par jour..... 0f,06 X 0f,306 = 0f,366.  
 Par semaine.... 0f,45 X 2f,14 = 2f,59.  
 Par mois..... 1f,78 X 9f,19 = 10f,97.  
 Par an..... 23f,40 X 64f,37 = 87f,77.

6o Dépense d'un buveur de goutte et habitué d'auberge :

Par jour..... 0f,15 X 0f,306 = 0f,456.  
 Par semaine.... 1f,05 X 2f,14 = 3f,19.  
 Par mois..... 4f,50 X 9f,19 = 13f,69.  
 Par an..... 31f,50 X 64f,17 = 95f,87.

7o Dépense d'un individu qui fait les trois consommations.

Par jour..... 0f,45 X 0f,06 = 0f,51.  
 Par semaine.... 3f,19 X 0f,45 = 3f,64.  
 Par mois..... 13f,69 X 1f,78 = 15f,37.  
 Par an..... 95f,87 X 23f,40 = 119f,27.

IV.—On demande aussi à combien ces dépenses superflues de l'année réduisent l'économie faite pendant l'émigration : 1o pour un fumeur seulement ;—2o pour un buveur de goutte ;—3o pour un habitué de l'auberge ;—4o pour un individu qui fume et boit la goutte ;—5o pour celui qui fume et fréquente l'auberge ;—6o pour celui qui boit la goutte et fréquente l'auberge ;—7o pour celui qui fait à la fois les trois dépenses.

*Solution.*—1o pour un fumeur, l'économie est

réduite..... à 100f — 23f,40 = 76f,60.  
 2o Pour un buveur de goutte..... à 100f — 31f,50 = 68f,50.  
 3o Pour un habitué de l'auberge..... à 100f — 64f,37 = 35f,63.  
 4o Pour celui qui fume et boit la goutte..... à 100f — 54f,90 = 45f,10.  
 5o Pour celui qui fume et fréquente l'auberge..... à 100f — 87f,77 = 12f,23.  
 6o Pour celui qui boit la goutte et fréquente l'auberge..... à 100f — 95f,87 = 4f,13.  
 7o Pour celui qui fait les trois dépenses, il y a un excédant de frais de..... 119f,27 — 100 = 19f,27.

V.—Frappés par la démonstration que ces calculs leur ont donnée, 20 de ces hommes ont renoncé à la fréquentation de l'auberge et au jeu, et se sont procuré chacun un tour pour s'occuper des petits travaux industriels qu'on fabrique dans les villages voisins. Après quelques essais qui produisaient seulement 50c., puis 1f. par semaine, ils sont parvenus, depuis un an, à gagner régulièrement 3f. par semaine, pendant les 5 mois d'hiver. Ce petit revenu, joint aux sommes qu'ils ont cessé de dépenser inutilement, les met dans un état d'aisance relative.

On demande : 1o quel est le produit de ce travail par jour, par semaine, par mois, et pendant les cinq mois d'hiver, pour chacun de ces ouvriers ;—2o pour 20 ouvriers ;—3o quelle est la différence de situation par semaine, par mois et pour l'année, entre l'ouvrier qui travaille pendant les 5 mois d'hiver, en cessant de faire des dépenses inutiles, et l'habitué de l'auberge ;—4o entre cet ouvrier et le buveur de goutte, habitué de l'auberge ;—5o entre cet ouvrier et l'homme oisif qui fume, boit la goutte et fréquente le cabaret ;—6o à combien s'élèvera cette différence au bout de 20 ans, si les uns et les autres continuent ainsi.

*Solution.*—1o Produit du travail d'un ouvrier pendant l'hiver :

Par semaine, 3 fr.  
 Par jour, 3 : 7 = 0f,428.  
 Pour 5 mois, ou 150 jours, soit 21 semaines, 3f X 21 = 63f.  
 Par mois, 63f : 5 = 12f,60.

2o Produit du travail des 20 ouvriers :

Par jour..... 0f,428 X 20 = 8f,56  
 Par semaine.... 3f, X 20 = 60 "  
 Par mois..... 12f,10 X 20 = 252 "  
 Pour 5 mois..... 252 X 5 = 1260 "

3o Différence de situation entre l'ouvrier laborieux et l'habitué d'auberge :

Par semaine, recette du 1er 3f; dépense du 2e, 2f,14;..... 3 X 2,14 = 5f,14  
 Par mois, id. 12f,60; id. 9f,19; 12,60 X 9,19 = 21f,79  
 Par année id. 5 mois 63f; id. l'année ent. 64f,37;..... 63f X 64,37 = 127f,37

4o Différence entre l'ouvrier et le buveur de goutte, habitué de l'auberge :

Par semaine, recette du 1er. 3f; dépense du 2e, 3,19;..... 3 X 3,19 = 6f,19  
 Par mois, id. 12f,60; id. 13f,69; 12f,60 X 13,69 = 26f,29  
 Par an id. 5 mois 63f; dép. de l'année 95f,87,..... 63f X 95,87 = 158f,87

5o Différence entre l'ouvrier et l'oisif qui fait les trois consommations :

Par semaine, recette du 1er 3f; dép. du 2e, 3f,64;..... 3f X 3f,64 = 6,64  
 Par mois, id. 12f,60; id. 15f,27; 12f,60 X 15f,37 = 27,97  
 Par an, id. 5 mois, 63f; dép. de l'année, 119f,27;..... 63f X 119f,27 = 182,27

6o Différence au bout de 20 ans :

Entre l'ouvrier tempérant et l'oisif habitué de l'auberge..... 127f,37 X 20 = 2547f,40  
 Id. et le buveur de goutte habitué..... 158f,87 X 20 = 3177f,40  
 Id. et l'oisif qui fait les trois consommations.. 182f,27 X 20 = 3645f,40

VI.—On demande encore quelle serait l'économie qui résulterait pour la commune de... par jour, par semaine, par mois, par an et en 20 ans, si : 1o les 80 habitués de l'auberge,—2o les 60 buveurs de goutte,—3o les 104 fumeurs, s'arrachaient à leurs habitudes ;—4o si tous supprimaient ces consommations ;—5o quel serait l'accroissement de richesse de la population, par jour, semaine, mois, année et en 20 ans, si, en outre de renoncer à ces dépenses superflues, les 60 hommes innocents pendant les 5 mois d'hiver se livraient au travail analogue à celui de leurs anciens compagnons qui se sont ravisés et qui gagnent actuellement 3 francs par semaine.

*Solution.*—1o Economie résultant de la non-fréquentation de l'auberge par les 80 habitués ;

Par jour..... 0f,306 X 80 = 24f,48.  
 Par semaine.... 2f,14 X 80 = 171f,20.  
 Par mois..... 9f,19 X 80 = 735f,20.  
 Par an..... 64f,37 X 80 = 5149f,60.  
 En 20 ans..... 5149f,70 X 20 = 102992f, "

2o Economie résultant de la suppression de la goutte pour les 60 buveurs :

Par jour..... 0f,15 X 60 = 9f.  
 Par semaine.... 1f,05 X 60 = 63f.  
 Par mois..... 4f,50 X 60 = 270f.  
 Par an..... 31f,50 X 60 = 1890f.  
 En 20 ans..... 1890f X 20 = 37800f.

3o Economie résultant de la suppression du tabac pour les 104 fumeurs :

Par jour..... 0f,06 X 104 = 6f,24.  
 Par semaine.... 0f,45 X 104 = 46f,80.  
 Par mois..... 1f,78 X 104 = 185f,12.  
 Par an..... 23f,40 X 104 = 2433f,60.  
 En 20 ans..... 2433f,60 X 20 = 48672f, "

4o Economie résultant de la suppression de toutes ces dépenses :

NATURE DES DEPENSES.	MONTANT PAR				
	jour.	semaine.	mois.	année.	en 20 ans.
Bière et vin.....	24f, 48	171f, 20	735f, 20	5149f, 60	102992f
Liqueurs.....	9 "	63, "	270, "	1890, "	37800
Tabac.....	6, 24	46, 80	185, 12	2433, 60	48672
Total.....	39, 72	281, "	1190, 32	9473, 20	189464

50 Accroissement de richesse de la population par l'économie et l'assiduité au travail :

PERIODES.	RESERVES		PRODUIT DU TRAVAIL	TOTAL.
	de L'ECONOMIE.			
Par jour.....	39f, 72		0f428 × 60 = 25f68	65f, 40
semaine.....	281	"	3f × 60 = 180 "	461 "
mois.....	1190, 32		12f60 × 60 = 766 "	1946 32
année.....	9493, 20		756f × 5 mois = 3780 "	13253, 20
En 20 ans.....	189464	"	3780f × 20 ans = 75600 "	265064 "

Observations.—Dans ces calculs, les mêmes chiffres reviennent plusieurs fois, en se groupant sous diverses combinaisons qui correspondent à autant de conditions particulières dans lesquelles peuvent se trouver différentes personnes. Cette insistance sur les éléments de la question et leurs résultats, en retenant plus longtemps l'élève sur les dépenses irrésolues, grave plus profondément et rend plus durable l'impression du danger que présentent les habitudes fâcheuses par leur continuité.

Ces problèmes comportent beaucoup d'additions et de petites multiplications à la portée des élèves, et c'est leur résultat progressivement croissant qui donne une démonstration saisissante de la vérité exprimée par cet aphorisme bien connu : *il en coûte plus pour entretenir un vice que pour nourrir une famille*. Un petit verre n'occasionne pas une dépense assez forte pour qu'on y prenne garde; mais qu'un calcul présente le produit de cette répétition quotidienne au bout d'une période un peu longue, et on sera effrayé du résultat. C'est par des multiplications semblables qu'on peut rendre sensibles aux personnes irrésolues les terribles conséquences d'un défaut d'économie et de travail.—*Bulletin de l'Instruction Primaire*.

**Exercices pour les Elèves des Ecoles.**

*Vers à apprendre par cœur.*

**LE ROSSIGNOL ET LE PRINCE.**

Un jeune prince avec son gouverneur  
 Se promenait dans un bocage,  
 Et s'enuyait, suivant l'usage :  
 C'est le profit de la grandeur.  
 Un rossignol chantait sous le feuillage ;  
 Le prince l'aperçoit et le trouve charmant ;  
 Et comme il était prince, il veut dans le moment  
 L'attraper et le mettre en cage ;  
 Mais pour le prendre il fait du bruit,  
 Et l'oiseau fuit.  
 " Pourquoi donc, dit alors son altesse en colère,  
 Le plus aimable des oiseaux  
 Se tient-il dans les bois farouche et solitaire,  
 Tandis que mon palais est rempli de moineaux ?  
 —C'est, lui dit le mentor, afin de vous instruire  
 De ce qu'un jour vous devez éprouver :  
 Les sots savent tous se produire ;  
 Le mérite se cache, il faut l'aller trouver."

FLORIAN.

**Sujets de Composition.**

**LES HIRONDELLES.**

Heureuse, et mille fois heureuse la maison aux nids d'hirondelles ! Elle est placée, entre toutes les autres, sous les auspices de cette douce sécurité dont les âmes pieuses croient avoir obligation à la Providence. Et, en effet, sans chercher dans l'hirondelle un instinct merveilleux de prophétie que les poètes lui accordent un peu trop libéralement, n'est-il pas permis de supposer du moins qu'elle n'est point privée de l'instinct commun à tant d'autres espèces, qui leur fait deviner le séjour le plus assuré d'une famille en espérance ? Ne craignez pas qu'elle se loge sous la paille inflammable d'un toit champêtre ou sous les fragiles soliveaux d'une baraque nomade ! Elle a si grand-peur des mutations qui bouleversent nos domiciles d'un jour, qu'on la voit se fixer

de préférence aux édifices abandonnés, dont nous sommes fatigués de remuer les ruines, et que n'inquiète plus le mouvement d'une population turbulente. Les hommes n'y vont plus, dit-elle, et elle construit paisiblement sa demeure au lieu qui a déjà vu passer plus d'une génération sans s'émouvoir de leurs ébranlements. Si elle redescend aux villes et aux campagnes, elle ne se fixe qu'à la maison paisible où nul bruit ne troublera sa petite colonie et à l'abri de laquelle la hutte solide, qu'elle s'est si soigneusement pratiquée, peut s'abriter assez longtemps pour lui épargner l'année prochaine de nouveaux labeurs. Si vous l'avez observée, notre hirondelle se prévient volontiers en faveur des figures bienveillantes ; elle se fie, comme une étrangère de lointain pays, aux procédés du bon accueil ; elle aime qu'on ne la dérange pas, et s'abandonne à qui l'aime. Je ne suis pas sûr que sa présence promette le bonheur pour l'avenir, mais elle me le démontre intelligemment pour le présent. Ainsi, je n'ai jamais vu la maison aux nids d'hirondelles sans me sentir favorablement prévenu en faveur de ses habitants. Il n'y a là, j'en suis sûr, ni les orgies tumultueuses de la débauche, ni les fracas des querelles domestiques. Les valets n'y sont pas cruels, les enfants n'y sont pas impitoyables ; vous y trouverez quelque sage vieillard ou quelque jeune fille qui protège le nid de l'hirondelle, et j'irais, un million sur la main, y cacher ma tête proscrire, sans souci du lendemain. Les yeux qui ne cherchent plus l'oiseau importun et sa couvée babillarde, sont essentiellement bons, et les bons sont heureux de tout le bonheur qu'on peut goûter sur la terre.

C. NODIER.

**LA CAMPAGNE A SIX HEURES DU MATIN.**

J'ai quitté ma chambre au jour naissant pour fuir la fatigue qui commençait à alourdir mes paupières. J'ai passé mon panier à mon bras ; j'y ai mis mon portefeuille, un encrier, un morceau de pain et des cigarettes ; et j'ai pris le chemin de Couperie. Me voici sur la hauteur culminante ; la matinée est délicieuse, l'air est rempli des parfums des jeunes pommiers. Les prairies rapidement inclinées sous mes pieds se déroulent là-bas avec mollesse ; elles étendent dans le vallon leur tapis que blanchit encore la rosée glacée du matin. Les arbres, que pressent les rives de l'Indre, dessinent sur les prés des sinuosités d'un vert éclatant que le soleil commence à dorer au faite...

On vient d'ouvrir l'écluse de la rivière. Un bruit de cascade, qui me rappelle la continuelle harmonie des Alpes, s'élève dans le silence. Mille voix d'oiseaux s'éveillent à leur tour. Voici la cadence voluptueuse du rossignol ; là, dans le buisson, le cri moqueur de la fauvette ; là-haut, dans les airs, l'hymne de l'alouette ravie qui monte avec le soleil ; l'astre magnifique boit les vapeurs de la vallée et plonge son rayon dans la rivière dont il écarte le voile brumeux. Le voilâ qui s'empare de moi, de ma tête humide, de mon papier. Il me semble que j'écris sur une table de métal ardent... Tout s'embrase, tout chante, les coqs s'éveillent mutuellement et s'appellent d'une chaumière à l'autre ; la cloche du village sonne l'Angélus ; un paysan qui recèpe sa vigne au-dessous de moi, pose ses outils et fait le signe de la croix... à genoux !...

G. SAND.

**Exercices de Grammaire.**

§ 6. *L'adjectif en général.*

Dévouement d'un écolier.—Le jeune Verdel, élève du collège d'Avranches, se baignait dans la rivière de la Sée, lorsque tout à coup il fut entraîné dans le courant, loin de ses camarades, atterrés de cet accident. Il appelle au secours. L'un d'eux nommé Richard, quoique fort jeune, s'élança dans les eaux, arriva jusqu'à lui, mais ne peut vaincre la résistance du courant, et tous deux allaient périr infailliblement sous les yeux de leurs amis. Emile Leplat, élève du

même collège, ému du danger de ses infortunés condisciples, vole aussitôt à leur secours, sans calculer le danger auquel il va s'exposer lui-même. Saisi par Richard, qui se cramponnait à lui avec les mouvements convulsifs d'un homme qui se noie, il se débarrasse de lui; mais à l'instant il est saisi par les jambes. Il y eut alors pendant quelques moments une lutte acharnée et désespérée entre ces deux jeunes gens, dont l'un voulait sauver l'autre, et qui étaient sur le point de se perdre tous deux.

Leplat échappa enfin avec peine à cette étreinte mortelle; il ne se laisse pas décourager par le danger qu'il vient de courir, et la fatigue qu'il commence à sentir ne lui fait pas abandonner sa généreuse résolution. Il persiste à suivre à la nage les deux infortunés que le courant entraîne toujours. A la fin, une occasion favorable se présente: il saisit Verdel par les cheveux, le conduit jusqu'à un banc de sable où il peut prendre pied et lui soulève la tête hors de l'eau. Verdel, après être resté quatorze heures sans connaissance, fut rendu à la vie. Malheureusement, Richard avait été entraîné trop loin, et ce ne fut que le lendemain que le corps du pauvre jeune homme fut retrouvé sur la grève. En récompense de son courageux dévouement, l'élève Leplat a été nommé immédiatement, et par une ordonnance spéciale, boursier au collège de Caen.

## QUESTIONNAIRE.

I. Donnez les noms de cet exercice, et faites-en connaître l'espèce, le genre et le nombre.

*Corrigé.*—Verdel: nom propre masculin singulier, défectif;—élève, collègue: noms communs du masculin et du singulier, etc.

II. Changez le nombre des substantifs toutes les fois que ce sera possible.

*Corrigé.*—Élève du collège: élèves des collèges;—la rivière: les rivières;—le courant: les courants;—ses camarades: son camarade, etc.

III. Faites connaître tous les mots relatifs au §7 de la grammaire, et indiquez-en le genre, le nombre et l'espèce.

*Corrigé.*—Le, dans le jeune Verdel, adjectif déterminatif, masculin singulier, parce qu'il indique la manière dont on considère l'objet auquel il est joint dans ce cas;—jeune, dans le même passage, adjectif qualificatif, parce qu'il indique la qualité de la personne à laquelle il est joint, etc.

IV. Donnez les passages où un nom est complété par un autre nom; vous aurez soin de faire connaître le nom complété et le nom complétant.

*Corrigé.*—Elève du collège: élève (nom complété); collègue (nom complété);—collège d'Avranches, collège (nom complété), Avranches (nom complétant);—résistance du courant: résistance (nom complété), courant (nom complétant);—sous les yeux de leurs amis: yeux (nom complété), amis (nom complétant), etc.

V. Analysez grammaticalement la première phrase de cet exercice.

*Corrigé.*—Le, article simple masculin singulier;—jeune, adjectif qualificatif;—Verdel, nom propre masculin singulier;—élève, nom commun masculin singulier;—du, article contracté mis pour de le, masculin singulier, détermine collègue, etc.

## AVIS OFFICIELS.



## NOMINATIONS.

## BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUÉBEC.

Mlles. Malvina Gagné, Marie Narcisse Trudel, Marie Anne Thibault, Marie Esther Couture et M. Charles Fiset ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles-modèles ou écoles primaires-supérieures.

Mlles. Hermine Chabot, Victoria Philomèle Turcotte, Marie Claire Lefebvre, Marie Nérée Lefebvre, Emma Elizabeth Whelan, Henriette Provost, Caroline Horion et Marie Adélaïde Bélant ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

C. DELAGRAVE, Secrétaire.

## BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

Adèle Péladan, Euphémie Barbeau, Elmire Gadoan, Philomène Sénéchal, Mélanie Bisillon, Césarine Ste. Marie, Esther Brossard, Malvina Lefort, Philomène Lefort, Monique Bourdeau, Zoé Brousseau, Adéline Lévesque, Valérie Beauparlant, Marguerite Clouthier, Judith Ménard, Euphémie Laforce, Philomène Séguin, Rose Clément, Césaire Guertin (dame Gosselin), Philomène Cormier, Joséphine Leblanc, Delphine Collet, Luminé Collet, Eulalie Lafontaine, Edwidge Beauchemin, Adéline Bevelles, Céline Pielaluc (dame Archambault), Emma Birs, Hélène Birs, Catherine Hughes, Domitilde Contant, Adèle Dussault (dame Millotte), Mary-Astroud, Auré-

lie Emard, Rose Poirras, Aglaé Gauthier, Caroline Gibeault, Angélique Acard, Julie Richard, Mary Ann Greensell, Delphine Fontaine, Julienne Lucas, Sophie Archambault, Delphine Chagnon, Céline Millet, Marie Thérèse Chicoine, Excécède Prairie, Sophie Benoit, Estelle Auger, Elisabeth Chagnon, Céline Cadieux, Ombeline Hébert, Marie Hébert, Annette Holmes, Virginie Taillefer, Virginie Bisson, Josephine Fagon, Monique Vallancourt, Henriette Girouard, Edesée Richer, Henriette Garricoy, Sophie Contant, Marie Tessier, Philomène Dubaut, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE, Secrétaire.

## BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT D'OTTAWA.

M. P. P. Finigan a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

J. MURPHY, Secrétaire.

## AVIS DIVERS.

## SECONDE CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

La seconde conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'école normale Laval aura lieu à Québec, à l'école normale, Mercredi, le 29<sup>e</sup> jour de Juillet prochain, à dix heures du matin. Il sera proposé un projet de constitution et l'on y fera l'élection des officiers.

Il sera fait des lectures par des professeurs de l'école normale et par des instituteurs.

Par ordre,

B. MARQUETTE, Secrétaire Pro. Temp.

Montréal, 23 Mai, 1877.

Messieurs les commissaires d'école, dont les rapports semi-annuels de en Janvier n'ont pas encore été reçus, sont prévenus que, d'après les instructions formelles du gouvernement, leurs parts de la subvention semi-annuelle sera confisquée et employée pour d'autres objets, si leurs rapports n'ont pas été reçus avant le premier de Juillet.

On expédie actuellement des blancs du recensement, qui doit être fait en Septembre prochain, aussi, des blancs de rapports semi-annuels, à tous les secrétaires-trésoriers. Ils sont priés de les remplir avec soin, de signer les rapports semi-annuels et de les faire signer par au moins la majorité des commissaires d'école, et de faire attention, dans le rapport du recensement, à mentionner à part les enfants fréquentant les écoles indépendantes ou les écoles indépendantes, et à ne pas les confondre avec ceux qui fréquentent les écoles communes sous contrôle.

On expédie aussi des blancs de rapports et de demandes aux institutions d'éducation supérieure. Ces blancs doivent être remplis et transmis d'ici au dernier jour de Juillet prochain, et les rapports qui seront reçus après cette date ne seront pas pris en considération. Le chiffre des élèves doit indiquer le nombre total de ceux qui ont fréquenté l'institution dans le cours de l'année.

Les chefs d'institution contribueront à faire connaître le pays à l'étranger et leurs propres maisons d'éducation, en remplissant avec soin toutes les colonnes qui ne sont pas obligatoires.

Leur concours, sous ce rapport, est particulièrement et respectueusement sollicité.

Par ordre du Surintendant,

LOUIS GIARD, Secrétaire.

## AUX INSTITUTEURICES.

Le Bureau des Examineurs Catholiques de Québec tiendra une séance spéciale pour l'examen des institutrices seulement, le 25 de Juin.

## Aux Maîtres de Poste.

Beaucoup de nos abonnés se plaignent de ne pas recevoir ce journal. Il leur est régulièrement expédié, aussitôt après sa publication. Nous nous sommes adressés, dans plusieurs cas, à M. le Maître de Poste de Montréal, qui nous a assurés que notre journal s'expédiait toujours régulièrement de ses bureaux. Nous avons été alors dans la pénible nécessité de nous plaindre des Maîtres de Poste de diverses localités à l'honorable Maître-Général des Postes, et nous continuerons à le faire, dans tous les cas d'irrégularité qui nous seront signalés par nos abonnés. C'est là sans doute une tâche bien désagréable; mais c'est un devoir que nous avons à remplir envers nos abonnés et dans l'intérêt de la mission dont notre journal est chargé. M. le Maître-Général des Postes, de son côté, nous a promis de faire bonne et prompt justice, dans tous les cas de négligence qui seront constatés.

## INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. Mathias Périard, non marié, et muni de diplôme pour école élémentaire, entreprendra d'enseigner le français et l'anglais. Adresse: M. Mathias Périard, St. Esprit, comté de Montcalm.

M. Charles Leroux, Canadien de naissance, âgé de 32 ans, marié, et muni de diplôme pour école-modèle, entreprendra d'enseigner le français, l'anglais et le chant. Adresse: M. Charles Leroux, St. Jacques-Mineur.

DONS OFFERTS AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les dons suivants ont été reçus avec reconnaissance par le Surintendant de l'Éducation :—

De Mlle. Blanchard, institutrice à Laprairie : Histoire abrégée de la Religion avant la venue de Jésus-Christ, par Lhomond, 1 vol. in 12 ; Histoire de France, par D'Exauvillez, 1 vol. in 18 ; Mythologie Epurée, par Mde. Emma Morel, 1 vol. in 18 ; Logique des Demeiselles, par V. Doublet, 1 vol. in 18 ; Rhétorique des Demeiselles, par V. Doublet, 1 vol. in 18.

De M. F. C. Brownell, Hartford, Connecticut : *Teachers' Guide to Illustration*, 1 vol. in 12.

De MM. Samuel S. et William Wood, libraires, New-York : *Questions for Bible Classes and Families*, 1 vol. in 18 ; *Grammar of English Grammars*, par Gould Brown, 1 vol. in 8 ; *The Institutes of English Grammar*, par Gould Brown, 1 vol. in 12 ; *The First Lines of English Grammar*, par Gould Brown, 1 vol. in 12.

De M. G. B. Faribault, Québec : un exemplaire de la Lithographie de la maison de Jacques-Cartier à Limoëlon.

A. M. L. G.—Nous donnerons, dans la prochaine livraison, un article sur la plantation et la greffe des arbres fruitiers que l'abondance des matières nous a empêchés de publier dans celle-ci.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL (BAS-CANADA.) MAI 1857.

↳ Cette livraison n'est adressée qu'aux abonnés, et il n'y a d'abonnés que ceux qui ont payé leur abonnement. L'espace qu'occupe le compte-rendu de l'inauguration de l'école normale Laval, nous force d'ajourner la suite des articles sur l'architecture scolaire et un grand nombre d'autres. Nous publions un supplément de huit pages ; et nous prions nos lecteurs de vouloir bien remarquer que nous avons donné jusqu'à présent, dans les deux journaux, 52 pages de plus que nous ne leur devions d'après notre prospectus. Ceci pourra nous faire pardonner d'être un peu hors de date, chose à laquelle nous nous proposons de remédier promptement.

Inauguration de l'École Normale Laval.

Mardi, le douze Mai, l'école normale Laval a été inaugurée à Québec avec le même éclat qui a été mis à l'inauguration des écoles normales Jacques-Cartier et McGill, à Montréal, et de manière à faire comprendre à la jeunesse du pays et à toutes les classes de la population l'importance que le gouvernement et la législature attachent à ces nouvelles institutions.

À deux heures de l'après-midi, le vieux château Saint Louis était rempli d'une foule empressée qui parcourait les diverses salles de la nouvelle école que nous allons décrire aussi rapidement que possible. Au rez-de-chaussée se trouvent quatre petites salles de réceptions pour l'école-modèle ; le reste est occupé par les voutes des anciennes archives. Au premier étage se trouve, à la gauche, la grande salle de l'école-modèle ; elle est parfaitement éclairée, munie de tableaux noirs sur les murs, et de cartes de géographie ; les pupitres et les sièges à supports en fer, semblables à ceux des deux écoles de Montréal, n'étaient pas encore placés, car cette salle devait servir à la séance d'inauguration. À droite, de chaque côté d'un corridor, se trouvent les appartemens suivans : d'abord, le cabinet de physique, dont les tablettes sont déjà garnies d'instrumens de toute espèce et de tout ce

qui est nécessaire à l'étude de la chimie. Toutes ces choses ont été achetées, partie à Toronto et partie à Boston, par M. le Principal lui-même. En face est la bibliothèque dont les rayons sont encore vides ou à peu près, mais ne tarderont pas à se remplir. Plus loin, à droite du corridor, est la salle de récréation des élèves de l'école normale et leur réfectoire. Au second étage se trouvent, à gauche du grand escalier, les deux classes de l'école normale, ornées des meilleures cartes de géographie, de physique et de chimie ; à droite de l'escalier, la salle d'étude, et les bureaux et appartemens du principal. Les mansardes sont occupées par les dortoirs.

Mgr. l'évêque de Thon, coadjuteur de Mgr. l'archevêque, accompagné d'un nombreux clergé, et Son Honneur le Maire de la ville, accompagné de tous les membres du conseil et de M. Garneau, greffier de la cité, après avoir visité les appartemens avec M. le surintendant, M. le principal, et MM. les professeurs de l'école, entrèrent dans la salle et prirent les places qui leur étaient destinées. M. le surintendant présidait, ayant de chaque côté de lui l'évêque et le maire. De chaque côté de l'estrade se trouvaient les professeurs et les 22 élèves-maîtres admis à l'étude. Dans l'auditoire, nous avons remarqué l'honorable juge Caron, M. le grand vicaire Casault, recteur et plusieurs professeurs de l'Université Laval, M. Pilote, supérieur du collège Sainte Anne ; M. le grand vicairé Cazeau de l'archevêché, M. Anclair, curé de Notre-Dame, et un grand nombre de MM. les curés voisins, M. Aubry, de l'évêché des Trois-Rivières, le Rév. Père Beaudry et plusieurs autres pères jésuites, les Rév. Pères Oblats, le Col. Cockell, du 16e et le Col. Orr, du 17e régiment, et MM. les inspecteurs d'école Bardy, Bédard, Hubert et Tanguay. Mgr. l'évêque ouvrit la séance par la prière, après quoi, un chœur de messieurs et de dames, sous l'habile direction de M. Ernest Gagnon, professeur de l'école normale, firent entendre plusieurs morceaux de musique sacrée et profane et M. le surintendant prononça le discours suivant :

Monseigneur, Messieurs et Mesdames,

Je dois d'abord vous faire part des lettres de Son Excellence, le Gouverneur Général, et de Son Excellence, le Commandant des forces, par lesquelles ils expriment le regret de ne pouvoir se trouver présents à cette réunion.

Hôtel du Gouvernement,

Toronto, 22 Avril 1857.

Monsieur,

En accusant réception de votre lettre du 18 courant, je vous prie d'agréer l'expression de mon regret, de ce qu'il me sera impossible de présider à l'ouverture de l'école normale de Québec, le 12 Mai prochain.

Il est probable que la session de la législature durera au-delà de ce terme. Dans tous les cas, vu l'incertitude de l'époque de la prorogation, je ne saurais fixer un jour quelconque pour la cérémonie, et je ne voudrais pas non plus déranger les autorités et le public de Québec ni retarder l'ouverture de cet établissement important.

Agréez, Monsieur, l'assurance renouvelée de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

EDMUND HEAD.

Hôtel du Gouvernement, Toronto, 5 Mai 1857.

Mon cher Monsieur,

Je suis fâché de me voir contraint, à la onzième heure, de vous faire parvenir mes excuses de ce que je ne pourrai être présent, mardi prochain, à votre réunion ; mais des circonstances dont je n'abstiens de vous expliquer la nature, m'empêchent de pouvoir être à Québec ce jour-là.

Je le regrette infiniment, car j'éprouvais le plus vif désir de témoigner par ma présence en cette occasion de l'intérêt que je prends à la grande affaire pour laquelle cette assemblée est convoquée, et j'aurais été égale-

ment heureux de vous donner personnellement une marque de mon respect, considérant que c'est à vos efforts que la cause de l'éducation et la société entière sont redevables de tout ce progrès.

Croyez-moi sincèrement, mon cher Monsieur,  
Votre dévoué,

Wm. EVRE,  
Lt. Général.

De semblables excuses m'ont été adressées par plusieurs de N. N. S. S. les évêques, et par les membres du gouvernement et de la législature, témoignage de l'intérêt qu'ils prennent à l'œuvre que nous allons inaugurer.

Si tout ce qui a été dit et publié récemment sur l'importance des écoles normales, si les vœux que la presse du pays et la législature ont depuis si longtemps formés pour l'établissement de ces institutions, si la sollicitude de tant de personnages distingués si vivement exprimée en leur faveur, si tout cela n'avait point porté la conviction dans vos esprits je désespérerais certainement de le faire par mes paroles.

L'école normale est d'ailleurs une institution si naturelle, si conforme aux lois constitutives de la société que cela seul me dispenserait de toute explication. Elle répond à un des grands besoins de notre nature. L'élève de l'école normale est élève maître et, depuis Forigine des choses, tous ceux qui ont enseigné ont été maîtres et disciples. La vie elle-même ne semble nous avoir été donnée qu'à la condition de transmettre avec son flambeau, cette autre lumière de l'intelligence, ce flambeau sacré, qui s'appelle religion, qui s'appelle philosophie, littérature, histoire et qui n'est que le reflet des vérités divines dont la société est la dépositaire. Et cette belle image d'un écrivain latin qui nous représente tous comme des hommes qui se passent une lumière en courant, *sicut cursores sibi tradentes lampada*, est la plus touchante et la plus juste allégorie de notre mission sur la terre. *Que reste-t-il en effet de tout ce que nous y faisons, si ce n'est le plus ou moins d'éclat que nous donnons à ce flambeau que nous avons mission de transmettre ainsi d'âge en âge, de génération en génération, sicut cursores sibi tradentes lampada?* Et, s'il est que qu'un à qui par excellence s'applique cette image, c'est assurément à l'humble instituteur de l'école primaire qui le premier fait briller dans l'esprit des jeunes enfants la lumière du flambeau traditionnel que ceux-ci doivent transmettre à leur tour à d'autres êtres dans leur courte et rapide existence, *sicut cursores sibi tradentes lampada!*



*Wm. Evre*  *Quebec*

pour se tenir au courant du mouvement social, a besoin de subir certaines transformations, où nous avons tous à redoubler, en toutes choses, d'activité et d'efforts pour nous maintenir au niveau des populations qui nous entourent, il est évident que l'école normale a un rôle tout particulier à remplir. La seule mention des branches d'enseignement que cette institution aura pour objet d'introduire dans toutes nos écoles suffira pour indiquer le bien que l'on en peut attendre. Les leçons de choses, la lecture raisonnée, le calcul spontané ou arithmétique de mémoire, la tenue des livres et toutes les autres parties du programme de ces écoles, font voir que l'on s'y attachera surtout à une éducation pratique et commerciale. Et il n'y a personne dans cette ville qui, connaissant les besoins de la population et réfléchissant aux destinées qui l'attendent, voudrait dire qu'il en devra être autrement. Il est vrai que, des instituteurs formés dans cette maison, un très petit nombre enseignera dans la ville même. Mais un grand nombre l'a dit : "c'est la campagne qui fait le pays et c'est le peuple des campagnes qui fait la nation." Et cela est tellement vrai que les villes elles-mêmes se recrutent dans la population

des campagnes et ne peuvent se maintenir qu'en tirant sans cesse de la campagne des forces nouvelles. Cela sera parfaitement compris à Québec, où il est peu d'hommes considérables dans le commerce ou dans les professions qui ne soient pas les fils ou du moins les petits-fils de cultivateurs, où il est peu de familles qui puissent remonter à plusieurs générations dans la ville, sans aller chercher leurs aïeux dans quelques uns des beaux villages qui nous entourent. (Applaudissements.)

Il n'est personne d'entre vous qui n'ait été frappé du nombre considérable d'hommes remarquables dans le commerce et dans l'industrie qui, venus tout jeunes à la ville sans éducation, sans ressource et sans pouvoir encore bien moins acquérir dans les collèges l'éducation classique, après avoir acquis du mieux qu'ils ont pu et aux dépens de leurs veilles les connaissances strictement indispensables à leur commerce, ont en les plus beaux succès. Pensez-vous, messieurs, que, si ces jeunes gens fussent venus ici avec tous les rudiments d'une bonne éducation commerciale acquise dans leur village, auprès d'instituteurs comme ceux que nous nous proposons de former, ils eussent été moins heureux dans leur négoce? Ne pensez-vous pas au contraire, que le nombre de ces hommes, et la somme de leur énergie, s'augmenteraient sous les circonstances que je viens d'indiquer?

Sans doute que ce point de vue n'est que l'un de ceux sans lesquels on peut envisager l'avenir de l'institution que nous inaugurons; et je vous entends dire ou du moins je sais que vous pensez qu'il en est d'autres plus sérieux encore et plus importants. Ceux-là le nom même que nous lui avons donné suffit à nous les indiquer: car il est bien fait pour réveiller toutes les pensées de haute culture morale et religieuse qui doivent dominer une pareille entreprise.

Je n'entreprendrai point de faire l'éloge du premier évêque du Canada, de l'immortel François de Laval Montmorency, de cet homme saint et intrépide qui, suivant l'heureuse expression de son panégyriste, ceignit sa tête d'une mitre pleine d'épines et, nouvel Atlas, porta sur ses épaules tout le faudeu d'un nouveau monde. Quelques mots de l'oraison funèbre de ce prélat par M. de la Colombière nous le peignent avec une naïve énergie à laquelle je ne saurais attendre. "On cherche, dit-il, un sujet pour fonder une église dans une contrée si vaste que depuis deux cents ans

maîtres et disciples! nous le sommes tous et Dieu à tellement voulu que nous fissions part à x autres de tout ce que nous apprenons nous-mêmes que le premier besoin que nous éprouvons, après avoir étudié, c'est celui d'enseigner. Les enfants eux-mêmes, dans leurs jeux et dans leurs petites manières d'être, n'ont rien de plus pressé que de proclamer à tous venans ce qu'ils viennent d'apprendre.

Puissant moyen d'accélérer la marche et le progrès de l'instruction populaire, l'école normale propage un enseignement dont l'importance se révèle de suite par ses effets, elle conduit à l'étude raisonnée de ce que l'on doit apprendre; elle accumule et concentre comme dans un faisceau tout ce que les meilleures méthodes ont d'excellent; elle les éprouve sur le champ, et ne rend à la société ce qu'elle recueille de tous côtés qu'éprouvé, perfectionné, développé et confirmé par l'expérience.

Dans notre siècle et dans notre pays, où l'enseignement primaire,

qu'on l'a découvert on n'en a pu trouver les limites, si froide qu'on n'y connaît presque point d'autre saison que l'hiver, si inculte que jusqu'à présent elle n'a produit que des arbres stériles. Un sujet également propre à disposer, à conduire, à former un troupeau, à paître des agneaux et des bœufs; à changer des bêtes féroces en agneaux et en bœufs, enfin un sujet déterminé à travailler sans relâche à la conversion d'une espèce d'hommes, qui, à la figure près, n'ont presque rien des autres hommes, et qui n'entendent la voix de leur pasteur que par l'organe d'un petit nombre de missionnaires, qui courent après dans les bois comme après des ours, au péril même d'en être dévorés. Ce sujet ne se trouve pas à la cour; il faut qu'il soit élevé dans le désert comme un autre St. Jean Baptiste, fait à la fatigue, comme lui, sans ambition, sans délicatesse, sans respect humain, lui-même prêchant la pénitence plus par ses actions que par ses paroles, uniquement occupé des soins de préparer les voies du Seigneur et de trouver le moyen de planter la croix dans toutes les parties septentrionales de ce nouveau-monde.

Et, pour texte de l'éloquent panégyrique d'où nous avons extrait ce tableau fidèle de ce que devait être et de ce que fut le premier évêque du Canada, M. de la Colombière avait pris les paroles de la promesse faite à Abraham: *Egrederet de terrâ tuâ et de cognatione tua, et de domo patris tui...* et veni in terram quam monstravi tibi et faciam te in gentem magnam. Rien en effet n'était plus prophétique dans un cas comme dans l'autre; et, lorsqu'aujourd'hui on peut contempler l'œuvre de Mgr de Laval rendue à toute sa maturité, développée dans les nombreux rejets qu'a produits autour d'elle la vénérable maison d'éducation qu'il a fondée, on voit que la promesse que l'orateur lui appliquait s'est vérifiée et que du sein de l'institution fondée par le pieux évêque sont sorties toute la force, toute la science, toute la volonté d'un peuple nouveau qui grandit chaque jour sur les deux rives du St. Laurent, fidèle aux traditions du passé et plein de foi dans son avenir: *faciam te in gentem magnam!* (Applaudissements.)

Dans la longue carrière fournie par cette maison la plus ancienne de l'Amérique, que de noms vénérables à citer, que de dévouemens presque aussi beaux que celui de son fondateur, que de talens brillants, que de science modeste et profonde nous aurions à signaler! Qu'il me soit au moins permis de vous rappeler deux de ces hommes que vous avez tous connus, et qui, nous ayant été en vès il y a encore peu d'années, sont encore présents à notre mémoire! Qu'il me soit permis de rompre aujourd'hui le silence qui s'est fait sur la tombe de ces deux bienfaiteurs de mon pays!

Où trouvera-t-on, messieurs, un homme plus universellement révéré, plus intimement connu de toute la société sur laquelle il exerçait une si salutaire influence, en même temps plus cher aux pauvres comme aux riches, aux grands et aux savants, comme aux humbles et aux ignorants, que ne l'était le modeste Jérôme Demers, dont l'esprit était comme un abîme de science et le cœur comme un abîme de bonté toujours ouverts à tous ceux qui voulaient venir y puiser? (Vifs applaudissements.)

Où trouver un littérateur plus élégant, un orateur sacré plus brillant, un homme à la fois plus intéressant, plus instructif, plus aimable que M. l'abbé Jean Holmes, qui a fait entrer l'enseignement dans des voies nouvelles, a tant ajouté au lustre de cette maison, et a si puissamment agi sur tout le système de l'instruction publique dans ce pays? Il serait d'autant plus ingrat de l'oublier dans cette circonstance que ce fut lui qui, le premier, s'occupa des écoles normales, fit un voyage en Europe pour cet objet, et amena en Canada deux professeurs de et les travaux furent interrompus par des circonstances que l'un d'eux a expliquées lors de l'inauguration de l'école normale Jacques-Cartier.

Heureusement, messieurs, que dans ce pays où l'oubli couvre si vite la mémoire des hommes distingués, les deux prêtres que j'ai nommés, parmi tant d'autres qui ont illustré l'établissement de Mgr Laval, ont laissé derrière eux l'un, ses *Institutions philosophiques*, et l'autre, sa *Géographie moderne* et ses *Conférences de Notre-Dame* qui contribuent à faire vivre leur mémoire.

Mais pour vous, messieurs les élèves de l'école normale, leur mémoire se conserverait d'elle-même dans vos cœurs avec le nom illustre que l'on a donné à votre institution. Je suis heureux d'avoir pu placer à votre tête, à la tête des professeurs qui doivent vous former eux-mêmes à l'enseignement un des dignes continuateurs de l'œuvre de Mgr Laval, un prêtre distingué du Séminaire de Québec.

Vous m'avez entendu dire que Québec devait être fier de posséder cette institution dans son sein; mais, de votre côté, vous devez être heureux qu'on vous ait rômés dans cette ville plutôt qu'ailleurs.

Où pourriez-vous, en effet, étudier avec plus de zèle que dans une cité qui fut sur ce continent le premier berceau de la religion, des sciences et des lettres? Est-il quelque branche des connaissances

humaines que vous ne soyez point tout particulièrement invités à cultiver par les souvenirs attachés aux choses qui vous entourent? Où la science sublime de la religion parlerait-elle plus fortement à vos esprits et à vos cœurs que dans cet endroit où la croix fut plantée avec tant d'éclat? dans cet endroit, d'où partirent tant d'intrépides missionnaires, tant d'héroïques martyrs qui s'enfonçaient dans les forêts impénétrables, à la recherche de supplices qu'aucune langue humaine ne saurait décrire?

Où l'étude de la belle langue de vos ancêtres vous serait-elle plus agréable et plus chère que dans le lieu même où les premiers apôtres du pays, où les dignes filles de Madame de la Peltre enseignèrent aux jeunes enfants sauvages à la balbutier mêlée à leurs étranges idiômes?

Le calcul, les sciences exactes, toutes celles qui se rapportent aux arts et au commerce où les apprendriez-vous mieux que dans cette ville commerciale et industrielle où leur utilité se démontre à vos yeux, à chaque instant et de mille manières?

Et la géographie? Des vaisseaux, venus de toutes les parties du monde, chargés des produits de tous les sols et de tous les climats, ne vous invitent-ils pas à vous y livrer comme à un délassement facile et agréable?

La poésie, la littérature sont chez-elles, dans ce site magnifique; et, si la vue du fleuve-roi qui roule à vos pieds les ondes de ses innombrables tributaires, si la grande et belle nature qui se développe devant vous portant encore le cachet de sa sauvagerie et primitive grandeur, au milieu des merveilles de la civilisation, si le bassin de Québec avec ses montagnes ondulantes et gracieuses, et ses riches vallées, n'inspiraient pas votre génie, alors vous parcourriez en vain tout le globe pour y trouver un rayon de poésie!

Les beaux-arts n'ont pas non plus sur ce continent de galeries plus riches que celles de nos églises; et la nature et l'art seront, pour ceux d'entre vous qui s'y sentiront portés, une double source d'inspiration.

Et l'histoire! L'histoire est partout: autour de vous, au-dessous de vous; du fond de cette vallée, du haut de ces montagnes, elle surgit, elle s'élançait et vous crie: me voici!

La-bas, dans les méandres capricieux de la rivière Saint-Charles le *cañon-combat* de Jacques-Cartier est l'endroit même où il vint planter la croix et conférer avec le seigneur Donnacona. Ici, tout près d'ici, sous un orme séculaire que nous avons eu la douleur de voir abattre, la tradition veut que Champlain soit venu planter sa tente. C'est de l'endroit même où nous sommes que M. de Frontenac donna à l'amiral Phipps, par la bouche de ses canons, cette fière réponse que l'histoire n'oubliera jamais. Sous nos remparts s'étendent les plaines où tombèrent Wolf et Montcalm, où le chevalier de Lévis remporta, l'année suivante, l'immortelle victoire que les citoyens de Québec ont voulu rappeler par un monument. Devant nous, sur la côte de Beauport, les souvenirs de batailles non moins héroïques, nous rappellent les noms de Longueuil, de Ste. Hélène et de Duchereau Duchesnay. Là-bas, au pied de cette tour, sur laquelle flotte le drapeau britannique, Montgomery et ses soldats tombèrent balayés par la mitraille d'un seul canon qu'avait pointé un artilleur canadien. De l'autre côté, sous ce rocher qui surplombe et sur lequel sont perchés, comme des oiseaux de proie, les canons de la vieille Angleterre, l'intrépide Dambourgès, du haut d'une échelle, le sabre à la main, chassa des maisons où ils s'étaient établis Arnold et ses troupes. L'histoire est donc partout autour de nous; elle se lève de ces remparts historiques, de ces plaines illustres et elle vous dit: me voici!

Mais de tous les enseignemens assurément le plus utile pour vous, qui devez être les instituteurs de la jeunesse, vous sera donné par le zèle que les citoyens de Québec montrent pour l'éducation de leurs enfants.

Je ne saurais en effet, monsieur le maire et messieurs du conseil-de-ville, laisser échapper cette occasion de vous réitérer en personne les remerciemens et les éloges que mérite la libéralité dont vous avez dernièrement fait preuve, en élevant de moitié les contributions en faveur de vos écoles. Je me fais aussi un plaisir d'ajouter que ces mêmes écoles que j'ai récemment visitées sont loin d'être indignes de ce que vous faites pour elles, et qu'elles peuvent soutenir la comparaison avec ce qu'il m'a été donné de voir partout ailleurs.

Mais je ne sais, messieurs, si je ne devrais pas m'arrêter, s'il m'est permis de vanter ainsi Québec, et si ma voix ne sera pas suspecte lorsqu'elle s'élève en faveur d'une ville où j'ai été impartiement et si longtemps habitée. Je ne sais point si je puis être impartial à l'égard d'une ville, où, à l'ombre de l'arbre séculaire dont je parlais il y a un instant, entre les deux temples qui représentent les deux cultes et les deux races qui se disputent cette contrée, j'ai

reçu de mes parents et de nos vieux citoyens tant de bonnes leçons et tant de bons exemples; d'une ville, qui m'a porté tout jeune à la représentation nationale et, par suite, à d'autres fonctions, qui, à la veille de notre séparation, m'a fait l'honneur de me choisir pour l'interprète de son pieux respect pour la mémoire des braves tombés sous ses remparts, d'une ville enfin où, si dans sa vie et dans sa mort également incertaines, l'homme hélas! pouvait compter sur quelque chose, je compterais venir renaître un jour des êtres chéris qui, les uns suivant les lois de la nature et les autres contrairement à ces lois, m'ont précédé dans la tombe... Tout ce que je puis faire, c'est donc de me borner à souhaiter de tout mon cœur que cette nouvelle institution prenne sa place auprès de toutes celles que vous entourez, à si juste titre, de tant d'amour et de vénération, qu'elle accomplisse tout le bien que l'on peut à bon droit attendre d'elle, qu'elle rattache plus étroitement que jamais autour de cette ancienne cité par les liens de la science, de l'éducation morale et religieuse et du patriotisme, les vastes et belles campagnes qui l'entourent; qu'elle forme de bons maîtres qui, à leur tour, formeront des élèves, qui seront l'honneur, la force et la consolation de notre patrie!

Je ne puis mieux terminer, Monseigneur, qu'en vous priant d'adresser vous-même la parole à cet auditoire et aux élèves de cette institution qui vous sont déjà redevables de tant de faveurs; je ne saurais non plus le faire sans vous remercier, ainsi que le vénérable Archevêque, que sa santé empêche d'être présent avec vous, du concours actif et bienveillant que vous avez donné au département de l'Instruction publique, concours que vous avez bien voulu étendre jusqu'à nous permettre de placer sous la protection des filles de Madame de la Peltre le pensionnat de cette école destinée aux élèves-institutrices. Ce que vous avez fait, Monseigneur, dans cette occasion, sera un titre de plus ajouté à tous ceux que vous avez à l'amour et à la reconnaissance des fidèles de ce vaste diocèse.

Mgr de Thon prit alors la parole et dit qu'il félicitait M. le Surintendant de l'idée qu'il avait eue de faire une fête de l'inauguration de l'école normale Laval. Les fêtes sont en effet instituées pour célébrer les bienfaits. Or, l'école normale est un bienfait pour le peuple, puisque ce sont les enfants du peuple qui en recueilleront les premiers fruits. Cette fête est donc une fête du peuple, une fête des amis du pays; c'est une fête propre à faire naître et à conserver l'amour de la patrie. Ceux qui en ont eu l'idée sont de bons patriotes. Mais il ne faut pas abuser de ce mot patriotes.

« Je n'entends pas ici, a ajouté Monseigneur, des gens remuants, avides de nouveautés, voulant tout changer, tout renverser; ce ne sont pas là de vrais amis du pays. Les amis du pays sont ceux qui travaillent de toutes leurs forces à l'avancement, au progrès rationnel de la chose publique. Au premier rang de ces bienfaiteurs se trouve le prêtre, parce qu'il est homme du peuple, et il est homme du peuple, parce qu'il est homme de Dieu. Il porte au-dessus de toute autre affection terrestre l'amour du peuple. Les joies matérielles lui sont inconnues. Il sait que la vertu seule fait le bonheur. Aussi, ne doit-on pas s'étonner de l'entendre prêcher la vertu et tonner contre le vice. Il sait aussi que l'ignorance est un grand mal, qu'elle est la source de la dégradation non-seulement pour les individus, mais aussi pour les peuples. C'est ce qui explique pourquoi le prêtre est l'ami de l'éducation, pourquoi il travaille avec tant de zèle et d'énergie à cette belle cause, pourquoi aujourd'hui il se réjouit d'une fête qui annonce un progrès réel. »

Le prélat a dit aussi qu'il salue avec reconnaissance l'ouverture de cette école normale, parce qu'il est certain qu'elle aura de bons résultats, placée comme elle l'est sous la direction d'hommes qui méritent sa confiance et celle de leurs concitoyens. Il lui semble aussi que l'Église se réjouit de cette fête, parce que l'Église est amie des sciences, amie de la lumière. Eh! comment ne le serait-elle pas, elle qui a pour fondateur celui qui a apporté la lumière au monde? D'ailleurs, c'est à l'Église que l'on doit la vraie science; c'est à elle qu'est due toute la civilisation moderne. Et, pour preuve, quand les premiers navigateurs partant de l'Europe s'en vinrent sur nos rives, les missionnaires étaient avec eux; ils sont devenus plus nombreux, à mesure que les besoins ont augmenté. On les trouve partout; c'est à eux que nous devons nos hommes éminents, c'est à eux que nous devons la plupart de nos établissements d'éducation, et, quoiqu'aujourd'hui le gouvernement vienne à leur secours, les prêtres ne croient pas leur mission finie. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir quels immenses sacrifices les messieurs du Séminaire de Québec s'imposent pour fonder cette belle Université-Laval dont nous sommes justement fiers. Quand, il y 30 ans, la législature a passé la première loi en faveur de l'éducation, le clergé a été le premier à se mettre à l'œuvre pour la faire exécuter, montrant par là encore une fois combien il est l'ami de l'éducation. Ses efforts n'ont pas été perdus; car, quoiqu'en disent certaines gens qui ne voient de bon que ce qui se fait ailleurs, l'éducation morale est pour le moins aussi avancée ici qu'en tout autre pays, et c'est cette éducation morale du peuple qui est la base de tout le reste.

Le clergé ne peut voir la fondation de cette école normale de mauvais oeil, parce qu'il veut l'avancement et le progrès. Il ne redoute que l'éducation sans morale, sans religion. Il repousse les écoles mixtes, parce que l'enseignement religieux en est proscrit, et que les résultats en sont tellement mauvais qu'ils épouvantent les pays qui ont voulu en faire l'essai. Le clergé et tous les vrais amis du pays veulent avoir la religion pour base de l'Instruction; et, comme ce doit être le cas dans l'école normale-

Laval, le clergé applaudit à cette fondation. « Quant à moi, a dit Mgr de Thon, en terminant, je souhaite, je demande que cette école normale soit bénie dans son fondateur, qu'elle soit bénie dans son directeur, qu'elle soit bénie dans ses professeurs, qu'elle soit bénie dans ses élèves. »

M. le Dr. Morin, maire de la cité, ayant été invité à s'adresser à l'assemblée, dit qu'il était plutôt venu là pour apprendre que pour enseigner, et qu'il avait, en effet, beaucoup appris des orateurs qui l'avaient devancé. Comme représentant du conseil municipal, il ne peut que remercier M. le Surintendant des éloges qu'il a adressés à ce corps. Le conseil municipal n'a eu, cependant, à faire que son devoir en augmentant la subvention qu'il fait aux écoles; il sait bien que, pour sa part, (et il croit en cela exprimer la pensée de tous ses collègues), tout son regret est de n'avoir pu faire davantage. Si les grandes entreprises que la cité a faites depuis quelques années ne l'en avaient empêché, le conseil aurait volontiers doublé la subvention des écoles. (Vifs applaudissements.) Comme ancien citoyen de Québec, il peut porter témoignage à tout ce qui vient d'être dit. Il se souvient d'un temps où il n'y avait à Québec, et dans un vaste rayon autour de Québec, que deux bonnes écoles; le séminaire de Québec et l'école de M. Wilkie. Il a connu aussi les deux hommes dont M. le Surintendant a parlé; M. Demers et M. Holmes; et il ne pense pas que personne de ceux qui les ont connus ait trouvé l'éloge qu'on en avait fait exagéré. Avant M. Demers, il avait connu M. Robert et plusieurs autres vénérables membres de cette maison, parmi lesquels, cependant, il ne peut s'empêcher de nommer un de ses intimes amis, un homme d'un mérite et d'une activité rares; feu M. Parent. Outre tout le bien qu'on a dit avec raison, du séminaire de Québec et de l'Université Laval, il n'ignore point que le clergé catholique a fait beaucoup pour l'Instruction publique; qu'on lui doit les séminaires de Nicolet et de Ste. Anne, et une foule d'autres maisons d'éducation. Il croit aussi que les efforts de M. Wilkie, qui a enseigné pendant si longtemps tout près de cet endroit, méritent d'être signalés à la reconnaissance publique, et il est heureux de voir que les anciens élèves de ce professeur plein de mérite ont, dernièrement, élevé un monument sur sa tombe. (Vifs applaudissements.)

Il augure, pour sa part, le plus grand bien de la nouvelle école normale. Par elle, et par les instituteurs qu'elle formera pour les campagnes, l'éducation sera maintenant à la portée de tous. Les Canadiens, avec l'éducation, sont susceptibles de toute espèce de progrès et d'accomplir toutes les parties de la tâche importante qui leur est échu; car il doit dire qu'il est difficile de trouver une population où les talens naturels de premier ordre soient plus communs. A cette occasion, il croit devoir raconter qu'un phrénologiste distingué, qui a visité ce pays il y a quelques années, avait été frappé de toutes les bonnes choses qu'il voyait dans la conformation du type canadien, et, qu'étonné de ce qu'il avait vu dans les villes, il avait été à la campagne et en était revenu enchanté. Il n'y a donc qu'à développer ce qu'il y a de bon dans toutes ces bonnes têtes, et tout ira bien. (Rires et applaudissements prolongés.)

Après le discours de son honneur le maire, il y eut un intervalle de quelques instans, qui fut très agréablement rempli par les amateurs, et M. le principal Moran fut ensuite appelé à prendre la parole; ce qu'il fit dans les termes suivans :

« Messieurs.

« Parmi les différentes questions qui agitent la société et préoccupent les esprits, il en est une qui, à raison de son importance, exige une attention particulière. Cette question, c'est celle de l'éducation de la jeunesse. Tel est le sujet qui mérite toute notre sollicitude; c'est vers lui que doivent tendre toutes nos pensées, parce que de l'éducation de la jeunesse dépend l'avenir de notre pays; parce que cet avenir sera malheureux ou prospère, selon que cette éducation aura été mal ou bien dirigée.

« On a dit avec vérité que l'éducation est le moule d'après lequel la société prend sa forme. Est-il donc étonnant, n'est-il pas au contraire parfaitement raisonnable, que l'on s'applique à perfectionner l'éducation populaire et à la diriger de manière à lui faire produire de bons résultats? S'il est vrai, comme on ne saurait en douter, qu'une nation se recrute sans cesse des générations qui la renouvellent, de même que Poëtan s'alimente des fleuves qui lui versent le tribut de leurs eaux, n'est-il pas du devoir de tout homme qui aime véritablement son pays de travailler, selon la mesure de ses forces, à assurer le bien-être de la patrie, en procurant à la jeunesse une bonne et solide éducation?

« Mais comment parvenir à ce but important? Comment assurer à notre Canada un bien aussi désirable? Quel est le moyen efficace de réaliser ce bonheur? Ici, messieurs, il y a diversité d'opinions. Les uns font consister le bonheur d'un peuple dans une agriculture

« savante qui vient à bout de féconder les terroirs les plus stériles, et, qui, tout en mettant une nation à l'abri de la disette, lui conserve des goûts simples et modestes. D'autres voient le bonheur et la prospérité dans le commerce et l'industrie. Heureuse, nous disent-ils, la nation qui, parvenant à étendre ses pavillons jusque sur les mers les plus lointaines, va leur demander ces richesses inconnues qui excitent l'envie des états voisins. Oui, bienheureuse est la nation qui voit naître dans son sein toutes les merveilles de l'industrie. Voyez ces montagnes aplaniées, ces rocs percés à jour, ces vallées comblées de main d'homme, ces voies ferrées qui sillonnent dans tous les sens la contrée; voyez le fluide électrique s'assujettir au service de l'homme et transporter l'idée humaine avec la rapidité de l'éclair. L'industrie! voilà, selon quelques penseurs, la condition première du bonheur des hommes.

« Et nous, messieurs, en présence d'une telle opinion, que dirons-nous? Ce que nous dirons: le voici: Bienheureux le peuple qui, à ces prospérités matérielles, que nous ne dédaignons pas, soyez-en sûrs, que nous apprécions au contraire selon leur importance, et que nous aimons sincèrement, bienheureux, dirons-nous, le peuple qui à ce bonheur matériel sait ajouter une autre source, la seule réelle et la seule intarissable de prospérité solide et permanente: une éducation bonne, mais bonne pour toutes les classes, sans en excepter aucune, qui assure et consolide le sentiment de la vénération pour les parents, le respect dû à la loi, la probité dans les transactions d'affaires: en un mot, bienheureux le peuple chez qui le Seigneur est « le premier de tous les maîtres! »

« Que, d'une extrémité à l'autre de notre Canada, l'éducation des enfants soit confiée à des personnes parfaitement aptes à cette tâche si difficile, c'est là le désir que doit former au fond de son cœur tout ami véritable de la patrie. Et celui qui, placé à la tête de l'instruction publique, a pu, par ses travaux et ses efforts persévérants, doter son pays d'institutions destinées à lui procurer de bons instituteurs, celui-là, dis-je, a un droit acquis à notre gratitude. Dans l'excellent discours qui vient de nous faire entendre, notre zèle surintendant de l'instruction publique nous a parlé en termes éloquents de l'histoire du passé. Mais il y a aussi l'histoire de l'avenir, et nous savons, dans ce moment même, une partie de ce qu'elle se chargera de nous dire; nous savons que ce sera eibe, l'histoire, la grande histoire de notre pays, qui aura pour mission de transmettre aux générations futures du Canada le nom du fonctionnaire dévoué que ses talents ont fait devenir le bienfaiteur de son pays et de la nationalité canadienne, le nom de l'honorable surintendant de l'instruction publique.

« Cet établissement, qui est inauguré aujourd'hui, est destiné aux personnes qui désirent se vouer à la noble tâche de l'éducation publique et veulent se former à la profession si difficile et si honorable de maîtres d'école. Tout en étudiant à fond leur langue, en s'appliquant au calcul et aux autres branches essentielles d'une bonne instruction, ils apprendront à se mettre en état de communiquer avec plus d'avantage les connaissances acquises à ceux qui leur seront confiés plus tard. Ils auront ainsi l'occasion d'acquiescer à l'école normale des connaissances en astronomie, des notions de physique, de chimie et d'histoire naturelle; connaissances bien propres à orner l'esprit et à former le cœur en faisant briller à nos regards la bonté, la puissance et la sagesse du Créateur, dans les lois qui régissent cet univers. Je suis heureux de dire que l'école normale est amplement pourvue des appareils nécessaires pour un cours élémentaire de physique et de chimie, tel qu'on le donnera dans cette institution.

« A la tête du programme des matières de notre enseignement se trouve à juste titre l'instruction religieuse. C'est particulièrement cette matière que nous désirons enseigner le plus complètement possible, persuadés que, par là, nous travaillerons dans le véritable intérêt du pays et que nous rencontrerons la pleine approbation de M. le surintendant, qui a lui-même rédigé le programme des études à suivre. Les enseignements de l'histoire sont là pour nous dire toute l'importance de la religion, comme base de toute éducation et pour nous convaincre que les principes d'une morale toute humaine, dépourvue de la sanction religieuse, sont impuissants à contenir les passions et à les empêcher de faire de déplorables écarts. Il n'est pas de nation, soit dans les temps anciens soit dans les temps modernes, qui ait voulu asséoir l'instruction publique sur d'autres bases que celles de la religion, et n'ait pas eu à déplorer les suites funestes d'un enseignement public opposé à cette règle fondamentale. Aussi, lorsque Napoléon le Grand voulut reconstituer en France la société renversée par la tourmente révolutionnaire, ce génie sublime, qui a su conquérir des titres à l'admiration de ses ennemis mêmes, posa comme principe que « la religion est la base de l'éducation nationale. » Il n'est pas jusqu'aux philosophes du 18<sup>me</sup> siècle qui n'aient été forcés d'admettre cette vérité. Un des plus célèbres d'entre eux, le trop fameux Jean-Jacques Rousseau, a mêlé

à beaucoup de pages dangereuses cet aveu que la vérité amarchait à son aise: « J'avais cru pendant longtemps, écrit-il, qu'il était possible de donner aux enfants une bonne éducation sans religion » et d'être vertueux sans elle, mais depuis longtemps je suis bien revenu de cette grande erreur. »

« Instruits par l'expérience des autres peuples, nous éviterons avec soin l'écueil où ils se sont brisés, et nous donnerons à l'instruction religieuse la place à laquelle elle a un droit incontestable. Imbus de ces principes sacrés, qui sont le fondement de l'ordre social tout entier, l'élève de l'école normale ira à son tour enseigner cette même doctrine qu'on lui aura inculquée. Ainsi, le bien se perpétuera, et cette institution produira des fruits salutaires et en rapport avec le but pour lequel elle a été fondée. »

M. le professeur Toussaint prononça ensuite un discours dans lequel il s'attacha surtout à démontrer l'importance des branches d'instruction qui composent le programme de l'école normale, et plus particulièrement de celles qu'il est chargé d'enseigner. Il s'étendit aussi sur divers sujets liés avec le sort de l'instituteur, l'importance de sa mission, et les efforts que la société était tenue de faire pour se procurer de bons maîtres, et pour assurer leur existence et celle de leurs familles.

Voici le discours prononcé par M. de Fenouillet, professeur ordinaire de l'école normale:

« Quand le plus grand géomètre de l'antiquité, Archimède, disait avec toutes les fiertés de son génie: « Qu'on me donne un point d'appui, et je soulèverai le monde, » il sortait des conditions de l'hypothèse et de l'humanité, il se heurtait à l'impossible: car Dieu seul soulève les mondes, parce qu'il est seul la puissance infinie.

Dans l'ordre des vérités sociales et pratiques, le sage vous dira plus humblement, mais plus légitimement: donnez-moi de bonnes écoles, des écoles de progrès et de perfectionnement, donnez-moi, en même temps, des maîtres capables, éprouvés, enseignant les meilleures méthodes, comprenant hautement le devoir, et ce solide point d'appui trouvé, je renverrai la société, la pénétrérai des plus vives lumières, et l'améliorerai en la réformant. »

Car tout se tient, s'entraide et se solidarise dans l'ordre intellectuel et moral, et là où l'enseignement se féconde par des ouvriers intelligents, expérimentés, par des méthodes rationnelles et progressives, la bien s'accomplit et la société se recuite et s'enrichit de plus en plus chaque jour de jeunes hommes instruits, dévoués, aimant le vrai et le beau, destinés à faire la joie de la famille, l'honneur et l'orgueil de la Patrie.

La société n'est pas une idée abstraite indéfinie; c'est un corps et une âme, un être réel et complet, à l'état de collection, vivant d'une vie propre, selon la mesure de ses intérêts, de ses besoins et de ses affections; mais cet être social languirait et périrait promptement, s'il n'obéissait qu'à ses seuls instincts organiques.

Il lui faut de nobles passions, des aspirations élevées, de nobles besoins, les vives satisfactions de l'intelligence, c'est-à-dire, cette vie de la pensée que la foi dans les choses de Dieu, l'amour de la science et du progrès, l'étude et le perfectionnement de soi-même constituent et remplissent.

L'homme doit marcher sans cesse dans les voies que Dieu lui a tracées. Il a son éducation à faire, afin d'arriver par le progrès à la civilisation et au perfectionnement moral qui est sa vraie destinée.

« L'homme, a dit Pascal, est dans l'ignorance au premier âge de sa vie; mais comme il est produit pour l'infini, il s'instruit sans cesse dans son progrès, car il tire avantage non-seulement de sa propre expérience, mais encore de celle de ses prédécesseurs.

« De là vient que, par une prérogative particulière, non-seulement « chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un éternel progrès.

« De sorte, ajoute-t-il, que toute la société des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement. »

Le Progrès est donc la condition de l'humanité, cette loi providentielle, qui porte, il est vrai, l'obligation du travail, mais qui n'est faite que pour une intelligence essentiellement active, raisonnable et perfectible.

Le progrès est complexe de sa nature; il se manifeste dans les diverses transactions de la vie, comme le fait réfléchi du travail, du génie, de la nécessité. Il marche avec la civilisation.

Le progrès, pour le définir, c'est un nouveau pas fait vers la vérité, quelle que soit la nature de ses applications, dans le domaine de la morale, de la science, de l'art et de l'industrie.

Le progrès c'est une nouvelle lumière, ajoutée au foyer, devenu par ce fait plus resplendissant, des connaissances humaines.

C'est un nouveau chiffre ajouté au dernier total de l'arithmétique sociale, et qui en augmente ou en double, d'un seul coup, la valeur.



En d'autres termes, et pour rendre ma définition plus sensible à tous, le progrès, c'est, dans la pratique de la morale, tout effort, tout travail noblement entrepris pour donner à la loi du Christ, qui est l'unique loi de la civilisation, du perfectionnement et de la vie, toute l'extension qu'elle contient.

C'est cette merveilleuse charité qui compte toutes les misères humaines, qui cherche à les consoler et à les guérir, qui se multiplie dans ses œuvres glorieuses, qui ouvre la crèche de l'enfance, les asiles de la vieillesse, l'atelier de la pauvre ouvrière, qui dote la caisse de l'ouvrier, qui gère et fait fructifier ses humbles épargnes, qui reçoit ses enfants à l'école, les élève avec amour et leur donne, avec les soins d'une bonne mère, les premiers bienfaits de l'éducation, qui accomplit enfin, dans les deux mondes, tous ces actes si ingénieusement sublimes de dévouement, longtemps portés et prémédités dans le cœur, lesquels marquent le vrai progrès dans l'intelligence et l'application de la vérité catholique.

Le progrès, dans l'ordre des faits scientifiques et utilitaires : C'est l'image des corps que le daguerréotype commande à la lumière de reproduire, si plastiquement fidèle et ressemblante ; c'est la parole, rapide comme la pensée, que les courants électriques transmettent à des distances immenses, même à travers les abîmes de l'océan et qui font que les hommes, d'un bord à l'autre de l'Atlantique, se voient penser et vivre, tout comme s'ils étaient tous présents et réunis dans les mêmes lieux ;

C'est cet immense léviathan de la force et de la vitesse, qui chargera bientôt ses flancs d'une ville entière de dix mille âmes et qui, porté sur ses ailes de feu, bravera fièrement la tempête, franchira d'un seul bond les vastes mers et déposera tout un nouveau peuple sur la rive étrangère.

Le Progrès, dans le domaine des choses purement intellectuelles, se fait d'une manière intime aux grandes théories de la science de l'éducation, c'est surtout l'étude ou l'analyse approfondie des facultés et des aptitudes de l'esprit humain — c'est l'intelligence et la comparaison des méthodes, leur application graduelle et raisonnée, leur justification par les résultats évidents de l'expérience ;

C'est la réforme progressive des anciens procédés de l'enseignement, pour y substituer les vues, les raisonnements et les livres de tous ces hommes éminents qui, depuis le vénérable abbé de la Salle, Pestalozzi, le Père Girard, Oertin, de Gérard, Rendu, Guizot et de tant d'autres estimables pédagogues ou réformateurs, ont élevé si haut la science de l'éducation et l'ont rendue si facile, si populaire et si sociale.

Le progrès, c'est encore la diffusion libérale plus ou moins gratuite de l'enseignement, s'adressant à toutes les classes, à toutes les conditions, à toutes les volontés comme à tous les âges.

C'est surtout la création de toutes ces écoles publiques qui, marchant avec les progrès de l'esprit humain et de la civilisation, donnent raison à tous les besoins moraux, intellectuels et utilitaires d'une époque.

Le progrès enfin pour nous, c'est cette majestueuse Université-Laval, qui porte peut-être toutes les destinées de la famille canadienne, et qui restera le vivant témoignage de tout ce que peut la volonté de quelques hommes d'intelligence et de cœur, véritablement indépendants et désintéressés, faisant le bien pour le bien, et n'attendant que de Dieu seul, le prix de leurs efforts et de leurs sacrifices.

N'est-ce pas aussi cette nouvelle et si utile institution pédagogique, dont nous solennisons l'avènement aujourd'hui et que vous appelez, l'école normale Laval, en souvenir de l'impérissable nom du premier évêque du Canada, et pour la rattacher au moins par un lien quelconque à notre glorieuse Université.

Il y a des noms qui portent bonheur, parce qu'ils commandent l'estime et la vénération des hommes.

L'école normale Laval, vous savez déjà tous pour quelles nobles fins elle vient d'être fondée, et tout le bien qu'on est en droit d'attendre de son action, si éminemment expérimentale et progressive.

Comme école de la règle et de l'exemple, elle travaillera sans relâche à la propagation des saines doctrines, des bonnes méthodes, afin que de leur application sincère sortent tous les avantages intellectuels et moraux qu'elle ambitionne si fortement.

Des écoles semblables manquaient à notre système pédagogique élémentaire et le gouvernement du pays, en les donnant au Bas-Canada, a fait acte de justice et de patriotisme.

Tous les hommes de progrès qui veulent efficacement que notre jeunesse soit laborieuse, instruite et morale, doivent applaudir au fait d'une création qui intéresse, par tant d'endroits, l'avenir et le bien-être d'une société ; car c'est à l'école normale que se formeront et se perfectionneront tous ces maîtres, qui aspirent à leur tour à l'honneur d'élever vos enfants et de les préparer pour la vie de l'intelligence et du devoir.

Il y a longtemps, messieurs, que les écoles normales de l'enseignement primaire fonctionnent dans la vieille Europe et les beaux livres de messieurs Cousin, Rendu, St. Marc-Girardin, Mallet, sont là pour vous dire tout ce qu'elles y ont produit de bien, sous le double rapport de la science pédagogique et du progrès moral.

Après le témoignage de ces hommes éminents, si mes humbles affirmations comptent pour quelque chose, permettez-moi de vous dire que tout ce que j'ai pu en observer et en savoir moi-même, soit en France, soit en Allemagne, soit en Belgique, n'est que la légitime justification de l'importante utilité des écoles normales primaires.

Les écoles normales ont la toute particulière mission d'enseigner plus et d'enseigner mieux. Mais Quintilien, cet écrivain compétent dans les choses de l'enseignement, disait, lui : *multum, sed non multa* ; en effet, le mieux passe, avant le plus, et nous sommes volontiers de ceux qui disent que savoir un peu, mais bien savoir ce peu, c'est savoir et prouver qu'on sait bien quelque chose ; car le *deu* savoir est une véritable plaie de l'intelligence et de la société surtout.

Messieurs, j'ai l'honneur de compter parmi les professeurs de l'école normale de Québec, et ma part y serait des plus importantes, si, dans la somme des matières que je suis appelé à y enseigner, je devais prendre chacune des connaissances de mon ressort, dans sa vraie portée respective.

Ainsi, me sont confiées la Grammaire Française, l'Histoire, la Littérature et la Philosophie Intellectuelle et Morale.

C'est là, je l'avoue, une glorieuse *synthèse*, bien capable de me donner au cœur certains éblouissements ; mais, comme j'ai le vrai sentiment de moi-même et de ma mission, que le raisonnement et les expériences de mon âge me portent sans cesse à ne considérer les choses que sous le vrai côté, je vais vous dire loyalement comment je procéderai là-dessus. Il est bon, ce me semble, que vous connaissiez aussi parfaitement que possible la méthode des maîtres à qui vous allez confier la meilleure portion de vous-mêmes, vos enfants, afin qu'en toute espèce de temps, vous puissiez reconnaître si l'homme des commencements est resté fidèle à lui-même, à ses paroles, à ses promesses, à sa méthode, et par là s'il était réellement digne de votre estime et de votre appui. J'appelle ce contrôle sur moi-même, vous promettant bien de ne le trouver jamais trop sévère.

La langue française, Messieurs, est particulièrement la langue de l'esprit et de la méthode, sans vous parler encore de ces finesses d'idiôme et de style, de ces clartés si lumineuses, qui la distinguent si excellemment.

Charles-Quint disait que c'était la vraie langue des hommes, et de son temps qu'était-elle, la langue française, au respect de ce qu'elle devait avec Descartes, Pascal, Bossuet, Fénelon, Molière, Boileau, Racine, Massillon, et sous la plume de tant d'autres superbes génies qui sont l'éternelle gloire du 17<sup>me</sup> siècle ?

Or, La Grammaire d'une telle langue doit être comprise et enseignée, non pas seulement comme le simple code des règles qui constituent l'art de parler et d'écrire correctement, mais encore comme l'étude approfondie et raisonnée des causes qui l'ont graduellement amenée à cet état de perfection où vous la savez.

La langue française n'est pas une *lingua-morta*, comme la langue Allemande ; mais si elle est moins originale, moins riche, moins poétique, que cette rude mais belle langue des peuples du nord, qui pourrait lui refuser cet esprit de justesse et de généralisation, ces formes alertes, élégantes et gracieuses, ces élans, ces atours, ces passions du style, qui font si vite l'entraînement et la conviction ?

En étudiant donc la Grammaire Française, il faudra que nos élèves-maîtres la comprennent aussi bien dans sa valeur didactique, que dans son économie philologique et littéraire.

Je m'attacherai, pendant les deux années que devra durer leur noviciat, à leur donner cette importante connaissance de notre grammaire, en les initiant en même temps à l'art si difficile de l'enseigner à leur tour comme instituteurs.

Passant ensuite à l'enseignement de l'Histoire, je commencerai par dire à mes élèves-maîtres qu'elle est le miroir de la conscience humaine, qu'elle n'est possible qu'à la condition d'être vraie, c'est-à-dire, éclairée par la critique et justifiée par la morale.

L'étude de l'histoire a été de nos jours conçue diversément ; mais, selon nous, il n'y a qu'une seule manière de l'entendre et de l'enseigner. Nous sommes de l'école providentielle, et, quand l'humanité vit et progresse avec la civilisation, nous voulons que Dieu soit présent à son œuvre.

Bossuet est ici notre maître et notre véritable enseigneur, et tous les livres élémentaires en histoire, qui devront pas à pas nous faire monter jusqu'à lui, porteront ses livrées, c'est-à-dire, qu'ils seront le reflet pur de sa grande pensée.

Dieu merci ! les bons livres d'éducation ne manquent point, et avec le ferme vouloir où nous sommes tous, de ne puiser qu'aux meilleures sources de la vérité, nous ne pouvons qu'aller droit notre chemin et réussir à faire un peu de bien à ces jeunes intelligences.

Il faut que l'histoire devienne, comme les autres connaissances, un moyen de développement moral et intellectuel, et que, pour parvenir à ces nobles fins, le professeur mette de la chaleur et de l'action dans ses paroles, donne la vie à ses narrations, présente des scènes dramatiques et animées, trouve le moyen d'intéresser vivement ses élèves, de les attirer fortement, d'échauffer et de pénétrer leur âme, d'exciter leur curiosité, de fixer leur attention, de former leur jugement, et de développer leur caractère, de leur inspirer une haute idée, un sentiment profond de la dignité de l'espèce humaine, de ses grandes origines, de ses immortelles destinées.

Un de nos plus savants pédagogues, M. Matter, l'auteur d'un livre parfait, intitulé : *l'Instituteur Primaire*, écrit ce qui suit :

« C'est sous le point de vue de l'histoire sainte, que vous devez enseigner l'histoire ancienne, et c'est même à l'histoire de la religion que vous devez rattacher l'histoire moderne. Dans toute l'Europe, et particulièrement en France, la véritable civilisation commença avec l'introduction du christianisme. Il ne faut pas toutefois que vous vous efforciez sans cesse de rappeler ce point de vue ; il suffit qu'il domine dans votre pensée et qu'il vous serve de guide. »

Voilà bien mes vues, quant à l'enseignement de l'histoire, et je sais qu'elles concordent parfaitement avec les idées de M. le principal et les convictions entières de M. le surintendant.

Il me faudra bien tard parler un peu de *littérature* à mes élèves-maîtres, mais je ne veux le faire qu'à bon escient, et lorsque je sentirai les esprits bien préparés pour cette sorte d'étude, et capables d'y trouver quelques profits.

La *littérature*, nous a dit de Bonald, est l'expression de la société, parce qu'elle la traduit dans son esprit, dans ses mœurs, dans ses goûts, dans ses fantaisies, dans ses passions comme dans ses vices.

Elle participe donc aujourd'hui de l'histoire, de la philosophie, de la politique, qui sont, avec elle, les principaux éléments de la vie intellectuelle et sociale.

C'est ainsi que l'enseignement aujourd'hui nos illustres maîtres Fillemain, Barante, Ste. Beuve, St. Marc Girardin, Nisard, pour n'en citer que quelques-uns parmi les noms glorieux de notre littérature.

Mais aurons-nous bien le temps et le droit d'aborder ces hautes régions de la science littéraire ? Que j'en serais aise dans mon ambition de professeur si mes élèves pouvaient se laisser conduire avec succès jusque là !

Quoiqu'il en puisse être, je m'efforcerais de tenir sans cesse les esprits en haleine, vers ce suprême but, et si, malgré les communes aspirations, les limites du notariat ne nous permettent pas d'y atteindre, du moins le disciple ne quittera pas son maître, sans bien connaître tout ce qui compose la science du style, de la composition et de la critique, sans avoir admiré les grandes beautés littéraires de nos écrivains, sans avoir pris le goût des saines doctrines, sans avoir retenu le noms des hommes de notre grande littérature du 17<sup>me</sup> siècle, ni sans être à même de dire quels sont leurs principaux titres à l'admiration des peuples.

Où, Messieurs, en histoire, en littérature comme en philosophie, tous mes enseignements, pour sommaires et incomplets qu'ils puissent être, resteront sans cesse dominés par mon désir le plus vrai, le plus ardent, de faire aimer le bien et le beau, en répétant sans cesse à mes élèves, que l'estime de soi-même, la considération des autres et le bonheur de la vie ne sont qu'à ces conditions.

Je viens de prononcer le mot de *philosophie*. La philosophie est, en effet, de mon ressort ; mais que le mot ne vous effraye point : car on n'abusera ni du mot, ni de la chose, dans notre école normale.

Dans la synthèse des études classiques, la philosophie est le dernier mot de l'enseignement. Elle en est, pour ainsi dire, la sanction nécessaire ; mais ici pourrait-elle bien aussi prendre domicile ? Pourtant, si nous devenons un jour assez courageux, assez hardis même, pour parler de philosophie devant les humbles élèves de notre école normale, veuillez bien croire que nous y mettrons toute circonspection, de peur d'être peu compris ou mal compris, et de faire par conséquent un travail sottement inutile, s'il n'était dangereux.

Il nous suffira donc d'un peu de logique, de cette logique notamment qui rend beaucoup plus facile l'intelligence de la méthode et de la grammaire, sans trop s'enquérir des causes de l'idée et de la raison pure ; car autrement nous nous jeterions à plein corps dans le monde des abstractions et nous voulons de toute

manière, nous voulons décliner ce vrai travers d'un système d'enseignement, mal compris ou exagéré.

L'éducation purement intellectuelle, qui forme l'intelligence pour le vrai, et qui se rattache par là si intimement à l'éducation morale de l'élève, est certes bien de notre domaine, mais il faut pour nous qu'elle se cantonne dans l'enseignement des vérités morales, qui conduisent au véritable perfectionnement de soi-même.

Je n'aurai pas avec mes élèves d'autres procédés d'enseignement, si, comme j'ai besoin de le répéter, il m'est donné de leur parler un peu, avant l'expiration de leur temps d'école, des choses de la philosophie pure et de l'étude des facultés de l'âme.

D'ailleurs, outre et par dessus cet enseignement, vous savez tous, Messieurs, que nos élèves recevront de notre principal, à toute heure et sous toutes les formes, l'enseignement de la religion, celui de tous qui assure à l'éducation intellectuelle le développement le plus élevé et le plus complet.

Or, voilà, Messieurs, ce que j'avais à cœur de vous dire, comme déclaration de principes et profession de foi ; mais un dernier mot encore et j'achève.

Nous savons parfaitement que quelques hommes timides, de bonne foi sans doute, n'ont pas une entière confiance dans le succès et l'avenir de l'œuvre nouvelle, parce qu'ils la jugent inopportune, inefficace même quant à ses ressources et à ses résultats.

Pour désarmer de telles préventions, nous le sentons bien, il n'y a qu'une seule logique, la logique des faits et du succès ; mais lorsque le succès suit partout les écoles normales, pourquoi ne serait-il pas avec nous ? qui le pourrait entraver ou neutraliser ? La raison doit toujours finir par avoir raison ; il en doit être ainsi du progrès et du bien, parce qu'ils sont la forte raison des peuples.

Le fameux abbé de Pradt disait : *Quand l'esprit humain est en marche, il ne rétrograde jamais*. Or, comme l'enseignement est un des nobles procédés de l'esprit humain, il faut qu'il en subisse la marche progressive.

Je disais tantôt, Messieurs, que la création des écoles normales dans le Bas-Canada était un véritable progrès, parcequ'en venant augmenter la somme des connaissances de l'instituteur, ces écoles augmenteraient nécessairement en même mesure les garanties morales de la famille et de la société. Je dirai maintenant, comme corollaire de mon affirmation, que, lorsque ce progrès est suscité et voulu fortement par la haute intelligence de notre surintendant, fécondé par les lumières et la longue expérience de notre principal, servi si manifestement par le puissant concours de notre vénérable clergé, il ne peut qu'être durable et riche en biens de toute sorte.

M. le professeur Doyle fit le discours suivant que nous traduisons de l'anglais.

Peu de sujets sont de nature à intéresser aussi vivement que le développement de l'éducation, base nécessaire de tout progrès social. En 1825, il n'existait en cette province que vingt-cinq écoles soumises au contrôle de l'Institution Royale, et le nombre d'élèves les fréquentant était en moyenne de quarante-trois. Aujourd'hui, après un laps de trente-deux années, le nombre des écoles est de 2888 et celui des élèves, de 135,000. Ce progrès doit être un juste sujet d'orgueil pour le Bas-Canada. Grâce au zèle infatigable de notre clergé et à la prudence de notre législatrice, nous avons une loi d'éducation qui s'adapte à toutes les croyances religieuses. Mais, nonobstant ses heureux résultats, il existe néanmoins certaines lacunes que les écoles normales vont bientôt remplir. Parmi celles qui sont les plus évidentes, je me permettrai de signaler le peu d'uniformité de notre présent système d'instruction primaire, le manque de discipline dans l'école et d'unité d'action, chez les instituteurs, mais, surtout, l'inaptitude d'un grand nombre d'entr'eux.

Il y a quatre ans qu'un rapport de l'assemblée législative faisait connaître que, sur 1951 personnes qui se livraient à l'enseignement, 412 seulement avaient la compétence requise par leur position. Quels moyens avions-nous donc alors de la donner à ceux qui, ne l'ayant pas, étaient par cela même hors d'état d'accomplir leurs importants devoirs ? Aucun. Un diplôme suffisait-il pour la leur faire acquérir ? Non. L'expérience nous démontre qu'aux connaissances qu'il possède, le maître d'école doit allier l'art de les répandre. L'on sait d'ailleurs que les examinateurs, pour se conformer à la loi, se trouvaient souvent dans la nécessité, plutôt que de contraindre un grand nombre de municipalités à fermer leurs écoles, de donner des certificats à des instituteurs qui n'en avaient que le nom. De là, un enseignement et des méthodes presque toujours défectueux.

Il n'est personne qui, sous ces circonstances, ne reconnaisse la nécessité des écoles normales où, en même temps que l'étude de la littérature, on pourra faire celle des meilleures méthodes d'enseignement.

La modicité de leur rétribution est généralement un sujet de plainte pour les instituteurs du Bas-Canada; mais leur incapacité relative en est la cause. Avant la création de l'école normale, ceux du Haut-Canada y trouvaient également à redire; un salaire annuel de £40 ou £50 ne leur semblait pas alors à dédaigner. Aujourd'hui, cependant, le nombre des instituteurs formés à cette école suffit à peine à satisfaire au besoin qu'elle a fait naître et les salaires varient de £75 à £150 par an. Les neuf dernières années ont vu s'opérer ce grand changement.

C'est donc à l'école normale que nous inaugurons que les instituteurs compétents seront redevables d'une rémunération qui leur convienne.

M. Devisme, ayant été appelé à prendre la parole, le fit dans les termes suivants :

Attaché comme professeur à l'école normale Jacques-Cartier, je suis heureux d'assister et de prendre part à l'inauguration d'une institution sœur de celle dont j'ai l'honneur de faire partie.

L'usage veut sans doute qu'à l'occasion de cette solennité, et comme membre moi-même du corps enseignant, j'élevé à mon tour la voix en faveur de la noble cause de l'éducation populaire; mais, après les paroles éloquentes qui viennent de retentir dans cette enceinte et qui ont provoqué de si vifs applaudissements dans un auditoire d'élite, il est inutile, je crois, que je cherche à m'étendre sur un sujet déjà si bien et si complètement traité. Ce serait entreprendre la défense d'une cause qui ne compte pas ici un seul adversaire, d'une cause, par conséquent, toute gagnée.

L'importance de l'instruction primaire, la nécessité d'en répandre libéralement les bienfaits dans toutes les parties du Bas-Canada, voilà deux vérités comprises et reconnues depuis longtemps du peuple canadien. Consultons les rapports annuels adressés par MM. les inspecteurs d'école au Bureau de l'Éducation. À l'exception d'un très petit nombre de municipalités récalcitrantes et justement signalées à la déconsidération publique, nous voyons partout les écoles se multiplier, le nombre des élèves qui les fréquentent s'accroître, et les pères de famille s'empresse de procurer à leurs enfants les bienfaits d'une instruction dont quelques-uns regrettent amèrement de se voir privés eux-mêmes.

Ce ne sont donc ni les écoles, ni les écoliers intelligents, ni l'amour de l'instruction qui manquent dans cette partie de la Province; ce qui fait défaut, tout le monde le sait et le dit hautement, ce sont des maîtres zélés, capables, véritablement à la hauteur des fonctions qu'ils sont appelés à remplir. De là, le besoin d'ouvrir des établissements scolaires dont l'objet spécial soit de former des instituteurs à Part et difficile de l'enseignement. De là, l'inauguration aujourd'hui complétée des trois écoles normales Laval, McGill et Jacques-Cartier.

Pour prouver la haute utilité des institutions normales, je pourrais en tracer rapidement l'histoire; mais outre que je craindrais, messieurs, d'abuser de votre bienveillante attention, il me suffira, je pense, pour en faire l'éloge, de les montrer partout adoptées, florissantes, en honneur, chez les peuples les plus éclairés des deux continents. Espérons donc que, placés ici, surtout, sous l'égide protectrice de la religion, les écoles normales du Bas-Canada ne manqueront point à leur noble mission, et qu'elles produiront tout le bien que le pays en attend par le progrès intellectuel et moral des générations naissantes.

Et vous, messieurs les élèves de l'école normale Laval, accueillez les vœux que je forme ici pour votre bien-être futur. Dans ce pays, où les parchemins ne sont d'aucune valeur, où l'égalité n'est pas un vain mot, il existe pourtant une noblesse que tout le monde reconnaît, devant laquelle les plus fiers s'inclinent, c'est la supériorité du talent, l'excellence du mérite. Puissent quelques-uns d'entre vous conquérir un jour, à force de travail, d'énergie et de persévérance, une place dans les rangs de cette seule vraie noblesse des temps modernes!

Avant de terminer, qu'il me soit permis, monseigneur, messieurs et mesdames, d'invoquer la continuation de votre patronage en faveur des trois écoles normales Laval, McGill et Jacques-Cartier dont l'inauguration marquera, j'ose espérer, une ère nouvelle dans l'histoire jeune encore, mais déjà si bien remplie, du peuple canadien.

M. le surintendant annonça à l'assemblée que M. Juneau, instituteur de l'école-modèle attachée à l'école normale, en la longueur de la séance, demandait à être exempté d'adresser la parole. Du reste, ajouta-t-il, les œuvres de M. Juneau parlent éloquentement pour lui, et tous les citoyens de Québec connaissent assez ses succès.

M. le surintendant remercia ensuite l'auditoire de sa bienveillance; et, après quelques pièces de musique terminées par *Parlant pour la Syrie, et le God save the Queen*, en chœur, l'assemblée s'ajourna.

## Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval.

Mercredi, le 13 du courant, environ quarante instituteurs s'étaient assemblés dans une des salles de l'école normale. M. le surintendant ouvrit la séance par un discours sur l'importance et la nécessité de ces réunions. Il dit qu'elles existaient aujourd'hui dans tous les pays où l'éducation est en honneur, et qu'ici, comme ailleurs, elles auraient pour conséquence de mettre chaque instituteur à sa place. Il parla de l'Association de la Bibliothèque des Instituteurs, ainsi que de l'Association des Instituteurs du Comté de l'Islet, et ajouta qu'il serait heureux de les voir toutes deux se réunir en une seule association en rapport avec l'école normale Laval. Quelques-uns des membres de la Bibliothèque des Instituteurs présents à cette conférence, furent invités à se prononcer sur cette fusion de leur société. Ceux qui parlèrent parurent être en faveur de ce projet; mais comme cette association est incorporée, il fut résolu d'en référer à une assemblée générale des membres, qui devra avoir lieu avant la seconde conférence.

Sur la proposition de M. le surintendant, il est résolu unanimement de former une association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, et que cette association se divise en sections dans chaque district d'inspection.

Sur la proposition de M. G. Tanguay, inspecteur d'école, secondé par M. Onésime Couture, instituteur, il est résolu que M. F. E. Juneau, professeur de l'école normale, soit nommé président temporaire de l'association; que M. B. Marquette, principal de l'académie d'Aubigny, en soit le secrétaire.

M. Juneau étant au fauteuil:—

Sur la proposition de M. Chs. Dion, secondé par M. Samuel Fralette, il est résolu que la seconde conférence soit fixée au dernier mercredi de Juillet prochain.

M. le Surintendant soumit alors à l'assemblée la même question qui avait été soumise à la conférence des instituteurs de l'école normale Jacques-Cartier, savoir: "quelle serait la meilleure grammaire à introduire dans les écoles?" M. le professeur Toussaint se prononça fortement en faveur de l'exclusivisme et cita plusieurs faits arrivés à sa connaissance personnelle; quant au choix d'une grammaire, il dit que, s'il avait parlé en faveur de la grammaire de Chapsal, dans la conférence de Montréal, c'est qu'il ne connaissait pas encore la grammaire de Bonneau; qu'ayant eu occasion d'enseigner avec cette grammaire, depuis cette conférence, il plaçait Bonneau bien au-dessus de Chapsal et de toute autre grammaire en usage dans ce pays.

M. C. Dufresne, directeur du collège de St. Michel, donna les raisons qu'il avait engagés à remplacer la grammaire de Chapsal par la dernière édition de celle des Frères..... parla fort avantageusement de cette dernière édition, tout en regrettant que les exercices orthographiques n'eussent pas été aussi bien proportionnés que la grammaire. M. l'inspecteur Tanguay s'exprima en faveur de celle de Lhomond, comme étant la grammaire qui convenait le mieux, par sa simplicité et la modicité de son prix, à la généralité des enfants de la campagne. M. le professeur Juneau et M. Vallières et Dion s'exprimèrent dans ce sens.

M. B. Marquette dit qu'il reconnaissait beaucoup de simplicité dans la grammaire de Lhomond; qu'il serait prêt à l'adopter à deux conditions: 1o. Si l'on pouvait y adjoindre un traité d'exercices. 2o. Un second cours pour la syntaxe accompagné d'exercices orthographiques et analytiques, renfermant les mêmes mots techniques que la grammaire élémentaire; il fit observer qu'il y aurait de grands inconvénients à faire apprendre les éléments de la langue dans une grammaire et la syntaxe dans une autre.

M. le principal Horan parla en faveur de la grammaire de Bonneau; il dit qu'elle était certainement aussi claire que celle de Lhomond..... qu'ayant un cours de syntaxe et des exercices orthographiques et analytiques sur cette dernière partie aussi bien que sur la première, elle formait une série complète, et ne présentait aucun des inconvénients dont M. Marquette avait parlé.

M. le professeur de Fenouillet dit qu'il avait examiné soigneusement la grammaire de Bonneau; que cette grammaire était très recommandable sous le rapport de la lucidité et de la justesse de ses définitions; mais que, dans son opinion, il n'était guères possible d'adopter qu'une seule grammaire dans l'état actuel des choses dans ce pays.

M. l'inspecteur Bardy se prononça en faveur de la grammaire de Lhomond, parcequ'elle est la plus claire, la plus concise et qu'elle suffit à la masse des enfants qui fréquentent les écoles élémentaires, et enfin parcequ'elle se vend à bas prix. Il parla longuement des misères et des tracasseries auxquelles sont exposés les instituteurs de son district, relativement aux livres d'école.

M. le surintendant, résumant alors les débats, dit que, malgré la divergence d'opinions, il était facile de voir que les instituteurs du district de Québec avaient à peu près la même opinion sur le sujet que leurs confrères de Montréal, et que, d'après tout ce qu'on avait dit dans ces deux conférences, on devait conclure qu'il n'était pas possible pour le moment d'admettre une seule grammaire; qu'on devrait en recommander une d'une manière toute particulière, en tolérant une ou quelques-unes, et exclure les autres.

Les débats étant clos, les résolutions suivantes furent proposées et parées unanimement.

Sur motion de M. Aug. Vallières, secondé par M. Dufresne, il fut résolu : Que les remerciements des membres de cette conférence soient offerts à l'administration du jour, pour sa libéralité à doter le pays d'écoles normales, d'une caisse d'économie en faveur des instituteurs et d'un journal d'éducation ; et que des remerciements soient aussi offerts à l'honorable G. E. Cartier en particulier, pour la part active qu'il a prise à la passation de la dernière loi d'éducation.

Sur la proposition de M. M. Langlois, secondé par M. Alexis Soulard, il fut résolu :

Que les remerciements de cette conférence soient offerts à M. le surintendant pour la part qu'il a bien voulu prendre à cette conférence, dans l'intérêt de l'éducation et des instituteurs.

M. le surintendant répondit en peu de mots à cette dernière résolution et termina la séance en convoquant tous les instituteurs présents au banquet qui devait avoir lieu, le soir, à 7 heures.

(Signé.)

F. E. JESSE, Président Pro. Temp.  
B. MARQUETTE, Secrétaire, Pro. Temp.

### Banquet des Instituteurs à Québec.

Mardi, le 13 Mai, à sept heures du soir, messieurs les instituteurs et un certain nombre des citoyens de Québec se réunissaient à la salle de musique de la rue St. Louis, pour célébrer, par un banquet, l'inauguration de l'école normale Laval.

Des billets d'admission avaient été vendus et l'on n'avait adressé d'invitations qu'aux chefs de l'enseignement, au maire et aux membres du conseil de ville, et aux membres de la presse.

La salle avait été habilement décorée par les soins obligeants de M. Wells, un des officiers de la corporation : le théâtre représentait une jolie scène d'été, une table y avait été dressée et le chœur d'amateurs l'occupait tout entier. Les dames qui en faisaient partie rehaussaient, par leur beauté et leurs toilettes, l'éclat de la fête auquel elles devaient encore contribuer par des chants qui furent vivement admirés et vivement applaudis. Les galeries étaient aussi remplies de dames, et formaient un magnifique coup-d'œil. La troupe de musique du 17<sup>e</sup> régiment occupait la partie inférieure de la salle, et salua l'entrée des convives par une brillante ouverture.

M. le surintendant de l'instruction publique présidait au banquet, ayant à ses côtés M. le grand vicaire Cazeau et M. Antoine Légaré, doyen des instituteurs présents. M. le maire de Québec, M. Auchair, curé de Notre-Dame, M. Taschereau, prêtre du séminaire, et l'un des membres et professeurs de l'Université, M. le principal Horan, et les autres professeurs de l'école normale Laval ; les docteurs Aubry et Tessier, professeurs à la faculté de droit ; les docteurs Nault et Frémont, professeurs à la faculté de médecine ; M. T. Sterry Hunt, chevalier de la légion d'honneur et professeur à la faculté des arts ; M. Devisme, professeur ordinaire de l'école normale Jacques-Cartier, et plusieurs membres du conseil de ville et de la presse, se trouvaient parmi les convives.

Après que le chœur eût chanté "A la claire fontaine," M. le surintendant adressa à l'assemblée quelques réflexions sur la sympathie que l'on témoignait, par ce banquet, aux instituteurs, et il dit qu'il ne porterait pas de toasts, le banquet étant strictement conduit d'après les règles de la tempérance ; mais qu'il appellerait tour à tour les instituteurs et quelques uns des convives à prendre la parole. M. Marquette, instituteur, s'exprima dans les termes suivants :

Messieurs et Mesdames,

Depuis que je suis entré dans la carrière de l'enseignement, j'ai pris une part trop active à tout ce qui se rattache au perfectionnement intellectuel de mes compatriotes, pour ne pas voir avec plaisir, je dirai même, avec orgueil, l'inauguration de nos écoles normales et l'établissement de conférences d'instituteurs, telles que celle à laquelle nous avons été conviés aujourd'hui.

Je ne vous parlerai pas au long des premières : tout ce que nous en avons entendu dire hier est plus que suffisant pour nous faire comprendre que, quand on parle de ces établissements on devrait se former les instituteurs qui instruiront un jour le peuple, on s'occupe d'un sujet extrêmement grave et extrêmement important.

Je ne puis pourtant passer sous silence un des caractères particuliers de nos écoles normales, je veux dire l'union de l'instituteur et du prêtre qui s'y trouvent. Cette union, selon moi, exercera l'effet le plus bienfaisant sur la société toute entière.

"Si le clergé, dit M. Dumont, doit avant tout s'assurer le respect et la confiance de ceux qui sont soumis à ses soins, il doit aussi chercher à s'assurer l'estime et l'affection de tous ceux qui doivent exercer un ascendant sur les autres hommes, et particulièrement sur la génération nouvelle. Voilà pourquoi le clergé doit chercher à s'approcher de l'instituteur, à s'associer pour ainsi dire avec lui

"le plus tôt possible ; or, comme la jeunesse est la préparation de l'âge mûr, la jeunesse de l'instituteur devra aussi attirer toute son attention et toute sa sollicitude empressées."

Voilà pourquoi j'aime à voir le clergé dignement représenté dans nos écoles normales. Ces deux puissances, chargées de veiller au perfectionnement moral et absolu de l'espèce humaine, en vivant ensemble, apprendront à se connaître, et, en se connaissant, leurs vœux et leurs efforts s'harmoniseront pour le plus grand bien de la société. . . . (Applaudissements.)

"Quand le prêtre, dit encore M. Dumont, l'Évangile à la main, cherche à inspirer les plus sublimes vertus, on peut le soupçonner de demander des sacrifices impossibles, on peut s'excuser sur la faiblesse de notre nature ; mais si le prêtre montre l'instituteur qu'il a formé, et à qui il a appris à mettre en pratique toute la morale de l'Évangile, poursuivant la même œuvre que lui, dans les mêmes circonstances que les autres hommes, la parole du prêtre ne serait-elle pas alors plus réalisable, plus compréhensible ?"

Où, disons-le ici, avec un philosophe chrétien de nos jours : "l'école doit être le portique du temple, et l'instituteur l'auxiliaire du prêtre." (Applaudissements.)

Quant aux conférences d'instituteurs, notre intérêt propre y est trop étroitement uni, pour ne pas en voir l'établissement avec plaisir. Convaincu de l'importance de ces associations, j'avais jeté en 1845 les fondements de l'Association des Instituteurs du District de Québec, avec l'aide d'un grand nombre de mes confrères de ce district. Cette association existe encore aujourd'hui ; comme un de ses membres il ne m'appartient pas d'en faire l'éloge ; au reste, je consens volontiers à n'en rien dire pour ne vous entretenir que des conférences d'instituteurs que nous avons inaugurées aujourd'hui sous les auspices de M. le surintendant, dont le zèle, l'érudition et les talents, surpassent encore la grandeur de sa mission. (Applaudissements.) Ces réminiscences seront pour nous une agréable diversion, en nous faisant rompre un instant avec la routine monotone de l'école et en nous faisant prendre part à des discussions qui donneront l'essor à notre intelligence. (Applaudissements.) C'est par elles que les connaissances des choses les plus importantes de l'enseignement, acquises au prix de longues années d'étude et de pratique, passeront à la postérité, tandis qu'aujourd'hui elles disparaissent de la terre avec ceux qui les possèdent, parce qu'il n'y a aucun moyen facile de les communiquer aux autres. Enfin, c'est par elles qu'après avoir lutté contre les difficultés de tout genre qui se présentent dans notre carrière, nous viendrons rompre le pain de l'intelligence, retremper nos forces intellectuelles, pour nous mettre en état de mieux remplir les devoirs que la société nous impose. (Applaudissements.)

Où, messieurs, je le répète, je vois avec plaisir l'inauguration de nos écoles normales et l'établissement de conférences d'instituteurs, qui en sont pour ainsi dire le complément. Ces deux institutions, jointes aux caisses d'économie, et à tout ce qui s'est opéré dans ce département depuis quelques mois, ne nous laissent plus rien à envier aux autres peuples sous ce rapport.

Le gouvernement a fait ici, pour l'éducation, plus que partout ailleurs, en égard à nos revenus et à notre population.

Si, malgré tant de sacrifices, si, en dépit de tous les efforts de ceux qui sont appelés à faire fonctionner la loi, le sort de l'instituteur n'est pas encore ce qu'il doit être, il faut en attribuer la cause au manque de connaissances répandues chez le peuple. Cependant, quand on jette un coup-d'œil sur tout ce qui s'est opéré dans ces derniers temps ; quand on voit le gouvernement bien disposé ; quand on voit à la tête de notre système d'instruction publique un homme en qui le pays a confiance ; quand les mandataires du peuple s'accordent tous ensemble à demander un avenir meilleur pour l'homme qui se sacrifie à l'éducation de ses compatriotes ; quand la presse est unanime à demander l'amélioration de notre sort ; quand, enfin, tous les citoyens de l'ancienne capitale du Canada, viennent ici témoigner par leur présence de l'intérêt qu'ils nous portent, comment ne pas croire à un avenir meilleur ? comment ne pas espérer un changement prochain ? . . . Au reste, messieurs, la foi et l'espérance sont deux vertus communes à tous les chrétiens ; pourquoi ne seraient-elles pas aussi celles des instituteurs ? (Applaudissements prolongés.)

Ce discours couvert d'applaudissements fut suivi de ceux de M. Dufresne et de M. Lafrance dont nous ne donnons que l'analyse :—

Après tout ce qu'il vient d'entendre, M. Dufresne ne sait trop ce qu'il doit faire, tous les sujets qu'il eût pu aborder ayant à peu près été épuisés par les orateurs qui l'ont précédé. Sa position est telle qu'en restant muet on peut le taxer d'indifférence, et qu'en prenant la parole, on trouvera sans doute qu'il y a présomption chez lui. Ce qu'il fera pourtant, pour sortir de ce dilemme, ce sera d'admirer le zèle déployé jusqu'à ce jour par les hommes dévoués à la cause

de l'éducation populaire et à la tête desquels se trouve l'hon. surintendant, et les heureux résultats que ce dévouement a produits.

Il sait que la tâche que M. Chauveau s'est imposée, en se chargeant de la direction de l'instruction publique en ce pays, est très lourde; mais son énergique volonté lui donnera la force de la mener à bonne fin. D'ailleurs, les plus grandes difficultés sont aujourd'hui vaincues et la loi bienfaisante qui nous fait un devoir de l'instruction est partout maintenant admise.

Pour donner toute son efficacité à ce précepte de la loi, que fallait-il faire, sinon fonder des écoles normales, où la jeunesse se put, sous la surveillance de maîtres compétents, se former à l'art de l'enseignement? C'est donc avec bonheur que nous sommes aujourd'hui témoins de l'inauguration de l'une d'entre elles, l'école normale Laval. En plaçant à la tête de cette institution un membre distingué du clergé, l'on a fait acte de justice et de sagesse. A chacun ce qui lui convient, est le proverbe. A nous donc la religion et sa morale. Bacon, d'ailleurs, n'a-t-il pas dit que la religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre?

Est-ce que tout ce que l'on fait aujourd'hui pour lui ne témoigne pas de l'intérêt que l'on prend au sort de l'instituteur? Qu'il ait donc foi dans des jours meilleurs.

Après avoir parlé des devoirs du maître envers l'élève et tracé la voie que ce dernier doit suivre, M. Dufresne termine en disant que le travail auquel se livre l'instituteur n'est pas un travail ordinaire, mais de tous les jours et de tous les heures; différant en cela de celui que l'on exige des autres employés qui, une fois qu'il ont accompli celui qu'on leur impose, ont du moins des jours et des heures de repos.

Je suis extrêmement flatté, dit M. Lafrance, de l'invitation que l'on m'a faite d'adresser la parole à ce banquet; mais cet auditoire distingué, ma jeunesse, mes faibles connaissances m'auraient empêché de le faire, si je n'eusse été persuadé que je rencontrerais ici beaucoup d'indulgence.

Instituteur de cœur et de goût, je suis fier d'appartenir à une classe d'hommes que l'on entoure aujourd'hui d'autant de considération. On veut mettre l'éducation sur un pied convenable. C'est un progrès. On veut que l'instituteur aille désormais de pair avec les membres des autres professions libérales. C'est plus qu'un progrès; c'est justice. Honneur à ceux qui lui donnent les moyens d'atteindre ce but!

Le nombre des instituteurs présents aux réunions de ces deux jours a été bien limité, je l'avoue avec regret. J'aime cependant à croire que, si on ne les y a pas vus en plus grand nombre, c'est que la plupart en aurait sans doute été empêchés par la distance; et j'ai la certitude qu'ils eussent été heureux d'assister à la fête d'inauguration de l'école normale Laval. Saluons donc avec joie l'ère de progrès dans laquelle cette institution va nous faire entrer.

Sans l'instruction que les maîtres qu'elle va former répandront avec plus d'efficacité qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, aurions-nous pu conserver intacte notre langue, cette part précieuse de l'héritage que nous ont légué nos ancêtres? Oui, cette langue française que tout Canadien est fier de parler, parce qu'elle lui rappelle la France, disparaîtrait de ce sol, si l'instruction ne lui servait de palladium.

Il faut donc travailler sans relâche à donner au peuple du Bas-Canada une instruction forte et solide qui lui assure une position élevée parmi les nations éclairées qui l'environnent. Mais, pour y parvenir, il est nécessaire que ceux qui en prendront le soin, aient beaucoup d'aptitude, et l'école normale Laval, si elle leur fait défaut, s'ouvre aujourd'hui pour la leur faire acquérir.

M. Cazau, appelé à prendre la parole, dit qu'il ne s'attendait pas à l'honneur d'assister au banquet; il venait, pour ainsi dire, d'y être entraîné par les pressantes sollicitations de l'honorable surintendant de l'éducation et de son digne étude, M. le principal de l'école normale de Québec, qui voulaient l'y voir avec quelques uns de ses confrères pour représenter l'église. Il ne pouvait que se féliciter d'avoir accepté l'invitation qu'on lui avait faite, parce qu'elle lui fournissait l'occasion de se rencontrer avec un grand nombre de citoyens de Québec amis de l'éducation, et surtout avec messieurs les instituteurs qui parlagent avec le prêtre la mission de cultiver le cœur et l'intelligence de la jeunesse. Il ne pouvait qu'applaudir à ce qu'avait dit l'un d'eux, M. Marquette, sur la nécessité qu'il y a pour le prêtre et l'instituteur de travailler de concert à remplir cette noble mission. Il pouvait donner l'assurance à l'assemblée que le prêtre qui, jusqu'à présent, s'était toujours montré l'ami dévoué de l'éducation, ne manquerait pas de continuer à l'encourager de tout son pouvoir, en secondant les efforts des instituteurs. Il croyait pouvoir ajouter que personne ne portait plus d'intérêt aux instituteurs que le clergé, qui applaudira avec bonheur à tout ce que pourra faire la législation pour améliorer le sort d'une classe d'hommes qui rend de si éminents services à la société.

M. le maire, à son tour, dit qu'il considérait cette solennité comme une des plus intéressantes où il lui eût été donné de figurer, et que la cité de Québec en garderait longtemps le souvenir.

M. le surintendant, après avoir fait observer que l'on avait entendu ceux qui représentaient l'instruction publique, le grand vicaire qui représentait le clergé, et le maire qui représentait la corporation; il restait encore une puissance bien grande qui n'avait pas été représentée, et il pria M. Plamondon, comme ancien rédacteur du *National*, de vouloir bien parler au nom de la presse.

M. Plamondon n'est plus journaliste, il est vrai; mais il poursuit toujours intérêt à la presse. Sa mission n'est-elle pas de signaler les progrès qui se font en tout et partout? Qu'ils soient placés au sommet de l'échelle sociale, ou qu'ils se trouvent confondus dans les rangs du peuple, le savant, l'homme utile, ne sont-ils pas sûrs de la trouver prête à leur donner son appui? C'est, d'ailleurs, un si puissant auxiliaire, que, pour donner plus d'essor à l'instruction publique en ce pays, M. le surintendant n'a pas hésité à l'appeler à son aide, en publiant son journal.

Après M. Plamondon, M. le docteur Aubry fut appelé à parler et à remercier les dames de leur présence; ce qu'il fit en ces termes:

En m'invitant à prendre la parole, M. le surintendant de l'éducation me fait beaucoup d'honneur et me cause beaucoup d'embarras; car pour louer dignement les femmes, il faudrait ce babil plein de charmes, cette verve de causerie vive, enjouée, spirituelle qui distingue si éminemment le beau sexe, et je n'ai rien de tout cela.

Je ne sais plus qui a dit: Donnez-moi six lignes d'un homme et je le fais pendre;—je crains bien que la façon dont je vais m'exprimer ne m'expose, auprès de la partie barbe de cette assemblée, à me faire pendre deux fois, alors qu'une seule fois suffit, dit-on, pour régler le compte des gens; mais vous, mesdames, vous êtes généreuses, et cela me rassure, car je vais me mettre sous votre protection, et ainsi je pourrai sortir d'ici sain et sauf.

Il serait hors de saison de parler ici de l'influence que les femmes ont exercée dans le monde par la beauté, par la grâce, par le cœur, par le génie; cela a été dit cent fois et très bien dit. Influence presque toujours heureuse, quelquefois funeste; car vous avez, mesdames, je ne dirai pas des défauts, mais des imperfections, et c'est heureux, en vérité, car si vous n'en aviez pas, vous seriez... quel qu'un me souffle à l'oreille que vous seriez comme des anges.

Pour mon compte, j'aime mieux que vous restiez femmes; le monde n'en va pas plus mal, et, à coup sûr, la vie se passe plus gaiement.

Ce que je veux dire ici en deux mots, et ce qui est tout-à-fait en harmonie avec l'idée générale qui préside à ce banquet, c'est la part immense qui vous revient dans la formation de la langue française, cette belle langue que les instituteurs du Bas-Canada ont surtout mission d'enseigner; grande et noble mission, ainsi que le disait tout-à-l'heure M. le surintendant de l'éducation avec cette magnificence de langage qui lui est si naturelle!

Et en effet, faire connaître la langue française, la faire aimer, c'est tout ensemble faire aimer ce peuple généreux, ardent, prodigue de son sang, toujours avide de grandes choses, et partant c'est apprendre aux jeunes générations canadiennes à se montrer fières et toujours dignes de leur origine.

Où, c'est vous, mesdames, qui avez créé cette belle langue; à vous en revient à peu près toute la gloire, car c'est dans les salons de ces charmantes femmes du siècle de Louis XIV que les écrivains d'alors venaient se former à l'art si difficile de bien dire; c'est là qu'ils venaient recueillir, pour les confier à d'immortelles pages, ces tourments toujours marquées au coin du naturel, et tout à tour piquantes ou gracieuses, naïves ou sublimes, enjouées ou sévères; tantôt c'est le dédain et la fierté, tantôt la douceur et l'abandon; là l'imprécation éclate comme la foudre, ici vous entendez le murmure des plus suaves épauchements.

Donc si nos pères et nos guerriers d'aujourd'hui ont bien mérité de la patrie en faisant partout respecter son drapeau, nos mères et nos sœurs ont droit aussi à toute notre reconnaissance pour avoir créé ce merveilleux idiôme, qui est depuis longtemps déjà la langue officielle de toute l'Europe, et par lequel notre gloire demeurera à jamais! car si, ce qu'à Dieu ne plaise! la France venait à déchoir, si jamais elle cessait d'être la grande nation, oh bien! tous ces génies, ces sublimes écrivains porteraient son nom à travers le respect et l'admiration des âges jusqu'à la postérité la plus reculée, comme la Grèce et Rome, malgré je ne sais combien de siècles de déchéance politique; commandent le respect et l'admiration du monde moderne qui, au milieu de toutes ses préoccupations, étudie encore avec enthousiasme les chefs-d'œuvre de leurs immortels écrivains!

M. Uric Tessier, ayant été appelé comme représentant du barreau, dit que ce corps n'était pas étranger à la grande démonstration qui se fait maintenant dans tout le pays, en faveur de l'instruction publique; si, en effet, ces démonstrations avaient lieu, elles étaient basées sur l'amour de la liberté, et étaient une des conséquences des institutions politiques que le barreau n'avait cessé de défendre, ou plutôt que l'on devait presqu'entièrement à l'énergie de ce corps. Il termine en disant que le barreau de Québec s'honorait de voir à la tête de l'instruction publique un de ses membres les plus distingués, qui avait fait partie de la magistrature, et devait aussi, lui, son élévation à la profession. M. Tessier dit aussi que le barreau, comme tous les autres corps de l'état, devait se réjouir de voir le corps enseignant recevoir, en face du public, les marques de respect et de sympathie auxquelles il avait des droits si incontestables, et il exprima l'espoir que la législature, en augmentant la subvention des écoles communales, fournirait aux municipalités les moyens de récompenser plus convenablement ceux qui ont entre leurs mains tout l'avenir du pays.

Les intervalles entre chaque discours furent remplis alternativement par les chants du chœur accompagnés sur le piano par M. le professeur Gagnon, et par les airs nationaux que jouaient les musiciens du 17e régiment. Lorsque le chœur eut chanté *Partant pour la Syrie*, M. le surintendant dit que dans cette fête de la science on aimait sans doute à entendre un de nos savans, un de ceux à qui se fit de l'auteur de cette belle romance avait donné la croix de la légion d'honneur; et ces paroles étaient à peine prononcées que M. Hunt fut appelé à grands cris par toute l'assemblée.

Après les paroles éloquentes que nous avons entendues ce soir dit ce monsieur, il me restera bien peu à ajouter; mais je suis heureux de me trouver et de prendre part à cette fête vraiment nationale. Je vois parmi nous quelques Français de la vieille France, et à en juger par les expressions chaleureuses qu'il viennent de tomber de la bouche d'un d'entre eux, ils partagent le plaisir que nous ressentons en cette occasion. Ce doit être, il me semble, une véritable fête pour un Français, de se trouver ce soir au milieu de nous, et d'entendre ici, loin de son pays, les accents de sa langue et l'expression des sentimens d'amour pour la belle France, prononcés par des enfans du nouveau monde, qui ont su conserver les traditions de la mère-patrie. Il serait encore fier de voir flotter au-dessus de sa tête, et à côté du pavillon britannique, le drapeau tricolore, l'ancien drapeau de la France. Car c'est à tort qu'on le croit seulement le drapeau de la révolution et de l'empire; déjà, au temps de Henri IV, « Le bleu, le blanc et l'incarnat étaient les trois couleurs propres aux Français, » et ces trois couleurs réunies formaient le drapeau français, plus ancien que le pavillon blanc qui n'était autre chose que le drapeau du Roi et ne devint le drapeau national que lorsque la monarchie put dire: « l'état c'est moi. » Le drapeau tricolore est donc le véritable étendard de la France, et, à ce titre, mérite d'être chéri par les Canadiens comme un souvenir de leurs aïeux.

Le Français trouverait encore, dans le nom porté par cette école normale et dans notre belle Université, bien des souvenirs: car les noms de Montmorenci et de Laval sont associés avec les plus belles gloires de la France. Je passais, il y a quelques mois, près du berceau de cette race de fiers chevaliers qui ont mérité le titre de premiers barons chrétiens; et, comme je comptais les guerriers et les hommes d'état qui avaient illustré cette maison princière, je me rappelai avec orgueil que notre pays aussi en conservait le souvenir, et que c'était un Montmorenci-Laval qui avait doté le Canada d'une institution qui est devenue aujourd'hui l'Université Laval, et qui perpétuera ici le nom de ce vénérable prélat. Quelques jours plus tard, j'ai rencontré un savant archéologue qui s'occupait à écrire l'histoire de la maison de Montmorenci; il me parla de l'illustre évêque, dont il savait déjà en partie l'histoire; mais, quand je lui dis ce qu'était l'Université Laval, il vit que c'était un nouveau fleuron à ajouter à la couronne de cette noble famille.

En effet, Messieurs, ce sera l'influence des maisons d'éducation, telles que notre Université et cette école normale que nous inaugurons aujourd'hui, qui conservera au milieu de nous le souvenir de ce peuple chevaleresque qui a fondé cette colonie et l'a arrosé de son sang. Il y a peu de mois qu'un jeune officier de l'armée d'Afrique, digne successeur de nos aïeux les croisés, m'écrivait et me parlait de cette terre que la France a reconquise pour la chrétienté. « Ce sol africain, me dit-il, a été racheté par le sang des martyrs et des héros, par un St. Louis et ses compagnons, semence précieuse dont nous allons maintenant, après tant de siècles, recueillir les fruits. C'est là le gage de notre succès et de nos futurs triomphes. Le sang que la France a, en tout temps, versé si généreusement pour la défense de la vérité est un mérite qui attire

sur elle les bénédictions du ciel, et elle sera par cela même toujours grande et glorieuse. » J'ai pu lui répondre que la France avait aussi racheté ce sol canadien par un sang bien précieux, par le sang des Brébeuf, des Lallemand et des Montcalm, victimes qui avaient consacré cette terre à la France et au christianisme.

Le sceptre de la France ne nous régit plus, et nous reconnaissons aujourd'hui celui de sa Gracieuse Majesté Victoria; mais cela n'empêche pas que ce pays demeure fidèle aux souverains qui lui a légués la France. Vous, messieurs, vous êtes les héritiers de ses traditions civilisatrices, et, c'est en marchant dans cette voie de progrès moral et intellectuel qu'elle a tracée et qui la met à la tête de la civilisation moderne, que vous continuez d'être de dignes enfans de la France. L'influence des lois et des institutions des Romains se faisait sentir chez tous les peuples qui ont reconnu leur empire; c'est ainsi que la puissance morale de la France sera toujours vivante dans le nouveau monde.

Un poète populaire représente le Français portant à la fois le sceptre du conquérant et la couronne des sciences, et heureux en ce que, si par les chances de la guerre le sceptre lui échappe, il conserve toujours sa couronne. Or, n'en est-il pas ainsi dans ce nouveau monde? La fortune d'un jour a brisé ici le sceptre de la France, mais elle vit encore au milieu de nous, par sa langue, sa littérature et sa religion, par tout enfin ce qui constitue la vie morale et intellectuelle d'un peuple. Chérissez donc, messieurs, ce bel héritage que vous avez reçu de vos ancêtres. C'est ainsi que vous rendrez les dignes enfans de la France et que vous lui conserverez ici sa couronne.

M. le surintendant remercia ensuite les convives qui étaient venus fraterniser avec les instituteurs; et après le *God save the Queen*, l'assemblée se dispersa.

### Petite Revue Mensuelle.

Hélas! qu'est devenu de temps, est heureux temps.

On les évènements se pressaient de telle sorte que la plume de l'écrivain avait à peine le temps de les enregistrer. C'était toute une avalanche de faits d'armes glorieux, de batailles, de dévouemens, d'actes de courage entre lesquels il était difficile de faire un choix, par la raison que, tout cela étant également beau, le choix n'était pas possible. L'histoire et la chronique s'alliaient pour les brûler; ce n'était pas trop. Hélas! deux ans à peine se sont écoulés, et, dans le nouveau monde dans le vieux monde, le calme le plus plat a succédé aux bruits de la grande guerre. Sébastopol tombé subit déjà le sort des petites comme des grandes choses, l'oubli. C'était le bon temps, alors. Franchement, si nous n'avions habitué le lecteur à compter sur une petite revue mensuelle, nous renoncerais désormais à la lui donner. Quelle enlurette, après tout, pouvez-vous faire dans un champ où il n'y a pas d'épis?

En fouillant pourtant dans la chronique européenne, nous y trouvons, longuement raconté, un fait qui nous intéresse au plus haut point, parce qu'il nous démontre que l'éducation des enfans n'est pas ce que l'on soigne le moins, chez les têtes couronnées. Nous ne tenterons pas de reproduire le récit que nous font les journaux français des revues militaires, des spectacles et des honneurs qui ont été les accessoires de la visite que vient de faire à l'empereur Napoléon III, Son Altesse Impériale de Russie, le Grand-Duc Constantin; ce que nous voulons signaler c'est le noble attendrissement qu'il témoigna, à la vue du cachot de la Conciergerie où Marie-Antoinette, reine de France et épouse d'un roi martyr, passa les soixante-quarante derniers jours de son existence et au souvenir de tant de soufferts par cette victime des excès populaires. « C'est là, au fond de ce caveau, suintant l'humidité, sur un misérable grabat sans rideau et qui en remplissait tout l'espace que fut jetée la reine de France. . . Ce cachot n'a rien conservé de l'ameublement qui avait servi à la noble captive, et qui consistait en une petite table en sapin, un coffre de bois et deux chaises de paille. Mais un tableau, placé là par les soins de Louis XVIII, retrace l'aspect du cachot, au moment où Marie-Antoinette le quitte pour aller à l'échafaud. C'est avec une émotion qu'il n'a pas cherché à dissimuler que le Grand-Duc a contemplé cet horrible réduit; les yeux fixés sur le portrait de la martyre, il n'écouait plus les explications de ceux qui l'accompagnaient; il paraissait absorbé dans le recueillement et la méditation; peut-être alors sa pensée se reportait-elle vers ses aïeux. Enfin, il exprima le désir d'emporter une copie du portrait devant lequel il était ainsi demeuré en contemplation, pendant quelques minutes. Il a dû être satisfait à ce désir; car aujourd'hui, la toile est enlevée de son cadre. Les préposés de la prison, ne se rendant pas compte de l'unique préoccupation du prince, lui offrirent ensuite de lui montrer la chambre de Fieschi, celle de Verger. . . Le prince repoussa aussitôt leurs propositions. »

Quand la pitié pénètre ainsi dans le cœur des grands, qu'elle ait pour mobile le souvenir d'une noble ou d'une vulgaire infortune; quand la seule vue des lieux où fut parqué le criminel, en attendant l'heure de l'exécution, provoque un tel dégoût, n'a-t-on pas droit d'en augurer les plus heureux résultats pour la paix du monde? Et certes qu'on ne se les figure pas sous les aspects sévères que des écrivains prévenus tentent de leur donner. Ils sont hommes comme ceux qui leur obéissent, et, partant, accessi-

bles à tous les bons sentimens humains qui font cortège à la vertu. Ils savent aussi que l'éducation leur est nécessaire comme au dernier de leurs sujets, et que la domination d'un maître sans morale, c'est-à-dire, sans un cœur rompu de l'enfance à la vertu et à la pitié, est aujourd'hui une monstrueuse anomalie. Puisse ce bel exemple d'humanité servir de leçon aux pères et aux mères de famille.

Et puis, c'est au bruit de ces fêtes que l'Espagne s'apprête à envahir son ancienne colonie du Mexique. On assigne au conflit qui aura peut-être lieu entre ces deux peuples une cause des plus futiles : une question d'argent mal résolue. Quand donc la guerre cessera-telle d'affliger le monde ?

Quant à nous, nous lui préférons les pacifiques réjouissances que le Canada vient de faire à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de sa souveraine. Montréal, Toronto, Québec, Kingston, Hamilton et Bytown ont rivalisé de zèle et d'enthousiasme en cette circonstance. La première de ces villes surtout n'a pas voulu ce jour-là rester en arrière de ses autres sœurs, en fait de démonstrations de loyauté. Partout, audessus des toits et aux fenêtres, flottaient des drapeaux aux couleurs britanniques. Au coup sonnait de midi, l'artillerie de la milice et du 39e régiment donnèrent le signal d'évolutions militaires qui eurent lieu en présence d'un immense concours de citoyens, accourus pour être témoins de ce beau spectacle. Le soir, il y eut banquet et bal.

A deux heures, le même jour, un vapeur portant un grand nombre de passagers se dirigeait de Montréal vers St. Lambert. On allait y faire la pose solennelle de la première pierre d'un temple catholique. Les grands travaux que l'on y a entrepris font de cette localité le centre d'une activité sans égale et y appellent de toutes parts une foule d'ouvriers. Assis en face de Montréal, St. Lambert, avec ses maisons aux toits rouges et gris, offre, de ce côté-ci de la rive, un fort joli coup-d'œil. En front, le village est baigné par les eaux du fleuve que jalonnent les énormes piliers du pont tubulaire qui doit bientôt le relier à la ville, en arrière, de tous côtés et à perte de vue sont des champs fertiles, des forêts vertes et de hautes montagnes dont la silhouette bleue sert de limite au tableau. Or, quand le svelte clocher de son église dominera là-dessus, le charme sera complet.

Un nombreux clergé assistait à la fête à laquelle présidait Mgr. Taché, évêque de Saint Boniface (Rivière Rouge) qui a officié pontificalement. A la suite des cérémonies et des prières d'usage, ce prélat a adressé quelques paroles à l'assemblée. Les orateurs qui lui ont succédé sont MM. le surintendant de l'instruction publique, Devlin et le commandeur Viger.

Quelques jours avant, le 21, Sa Seigneurie, l'évêque Anglican de Montréal, accompagné du clergé protestant de cette ville et de beaucoup de citoyens, accomplissait une cérémonie analogue, et posait lui aussi la pierre fondamentale de l'église cathédrale du Christ (*Christ church cathedral*). L'endroit où elle se trouve placée, est une éminence à l'encoignure de l'avenue de l'Union et de la rue Ste. Catherine. Elle aura la forme d'une croix et sera revêtue de toutes les décorations que l'architecture moderne peut se permettre chez nous. Ce bel édifice, prétend-on, une fois parachevé, pourra défier tout parallèle sur ce continent. On pense qu'il sera ouvert au public, dans le cours de l'automne de 1859.

Deux lectures ont dernièrement été données au cabinet de la bibliothèque paroissiale et ont terminé la série de celles que le public y a entendues depuis le commencement de l'hiver dernier. Les lecteurs étaient M. l'abbé Neream et M. Achille Belle, les sujets traités, l'éducation et la nationalité canadienne. Le premier de ces messieurs l'a fait avec une aisance et une fécondité qui indiquent le maître. Un auditoire d'élite se pressait, ce soir-là, sur les banes de la salle.

Encore un malheur à enregistrer. L'*Inkerman*, vapeur appartenant au commerce de Kingston, a été détruit par l'explosion de ses bouillottes : les victimes sont nombreuses ; plus de vingt personnes y ont perdu la vie. Sans avoir les proportions du désastre de Mars, que nous avons rapporté dans notre dernière revue, celui-ci n'en est pas moins douloureux. Le steamer quittait à peine, les quais de Toronto, quand tout ce qu'il contenait, hommes et fret, fut lancé dans l'espace. Rien n'est resté de ses œuvres hautes. Le lac, à un quart de mille, fut couvert de leurs débris.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

—D'après une lettre d'un missionnaire, les procédés de la pisciculture, que l'on vient de découvrir en Europe, auraient été depuis longtemps connus des Chinois qui les mettent en pratique avec beaucoup de succès, dans tous leurs lacs et rivières. Le magnétisme et les tables tournantes, frappantes et écrivantes, seraient aussi en Chine des choses très anciennes. On sait que l'on s'y servait de la poudre à canon pour les feux d'artifice, longtemps avant la venue des Européens, et que l'on y connaissait la boussole, et plusieurs instruments d'astronomie. Qui sait tout ce que savaient les peuples anciens, les Egyptiens et les Chaldéens ? Serait-il bien vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, comme disaient les anciens eux-mêmes, *nil novi sub sole* ?

—Cinq nouveaux évêques catholiques viennent d'être consacrés aux Etats-Unis : à Cincinnati, le 26 Avril, par l'Archevêque, Mgr. Wood, coadjuteur de l'évêque de Philadelphie, et Mgr. Junker, évêque du nouveau siège d'Alton, dans l'état d'Illinois ; à Baltimore, le 3 Mai, par l'Archevêque, Mgr. Elder, nouvel évêque du diocèse de Natchez, et à Saint Louis, le même jour, par l'Archevêque, Mgr. Duggan, son coadjuteur, et Mgr. Snyth, coadjuteur de l'évêque de Dubuque.

—Les derniers journaux d'Europe nous apprennent la mort d'Alfred de Musset, poète, romancier et auteur dramatique, qui, surtout comme poète lyrique, a part quelques excentricités de style, et malheureusement de plus grands écarts de morale, prend place aussitôt après Lamartine, Hugo et Reboul, et celle de M. André Hubert Dumont, recteur de l'Université de Liège, en Belgique, et l'un des premiers géologues de notre époque. Ce savant distingué disait, peu de temps avant sa mort : " C'est une chose étonnante qu'après tous les progrès accomplis par la géologie, nous devons reconnaître que Moïse, à une époque si éloignée de nous, a parlé exactement sur tout, notamment, sur les diverses couches et la succession de la création des êtres." L'Europe a encore perdu, outre Alfred de Musset, un autre homme de lettres distingué, M. Alexandre Thomas, professeur à l'Université, ancien rédacteur de la *Revue Indépendante*, et l'un des écrivains du *Journal des Débats* et de la *Revue des deux Mondes*. Il était à peine âgé de 40 ans.

—La *Gazette de Guernesey*, annonce que M. Victor Hugo vient de donner un grand dîner, pour fêter le rétablissement de la santé de sa fille. Une des dernières livraisons du *Correspondant* de Paris contient une critique des *Contemplations*, le dernier ouvrage de ce poète dans lequel il est resté bien audessus de ses *Châtiments*, qui eux-mêmes sont loin de valoir les *Odes* et *Ballades*, et les *Chants du Crépuscule*. Les seules belles pages des *Contemplations* paraissent avoir été inspirées au poète par le sentiment de la famille, qui lui a déjà dicté quelques unes de ses œuvres les plus distinguées.

—Dans l'année 1856, il y a eu, à Londres, 86,852 naissances et 56,786 décès, ce qui fait, en moyenne, 238 naissances par jour ou près de 10 naissances par heure et 155 décès par jour ou près de 7 décès par heure. On calcule que près de 500 personnes se noient volontairement dans la Tamise chaque année, et que, sur 5 décès, il y en a 1 à l'hôpital. La ville couvre 122 milles anglais et compte 327,321 maisons, et ce nombre augmente d'environ 4000 par an. La longueur des rues pavées est de 2000 milles ; elles sont éclairées par 360,000 becs de gaz consommant 13 millions de pieds cubes d'hydrogène carboné.

—Le célèbre pianiste Thalberg doit venir prochainement à Montréal. Il est probable qu'il y produira une plus grande sensation que dans une des villes de l'Ouest où le *Courrier des Etats-Unis* assure qu'un journal a publié l'entrefilet suivant : " Un gentleman du nom de Thalberg a donné un concert ici. Il joue fort bien du piano." Soyez donc célèbres, ajoute le *Courrier* !

—On vient de vendre à Paris la belle collection d'autographes qu'avait formée le Comte George d'Esterhazy. La pièce que les amateurs se sont le plus disputée est une lettre écrite par Napoléon Bonaparte à son frère Joseph. Elle a été poussée jusqu'à 1000 francs, par M. le comte d'Hannolstein, qui s'en est rendu l'acquéreur. Bonaparte avait 27 ans lorsqu'il écrivit cette lettre ; il était à la tête de l'armée d'Italie ; il savait sa femme très malade à Paris ; il était au désespoir ; des pressentimens affreux agitaient sa pensée, et il écrivait à son frère Joseph pour le conjurer de prodiguer tous ses soins à la femme qu'il aimait. Cette lettre est écrite dans des termes qui prouvent combien Napoléon était sincèrement et passionnément attaché à son épouse, à cette époque. Elle se termine par ce singulier passage : " Adieu ! mon ami ; tu seras heureux, toi ! quant à moi, je fus destiné par la nature à n'avoir jamais rien de brillant que les apparences."

—L'immense quantité de matériaux employés pour la fabrication du câble gigantesque destiné au télégraphe de l'Océan atlantique étonnerait les personnes qui ne connaissent point l'importance de l'entreprise. La réunion de cinq torons de bitord, employés pour recouvrir le fil enveloppé de *gutta percha*, aura une longueur de près de 40,000 milles, c'est-à-dire, qu'il suffirait à entourer une fois et demie la circonférence du globe terrestre. Le fil de cuivre qui servira de conducteur aura près de 20,000 milles, tandis que le fil mince en fer, qui sera employé à former l'enveloppe extérieure pourra faire 70 fois le tour du globe, ou pourrait aller de la terre à la lune et en revenir, puisqu'il a de 400,000 à 500,000 milles de longueur. On pense que ce câble pourra être posé, c'est-à-dire submergé, dans le cours de juillet prochain. Dans tous les cas, d'ici à quelques mois, nous serons en communication non interrompue avec l'Europe. Voilà quelque chose que les anciens ne connaissaient pas ou du moins (il ne faut pas trop affirmer) qu'ils ne pratiquaient pas sur une aussi vaste échelle.

—A la convocation annuelle de McGill College, Montréal, le degré de *Bachelier ès arts* a été conféré à MM. A. W. Burnston, G. D. Redpath, R. W. Ferrier, R. A. Leach et Dunbar Browne. Le degré de docteur en médecine a été donné à MM. A. Boylan, d'Oakville, John McMillan de London, D. T. Robertson de Québec, C. J. Emery de Bowmanville, W. Wilson de Chambly, R. T. Howden et Charles Picault de Montréal, R. N. Shaver de Dickinson's Landing, Henry Shabottom de London, et Levy Church d'Aylmer. Comme on le voit, quatre de ces élèves sont du Haut-Canada. Le degré honoraire de docteur en droit a été conféré à M. le Principal Dawson, et à l'Hon. P. J. O. Chauveau.

—L'expédition projetée de M. d'Escayrac Lautre aux sources du Nil, et annoncée avec tout de pompe, n'aura pas lieu : le personnel se trouve éparpillé, et cette résolution met dans un pénible embarras un grand nombre de nos compatriotes qui avaient été loin de prévoir un semblable dénouement.—*Manuel de l'Instruction Primaire.*

—La chambre de commerce de Lyon vient d'ouvrir un concours pour la recherche du vert de Chine. Un prix de 6000 francs sera décerné à celui qui obtiendra une matière colorante réunissant les matières demandées. Le programme du concours est déposé au secrétariat de la chambre de commerce de Paris, 2, place de la bourse, où l'on peut en prendre connaissance tous les jours, de onze à quatre heures.—*Idem.*

—Ces jours derniers, une scène émouvante, dont les acteurs sont bien jeunes, a vivement impressionné une des plus honorables familles de Gauges, (Hérault.)

Un enfant de sept ans, Henri H. . . . et sa sœur, âgée de quatre ans seulement, trompant la vigilance de la personne chargée de les surveiller, s'échappent et vont au bord du bassin, où l'eau a deux mètres de profondeur : la petite fille veut voir de trop près, se penche et tombe. Le jeune Henri conserve sa présence d'esprit ; il se jette à plat ventre, saisit sa petite sœur par la robe et fait de vains efforts pour l'attirer hors de l'eau.

Cependant, il ne perd pas courage, et, avec un sang-froid bien rare dans un âge aussi tendre, il continue de la soutenir à la surface de l'eau, tandis qu'il appelle au secours par ce cri : maman ! maman ! On accourt, et les deux enfants furent ramenés à leur mère, qui d'abord s'était évanouie, mais s'est ensuite trouvée bien heureuse au milieu de son éponante de devoir au précocité courage de son jeune fils le salut de son autre enfant.

M. le préfet de l'Hérault, dont l'active sollicitude s'étend à tout, n'a pas laissé inaperçu ce trait de sang-froid et de dévouement fraternel : un beau volume vient d'être envoyé au jeune Henri pour le récompenser et l'encourager.

Ce fait d'un enfant de sept ans donne de belles espérances pour l'avenir.—*Idem.*

—Un trait d'intrépide dévouement a eu lieu quelques jours plus tard dans un hameau voisin de Gauges. Un enfant venait de tomber dans l'Hérault, en amont de la chaussée du moulin de Laroque. Les eaux, grossies alors par les pluies, avaient fait brèche au mur de l'écluse et s'y précipitaient avec fureur, et eurent bientôt entraîné le petit malheureux. A cette vue, la foule pousse des cris ; l'instituteur communal, M. Valentin (Godéfron) quitte précipitamment la table où il est assis dans la maison voisine ; il juge du danger, court à la berge, trébuche et se blesse ; mais son attention est ailleurs, il se précipite dans l'eau et ramène le jeune enfant : c'était un élève de sa classe et fils d'une veuve.—*Idem.*

—Goold Brown, auteur "de *Grammar of English Grammars*" et de beaucoup d'autres ouvrages sur l'éducation, est mort à Lynn, dans l'état de Massachusetts, le 31 Mars dernier, à l'âge de 66 ans.

—Le Rév. Dr. Thomas Hincks est mort dernièrement. C'était un ministre et un professeur éminent à Cork et à Belfast en Irlande. Il atteignait presque l'âge de 90 ans. Il était le père de Son Excellence, le Gouverneur Général des Barbades, M. Francis Hincks, notre ancien premier ministre et inspecteur-général. Outre cet homme d'état distingué, il a laissé le Rév. Dr. Hincks, pasteur de Killeleagh en Irlande, le Rév. William Hincks, professeur d'histoire naturelle, à l'Université de Toronto, et le Dr. Thomas Hincks, pasteur de Derrykeighlin. Le Rév. John Hincks, un autre de ses fils, décédé, il y a quelques années, était ministre de l'église unitarienne, à Liverpool ; les autres, croyons-nous, appartiennent à l'église anglicane, excepté le Gouverneur Général des Barbades, qui appartient à l'église unitarienne.

—L'Université Laval a fait une perte très-sensible dans un des membres les plus distingués de sa faculté de médecine, le Docteur Jean Blanchet, son premier doyen. M. Blanchet, peu avant son décès, avait donné sa démission comme représentant de la cité de Québec, dans l'assemblée législative. Nous reproduisons une excellente biographie de cet homme distingué, que l'on appelait avec raison le *médecin des pauvres*, écrite par M. Charles Taché, dès que l'on nous aura remis la gravure que nous faisons faire pour accompagner cet article.

—MM. William Molson et A. Morris, ont été nommés membres du bureau des gouverneurs de l'Université McGill, en remplacement de M. Hew Ramsay, décédé, et de M. Coffin, qui a donné sa démission. M. Morris est l'auteur de l'Essai sur le Canada, qui a remporté le second prix, lors du concours ouvert par le comité canadien, nommé pour l'exposition universelle de Paris. M. Molson a donné £5000 pour fonder une chaire de littérature anglaise à l'Université McGill et il va ouvrir un collège et une école élémentaire à ses propres frais, près de l'église qu'il a aussi fait bâtir dans le faubourg de Québec, à Montréal.

—M. Smith, propriétaire du journal *News*, de St. Jean Dorchester, a fait présenter à Sa Majesté, par l'entremise de Lord Elgin, un exemplaire de sa lithographie, représentant une séance du tribunal chargé de décider les questions de droit ouvertes par l'acte qui abolit le régime féodal et pourvoit à indemniser les seigneurs, et que l'on est convenu d'appeler la *Cour Seigneuriale*. Cette cour se composait de tous les juges de la

Cour du Banc de la Reine et de ceux de la Cour Supérieure, présidés par Sir Louis Hyppolite Lafontaine, baronet. Sa Majesté a remercié Lord Elgin et a ajouté qu'elle avait vu avec plaisir les portraits de tant d'hommes distingués de sa grande et loyale colonie du Canada.

—On écrit de Lyon : " Il est peu d'améliorations qui aient excité parmi notre population une curiosité aussi vive que celle dont étaient l'objet les horloges électriques qui fonctionnaient hier soir pour la première fois, sur les lanternes à gaz des principaux quartiers de notre ville. A chaque coin de rue, des groupes nombreux suivaient les aiguilles et devisaient sur cet ingénieux emploi de l'électricité. L'horloge régulatrice, qui communique le mouvement aux nouvelles horloges électriques de la ville, est placée à la préfecture dans les bureaux de la télégraphie."

—L'illustre helléniste, M. Buech, vient de célébrer la cinquantième anniversaire de sa nomination aux fonctions de professeur à Berlin, qu'il a d'abord exercées au séminaire philologique, puis, à l'Université, depuis la création de cet établissement. A cette occasion, le roi a conféré à M. Buech, les insignes de chevalier de l'Aigle Rouge, de deuxième classe. Le grand duc de Bade lui a fait remettre les insignes de l'ordre du lion de Zaheniyer ; la municipalité de Berlin lui a offert des lettres de bourgeoisie honoraire, chefs-d'œuvre de calligraphie et ornées de miniatures dans le goût du moyen âge. Des députations de toutes les Universités d'Allemagne sont venues complimenter le célèbre vétéran, et celle de Berlin lui a remis une somme très-considérable pour servir à une fondation qui sera créée sous le nom de *Buech* et qui aura pour objet de fournir à de jeunes philologues de talent et pauvres les moyens de continuer leurs études. Dans la soirée, un grand banquet a été donné en l'honneur de M. Buech. Vers minuit, tous les étudiants de l'Université ont fait, chacun dans l'ancien costume national de son pays natal, une promenade aux flambeaux dans les rues de Berlin, et ont exécuté des chants sous les croisées de M. Buech. Toutes les maisons de la rue où demeure M. Buech et celles des rues voisines étaient illuminées par un grand nombre de bougies placées à toutes les fenêtres. Voilà comme on sait honorer l'enseignement en Allemagne : les instituteurs, qui travaillent pour le roi de Prusse, ne sont pas, comme on voit, les plus mal partagés.

—L'assemblée législative vient de faire imprimer le rapport de M. Fortin, magistrat proposé à la protection de nos pêcheries du golfe et commandant de la goëlette armée, la *Canadienne*. Entre autres bons avis qu'il donne au gouvernement, se trouve celui de légiférer contre l'emploi que font les pêcheurs américains des fusées à la congève qui détruisent les baleines sans presque aucun profit et les auront bientôt fait disparaître du golfe. Il parle très-avantagieusement de toutes nos pêcheries et fait voir leur importance qui n'est malheureusement pas assez connue, ou, du moins, assez appréciée. Plus de trois cents goëlettes appartenant à des citoyens des Etats-Unis, sont occupées à la pêche au maquereau, dans le voisinage des *Isles de la Madeleine*.

—L'*Advertiser* du Détroit et plusieurs autres journaux de l'Ouest, donnent les détails les plus tristes sur la famine qui régne maintenant dans le Michigan et les Etats voisins. Les animaux y ont péri par centaines, les hommes y ont peu de chose à manger, et beaucoup de familles, ajoute ce journal, en demandant à Dieu leur pain quotidien, font une prière toute de circonstance. Les foux dans les prairies, l'été dernier, les gelées du mois d'Août (il gele quelquefois au mois d'Août dans cette terre promise !) l'hiver rigoureux qui, malgré les prospectus des compagnies de colonisation et de chemins de fer, n'y est pas une fiction mais une réalité, toutes ces causes ont amené la détresse dont on se plaint aujourd'hui. Tout n'est donc pas rose dans l'Ouest, et Jean-Baptiste fera bien d'y penser à deux fois, avant de perdre de vue le clocher de sa paroisse. S'il veut absolument s'éloigner, n'a-t-il point les townships de l'Est et les vallées de l'Ottawa, du Saint-Maurice et du Saguenay, où tant de courageux pionniers, ses frères et ses amis, l'attendent et l'appellent, où les églises et les maisons d'école se bâtissent rapidement ou est, enfin, tout l'avenir de la patrie ?

—M. Ormiston, professeur à l'école normale de Toronto et ministre de l'église presbytérienne, ayant accepté la conduite d'une église à Hamilton, a abandonné en conséquence l'école où il a enseigné avec succès pendant quatre années. Ses élèves actuels et plusieurs de ses anciens élèves lui ont présenté une adresse d'adieu qu'ils ont accompagnée d'une montre d'or et d'un superbe service à thé. Des discours ont été prononcés par M. Ormiston et par le Dr. Ryerson, surintendant de l'instruction publique.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Joseph Perrault, dont nous avons parlé dans notre dernière livraison, vient d'être nommé secrétaire du Bureau d'Agriculture du Bas-Canada : la nouvelle a dû être transmise de suite à l'école impériale d'Agriculture de Grignon où M. Perrault est actuellement, et l'on espère que notre jeune compatriote sera de retour ici prochainement et pourra se livrer à l'exercice de fonctions que, mieux que personne, il est en état de remplir.

—Les grands centres de population comme Montréal, Québec, etc., ne sont pas les seuls endroits de ce pays où les chevaliers d'industrie aient le privilège de tendre leurs filets ; le comté de Bonaventure, dans le district de Gaspé, vient, à son tour, de recevoir la visite d'un de ces vicieux, et nous regrettons d'apprendre qu'elle lui a été très-onéreuse.



Un aventurier, se donnant nom Alphonse St. Jean, se présente, le 13 du courant, à M. l'inspecteur d'école Meagher et lui demande de l'emploi comme instituteur. Il a, dit-il, enseigné plusieurs années à Montréal, et est possesseur de nombreux certificats d'aptitude et de mœurs qu'il doit lui remettre; mais, pour le moment, il sont avec ses autres effets que lui apportera le prochain bateau. L'inspecteur ayant là-dessus consulté les commissaires de la municipalité, ceux-ci ne voulurent consentir à l'engager qu'après l'arrivée du bateau porteur des certificats. Mais fatigué d'attendre le bateau qui ne venait point, M. St. Jean prit subitement le parti d'aller offrir ses services ailleurs.

Après un séjour d'une semaine à Nouvelle, qu'il quitte soudainement et de nuit, nous le retrouvons à Métis, exerçant les fonctions de visiteur d'école chargé par le département de l'Instruction publique de veiller aux intérêts de l'éducation dans ces localités. C'est en cette qualité qu'il vient d'adresser à M. l'inspecteur Meagher un rapport où il parle d'une lettre que lui a écrite le secrétaire de ce département et qui n'a jamais existé que dans sa fertile imagination. Le chef-lieu de ses opérations, annonce-t-il, est Shoobred.

Nous signalons ces faits, afin de mettre le public en garde contre de telles impostures.

—Une intéressante cérémonie, dit le *Bulletin de l'Instruction Primaire*, a eu lieu récemment à Moosbrunn, dans le duché de Bade. M. Henninger, instituteur de cette commune, y a célébré le cinquantième anniversaire de son entrée en fonctions. Les enfants de l'école, la population tout entière de la commune, les instituteurs des villages voisins, ont pris une vive part à la célébration de ce jour et ont témoigné toute leur sympathie au vieux et brave Henninger, qui, à l'âge de soixante-quatorze ans, jouit encore d'une excellente santé, d'une grande vigueur et d'une remarquable lucidité d'intelligence, et qui dirige son école comme s'il n'avait encore que la quarantaine.

—Le rapport des commissaires sur l'éducation nationale en Irlande, nous apprend le même journal, contient des renseignements pleins d'intérêt, qui prouvent avec quelle rapidité le nombre des écoles a augmenté. L'Irlande comprend aujourd'hui 5,178 écoles nationales, soit en pleine activité, soit en construction. L'enseignement y est donné à 551,110 élèves. Ces écoles se partagent ainsi entre les quatre provinces de l'île: Ulster, 1,938 écoles, 155,815 élèves; Munster, 1,261 écoles, 174,183 élèves; Leinster, 1,246 écoles, 145,127 élèves; Connaught, 733 écoles, 75,785 élèves. C'est une moyenne de 107,042 élèves par province. En 1833, il n'y avait en Irlande que 789 écoles en activité, fréquentées par 107,042 élèves.

La somme payée pour les livres employés dans ces écoles s'élève, pour l'année dernière, à 6,742 liv. st. (168,550 fr.) Il y a en outre, en Irlande, 155 écoles d'agriculture, ainsi réparties entre les diverses provinces: 44 dans l'Ulster, dont 11 écoles modèles; 48 dans le Munster, dont 14 écoles modèles; 38 dans le Leinster, dont 6 écoles modèles; et 25 dans le Connaught, dont 4 écoles modèles.

Ces heureux résultats sont dus en grande partie à l'énergique impulsion imprimée à l'Instruction primaire par le bureau national irlandais d'éducation, qui a fait en outre publier sous sa direction une collection de livres à l'usage des écoles élémentaires, dont la plupart ne sont pas moins estimés en Angleterre qu'en Irlande.

—Le journal *la Vérité* rapporte le trait suivant, que nous nous faisons un plaisir de reproduire:

«Le saint-père donne tous les quinze jours des audiences publiques, pendant lesquelles chacun peut avoir accès près de lui. On raconte à ce sujet la gracieuse anecdote que voici: Dans une de ces audiences se trouvait, dans l'antichambre du saint-père, un écolier qui s'était fait inscrire et avait, tout comme les autres, reçu un billet l'invitant à venir à l'audience. Il fut admis et exposa sa demande, qui consistait en ce qui suit: l'enfant désirait avoir de l'argent pour s'acheter des livres de classe. Sa sainteté lui donna un doublon (environ une pièce de 20 fr. de notre monnaie).

«L'écolier remercia le pape, mais il fit la naïve observation que ce n'était pas assez et montra en même temps une liste qui portait ses acquisitions à cinq écus. Il reçut alors un second doublon, et fit remarquer, avec tout autant de naïveté, qu'il n'avait pas de quoi rendre la monnaie. Le pape lui répondit avec bonté: C'est bien, c'est bien, et il congédia l'enfant. L'écolier se rendit en effet chez le libraire Marini pour y acheter les livres dont il avait parlé, et le pape, ayant appris en outre qu'il était le fils d'une pauvre veuve, lui adressa encore dix écus à domicile;

—L'habitude de se lever matin est une de celles qui favorisent le plus l'étude et le travail. Nous la recommandons surtout à la jeunesse: car il est difficile de la contracter dans un âge plus avancé. Presque tous les écrivains les plus distingués de notre époque accomplissent, dans les premières heures du jour, une partie de leur tâche. M. Thiers se lève régulièrement à six heures et travaille longtemps avant son déjeuner; M. Guizot se lève aussi très matin. M. Scribe et M. de Lamartine, deux des plus féconds écrivains de la France, ne travaillent que de six heures à midi; M. Victor Cousin consacre aussi toute sa matinée au travail, et M. Mignet, qui se lève encore plus matin, écrit et étudie jusqu'à deux heures de l'après-midi.

—Parmi les élèves qui viennent de recevoir leurs diplômes de docteurs en médecine, à l'Université de Queen's College, à Kingston, Haut-Canada, nous remarquons deux Canadiens-français, MM. Julien Perrault et Olivier Thibodeau.

## THE GRAMMAR

OF

## ENGLISH GRAMMARS,

PAR GOULD BROWN.

AUTEUR DE "INSTITUTES OF ENGLISH GRAMMAR," ETC., ETC.

### SECONDE EDITION, REVUE ET AUGMENTÉE,

AVEC UN PORTRAIT DE L'AUTEUR.

CET ouvrage laisse loin en arrière tout ce qui a paru jusqu'à ce jour sous le titre de grammaire anglaise. C'est par son étendue et ses proportions étonnantes, la manière dont l'auteur traite les sujets, les définitions, les règles et les exemples qu'il donne, par les recherches profondes qu'on y voit, et l'exactitude maintenue, ainsi que le fini parfait de tout ce travail, que l'on peut juger de son importance.

Dans l'œuvre de cet auteur, nous reconnaissons un livre aussi brillant par la critique que par la symétrie, et ce qui est bien plus remarquable encore, tout-à-fait original.—*The District School Journal of Education*. *The American Artisan*, parlant du même ouvrage, s'exprime en ces termes: "Nous l'avons feuilleté avec soin et nous nous faisons un devoir de le reconnaître comme un véritable guide, qui coupe court à ces discussions aussi ennuyeuses que nombreuses, qui éclatent entre les professeurs et les disciples. De plus, il rend tout à la fois lucide et intéressant ce qui jusqu'à ce jour avait semblé difficile, peu engageant et même sans profit pour tous ceux qui ne se contentent pas d'hypothèses.

V. M. Rice, ex-surintendant de l'Instruction publique, dans l'Etat de New-York, disait dans une de ses dernières lettres, en parlant de M. Brown: "Je ne connais pas un homme qui ait rendu plus de services à la pureté de la langue en ce pays que l'auteur de ce livre."

### AUSSI, RECEMMENT PUBLIÉES,

EDITIONS REVUES DE

### BROWN'S FIRST LINES OF ENGLISH GRAMMAR.

POUR LES COMMENCANTS.

### BROWN'S INSTITUTES OF GRAMMAR,

POUR LES ÉLÈVES PLUS AVANCÉS.

SAMUEL U. BERRIAN, de Rye, commissaire d'école dans le deuxième district du Comté de Westchester, N. Y., dit:

"La définition des règles sous d'une exactitude rigoureuse; l'exposition des paradigmes, parfaitement nette et l'énonciation des formules, aussi explicite que possible. La méthode se ressent du livre (*First Lines*): tout ce qui concerne la didactique s'y trouve exprimé d'une manière aussi concise que possible; les principes ne s'y heurtent point et s'enchaînent partout d'une manière très naturelle. L'ouvrage, en un mot, forme un tout harmonieux.

"La Grammaire de Brown est un de ces livres qui ne meurent point. Tant que notre langue restera ce qu'elle est aujourd'hui, nous ne pensons point qu'on puisse écrire rien de mieux sur ce sujet."

L'*Institutes* ou Grammaire Académique se présente sous une forme rajeunie, polie avec le plus grand soin. Nous le recommandons tout particulièrement aux professeurs, ainsi qu'à ceux qui étudient la langue, mais plus particulièrement aux maîtres chargés de la direction d'écoles supérieures.

Quant aux améliorations qui s'y trouvent, elles ne peuvent qu'exalter le zèle des professeurs, en facilitant leur tâche.

Publié par S. S. et W. WOOD, 289, Broadway, et en vente chez tous les libraires.

On s'abonne, pour cinq classes par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour cinq classes par année au "Lower Canada Journal of Education" rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Haddiger, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq classes, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le Journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le Journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix: un cent par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec et pour la campagne en adressant au Bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

IMPRIMERIE PAR SENEVAL ET DANIEL, 4 ET 6, RUE ST-VICENT.